



Plan de Paysage Vallée du Thoré et Montagne Noire

Phase 1 - Diagnostic

Mars 2022



Caudex

INterland



Contexte de la commande

Le plan de paysage a pour objectif de porter un nouveau regard sur les territoires en remettant le Paysage au cœur des processus d'aménagement et en ré-affirmant son rôle en matière de lutte contre le changement climatique. Le périmètre étudié est celui de la Montagne Noire et de la Vallée du Thoré aux confins ouest du Parc naturel régional du Haut-Languedoc.

Le travail engagé dans le cadre de ce Plan de Paysage vise à établir une vision co-construite du paysage avec les acteurs et élus locaux, en mettant l'accent sur la dimension participative et en privilégiant des rendus pédagogiques, synthétiques et graphiques pour appréhender les unités contrastées.

La démarche se déclinera en 3 grandes étapes de travail, de l'élaboration d'un diagnostic faisant ressortir les grandes unités paysagères et les enjeux, à la définition d'une stratégie d'objectifs de qualité paysagère, avant d'aboutir à un plan d'action opérationnel.

Le plan de paysage est piloté par le PNR du Haut-Languedoc avec l'appui de la DREAL Occitanie.

Le diagnostic

Ce présent document forme le diagnostic du Plan Paysage de la de la Vallée du Thoré et de la Montagne Noire. Cette vision de ce paysage se construit tout au long du document à travers différentes manières d'analyser le paysage :

- en dressant un portrait descriptif et factuel des caractéristiques géographiques et historiques de l'évolution du paysage local
- en étudiant la relation entre les unités paysagères et leurs caractéristiques
- en observant et en qualifiant de manière sensible et plus fine les "mondes" qui composent ce paysage fait d'interfaces
- en analysant les dynamiques du territoire

Le but de l'analyse est d'arriver à dégager des constats et des enjeux que la concertation permet de partager et remonter.

Sommaire

CHAPITRE 1 :

La Formation d'un territoire 3

Les paysages issus du socle géomorphologique	4
Géologie et nature des sols	5
Milieux écologiques et biodiversité	6
Territoire énergie	7
Systèmes forestiers et filière du bois	8
Systèmes agricoles	9
Infrastructures de communication automobiles et ferrées	10
Développements urbains	11
Tourisme	12

CHAPITRE 2 :

Un Plan de Paysage pour un Parc naturel régional 14

Dynamiques territoriales de projet	15
Dynamiques communales et intercommunales de projet	17
EPCI, communes et documents d'urbanisme	18

CHAPITRE 3 :

D'une unité à l'autre : coutures et déchirures du paysage 20

Transects paysagers et relations entre les unités paysagères du PNRHL	21
A l'est, une vallée encaissée au pied d'une montagne abrupte	22

A l'embouchure de la vallée, le nœud de l'agglomération mazamétaine 23

A l'articulation entre plaine du bassin de l'Adour Garonne et derniers contreforts du Massif central 24

L'ouverture de la Montagne noire sur la plaine castraise 25

Entre plaine castraise et Montagne Noire, une connexion historique autour de l'eau 26

CHAPITRE 4 :

Retour sur l'immersion : vers une identité du territoire 28

Un territoire parsemé de villages vivants 29

Un territoire marqué par le bois 31

Une urbanisation ancienne qui a su s'adapter au climat local 33

Un système hydraulique "fascinant et façonnant" 35

Une agriculture à l'identité forte 37

Un patrimoine industriel en déprise 39

Une communauté religieuse discrète mais bien présente 41

CHAPITRE 5 :

Les silhouettes du Thoré et de la Montagne Noire 44

Des silhouettes propres à l'implantation des bourgs et des typologies d'organisation caractéristiques 45

Les silhouettes perchées 45

Les silhouettes de vallées 48

Les silhouettes de piémont et de versant 51

Les silhouettes de plaine 55

Synthèse des typologies de silhouettes 57

CHAPITRE 6 :

Un territoire en projet 58

Dynamiques communales de projets - Zoom sur la CC Lauragais Revel Sorèzois 59

Dynamiques communales de projets - Zoom sur la CC Sor et Agout 61

Dynamiques communales de projets - Zoom sur la CA Castres Mazamet 63

Dynamiques communales de projets - Zoom sur la CC Montagne Noire 65

CHAPITRE 7 :

Retour de la concertation 67

Une concertation qui nourrit et se nourrit du diagnostic 68

Les entretiens avec les acteurs ciblés 69

La lecture du paysage collaborative 71

Le rendez-vous du paysage 73

ANNEXE :

Lexique 75

La Formation d'un territoire

Un chapitre descriptif qui se présente sous la forme d'un atlas cartographique qui spatiale et illustre les dynamiques géographiques, géologiques, hydrographiques, écologiques, agricoles, infrastructurelles et historiques du périmètre étudié.

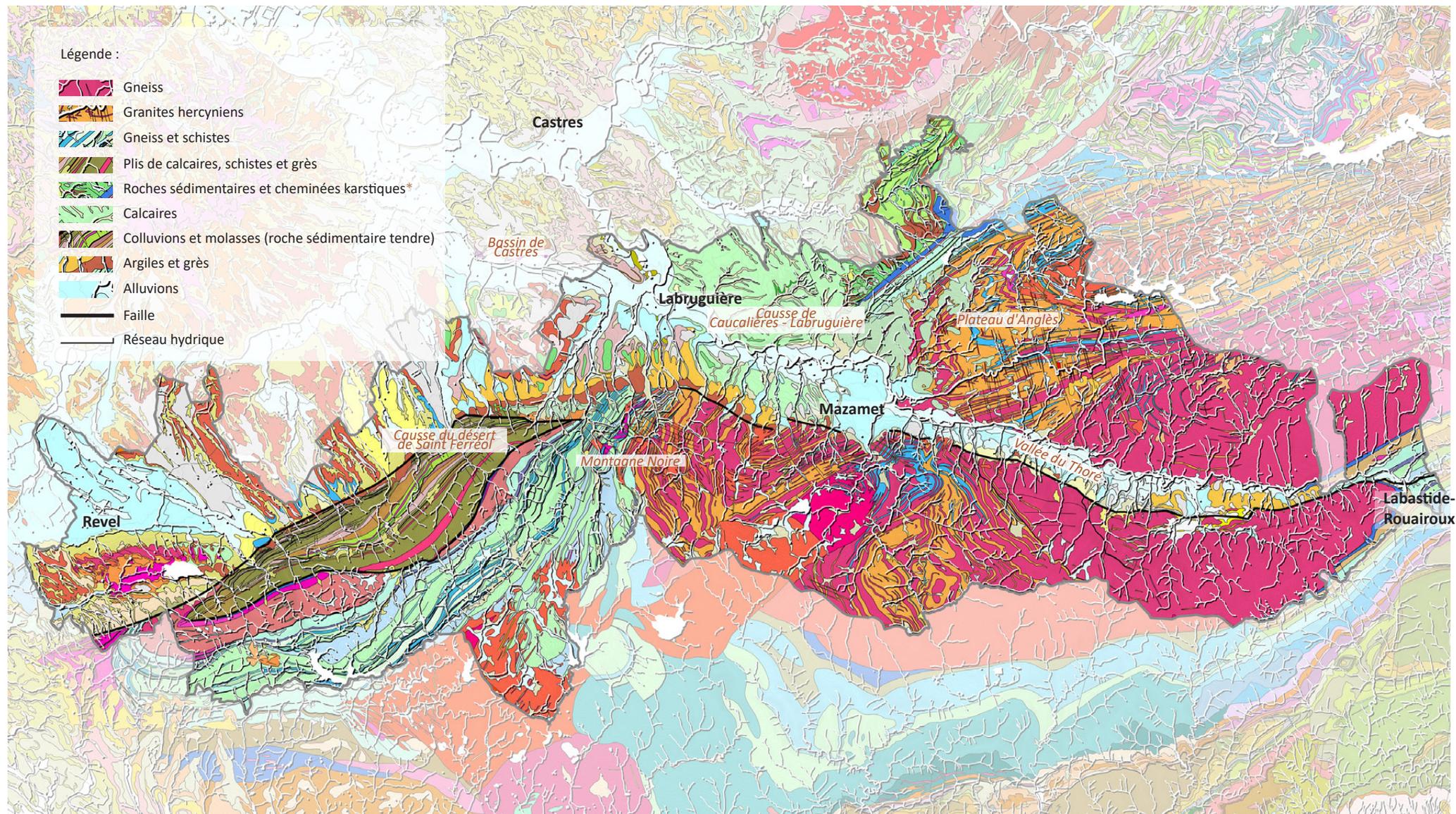
Comment comprendre un territoire sans identifier et analyser "le déjà-là" au moyen de la cartographie ? Le territoire de la Vallée du Thoré et de la Montagne Noire, c'est d'abord un socle physique et naturel qui a conditionné le développement des voies de communication, le déploiement des activités forestières, agricoles et industrielles et la structure des villes et des villages.

Les paysages issus du socle géomorphologique



Dans le cas de ce territoire, les structures paysagères urbaines, agricoles, forestières, de leur implantation à leurs caractéristiques physiques, sont générées par un contexte géologique et hydrographique particulièrement accentué. Un territoire à l'interface entre les derniers contreforts du Massif central et la plaine du bassin de l'Adour Garonne, mais aussi entre trois climats - méditerranéen, océanique et montagnard - qui ont façonné le paysage, la biodiversité, l'implantation humaine et les modes de vie.

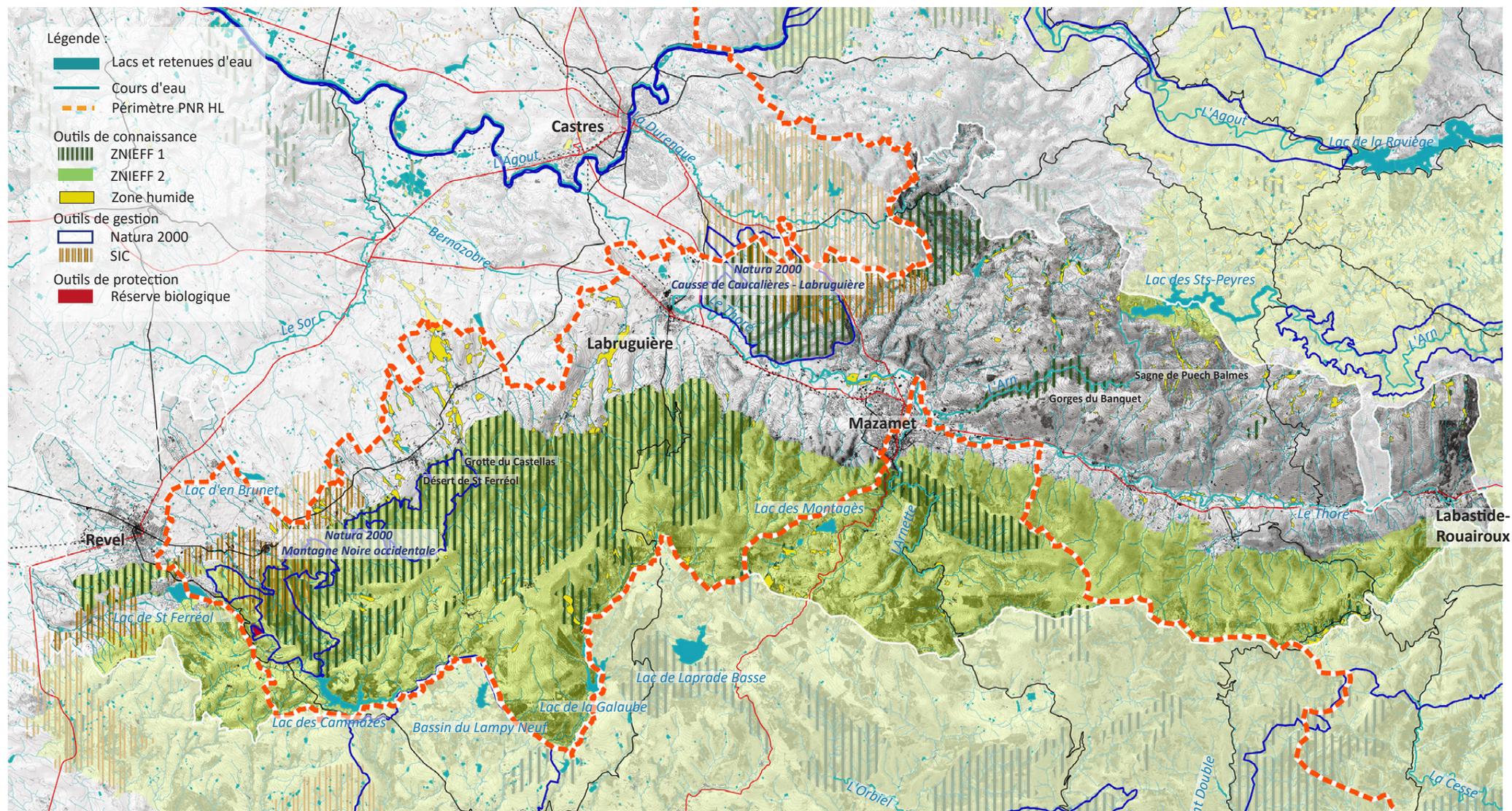
Géologie et nature des sols



La Montagne Noire et le plateau d'Anglès, faisant partie du Massif central, sont composés de granites et de gneiss. En limite nord de la Montagne Noire, une faille s'est développée et le massif s'est élevé suite à la subduction* du bassin de Castres pour former cette montagne isolée. A l'ouest, le massif possède de nombreux plis où le calcaire vient rejoindre le gneiss et le schiste. Ces roches ont été exploitées pour la construction, offrant des particularités architecturales locales selon la diversité des gisements. Le calcaire, roche sédimentaire plus infiltrante, a permis l'apparition du Causse* de Caucalières et du Désert de St Ferréol. Le Thoré a creusé une vallée plutôt étroite, séparant la Montagne noire du plateau d'Anglès. Comme pour la plaine du bassin de Castres, dans la vallée, les sols sont alluvionnaires et propices à l'agriculture. Au pied de la Montagne Noire, des couches de grès et d'argile ont limité l'érosion, formant un piémont* moins abrupt devant le massif et des collines à proximité dans la plaine.



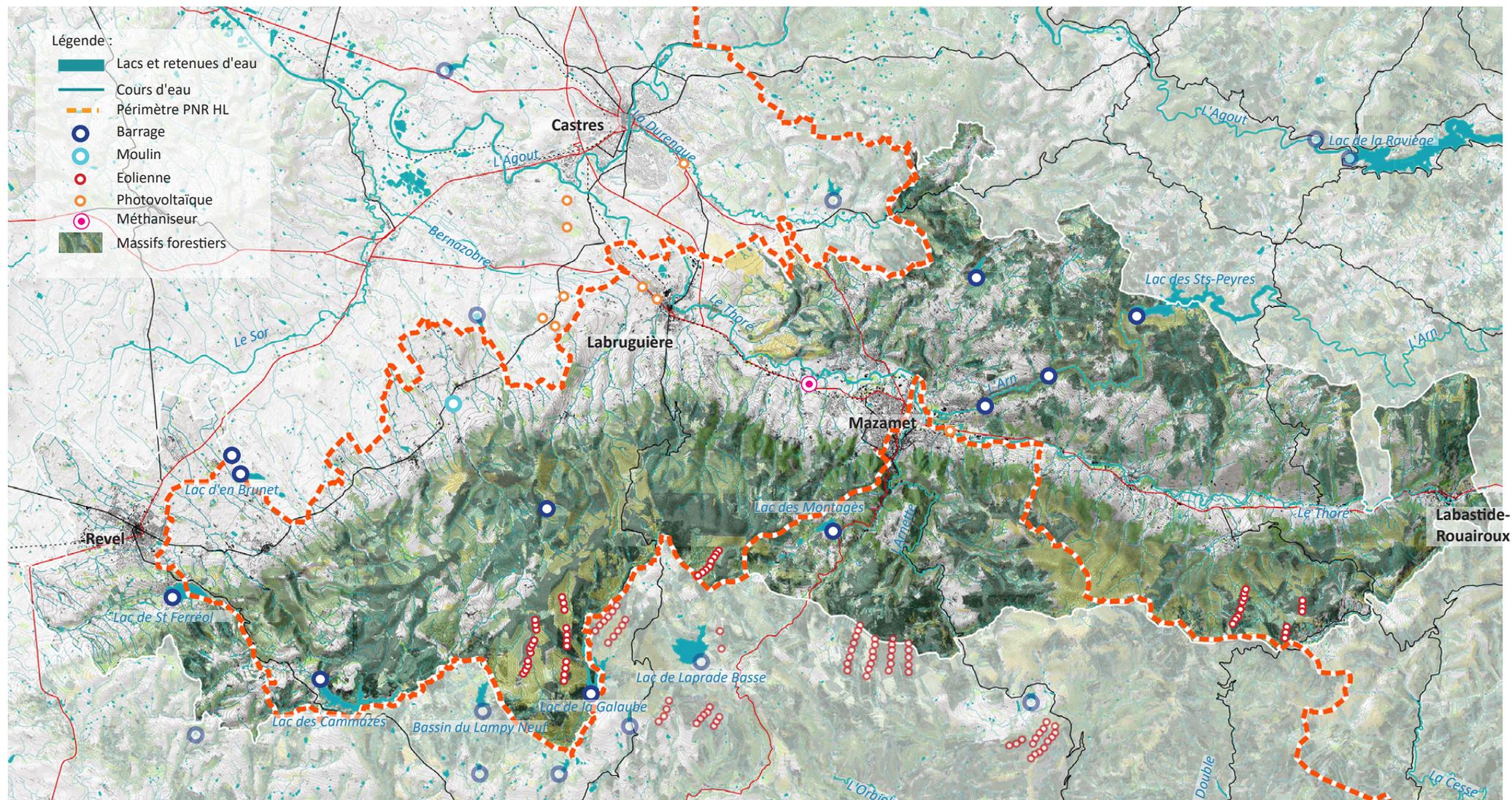
Milieus écologiques et biodiversité



Un territoire dont la richesse hydraulique, géologique et climatique a permis le développement de milieux écosystémiques* et d'une biodiversité qualitative reconnue et protégée localement aux titres de réserve biologique, du réseau Natura 2000, des zones humides et des espaces naturels sensibles (ENS). Une richesse plutôt concentrée sur la Montagne Noire et le Causse de Caucalières - Labruguière, globalement très préservés de la pression anthropique et de l'artificialisation. Sur le versant du plateau des Lacs, dans la vallée et dans la plaine, les espaces écologiques forment un réseau assez conséquent de zones humides de petite et moyenne taille.

Un réseau hydrographique très ramifié composé de nombreuses sources, et des ruisseaux et rivières au régime torrentiel qui prennent leurs origines dans les massifs montagneux. Le territoire est ainsi reconnu comme le "Château d'eau" de la plaine castraise avec le Thoré et les autres affluents de l'Agout, et du Canal du Midi grâce à la Montagne Noire. De nombreux lacs de retenus viennent s'implanter sur les reliefs.

Territoire énergie

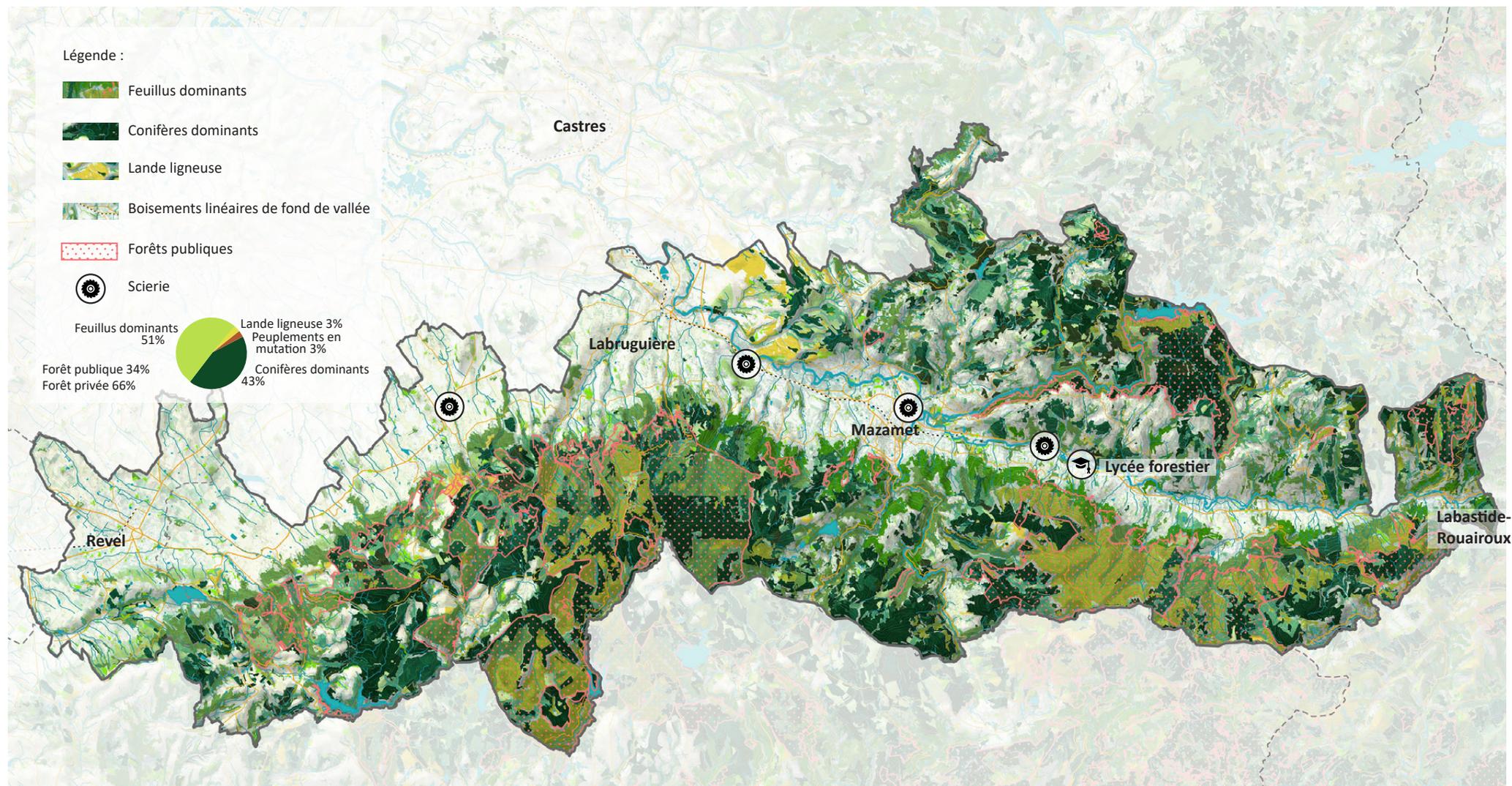


En appui sur le réseau hydraulique dense du territoire, de nombreux lacs de retenus et des barrages viennent assurer la production hydroélectrique du territoire. Certains lacs possèdent également des rôles complémentaires de réserve d'eau potable ou d'espaces de baignade. Deux activités extrêmement tributaires de la qualité de l'eau dont l'équilibre est fragile (pollution humaine, développement de bactéries avec la chaleur).

La production énergétique renouvelable est localisée, voire même implantée en dehors du territoire, mais crée des impacts à plus large échelle :

- discontinuités hydroécologiques des cours d'eau avec les barrages électriques et les seuils de moulins,
- nuisances, obstacles visuels et sonores pour les éoliennes,
- détournement des terres agricoles à destination de l'alimentation humaine et de l'élevage pour alimenter les méthaniseurs.

Systemes forestiers et filiere du bois

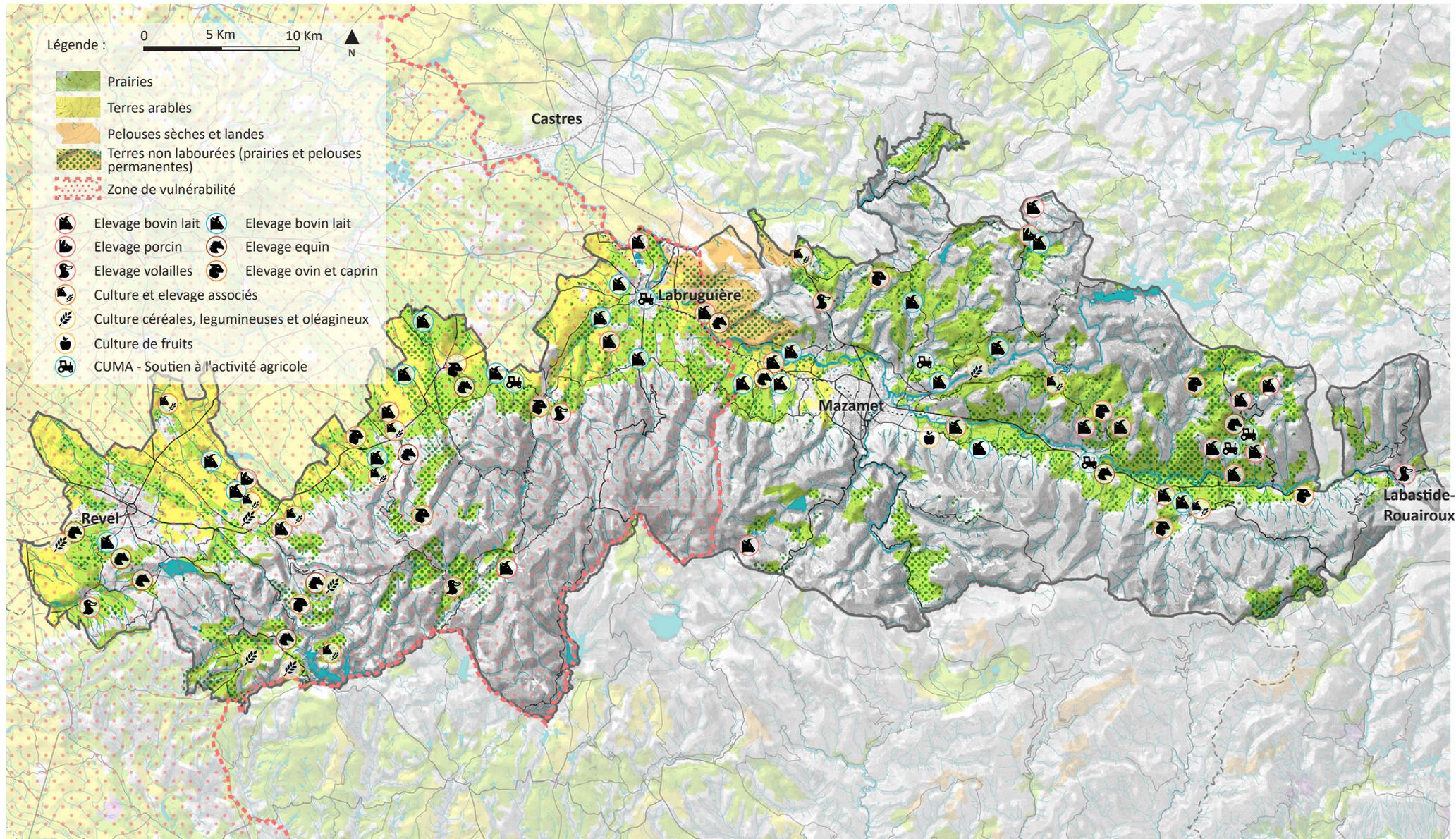


A l'image de l'Occitanie, 2^e région forestière de France, le territoire est couvert à plus de 63% par des boisements (moyenne nationale 25%) dont 34% sont des forêts publiques situées essentiellement sur la Montagne Noire. Les forêts se développent surtout sur les massifs montagneux où l'Homme peine à implanter d'autres activités. Les exploitations de résineux, rapides et faciles à gérer, sont très présentes, avec même une proportion supérieure aux feuillus sur le Plateau d'Anglès. Les causses sont couverts par une forêt de persistants gérés par l'ONF, des landes ligneuses et d'importantes pelouses sèches qui sont un enjeu prioritaire pour les ENS et Natura 2000 du Tarn. Dans la vallée et la plaine, les forêts laissent place au bocage (haies, arbres isolés, ripisylves...) qu'on retrouve sur le Plateau d'Anglès.

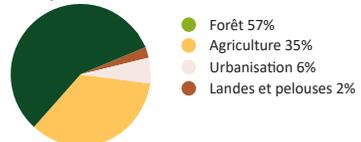
Les scieries prennent place dans la plaine et dans la vallée sur des espaces plats, et le long des axes de communication principaux pour faciliter le transport du bois transformé. Saint-Amans-Soult accueille le seul lycée forestier à plus de 150km à la ronde.



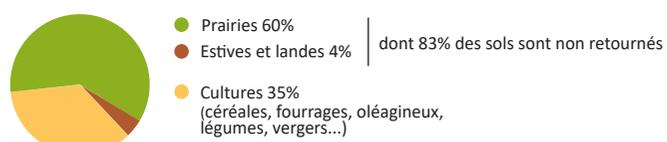
Systemes agricoles

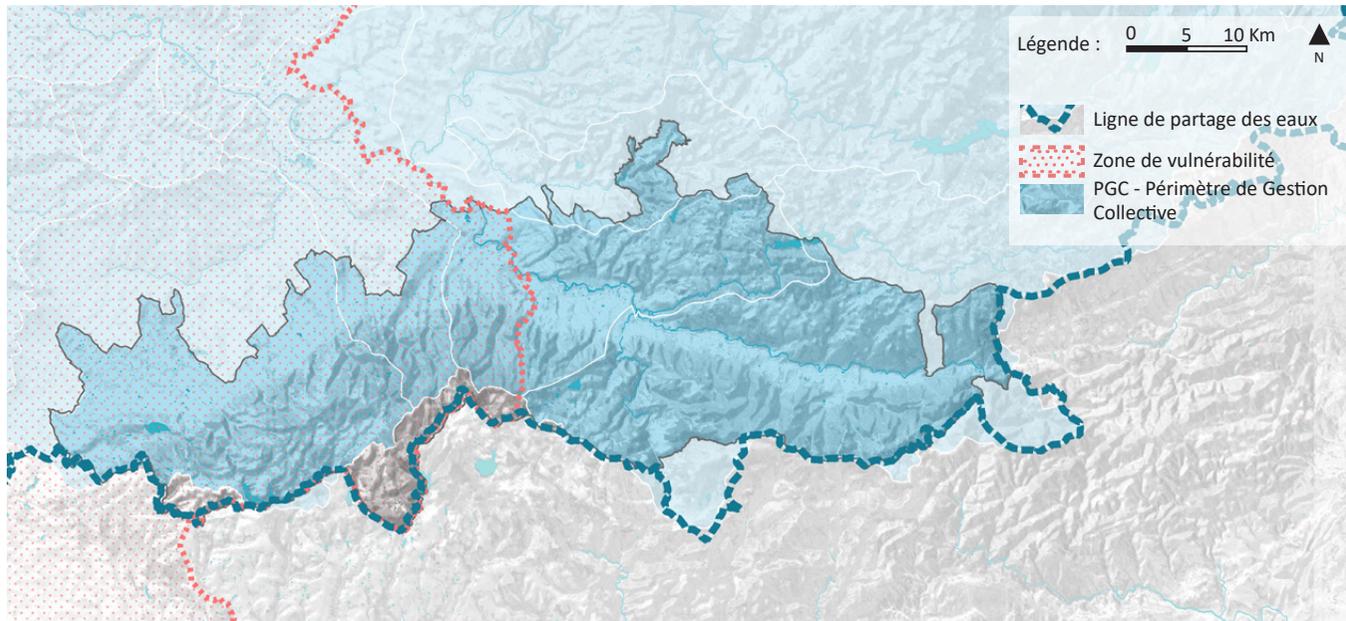


Occupation des sols du territoire



Typologies de cultures

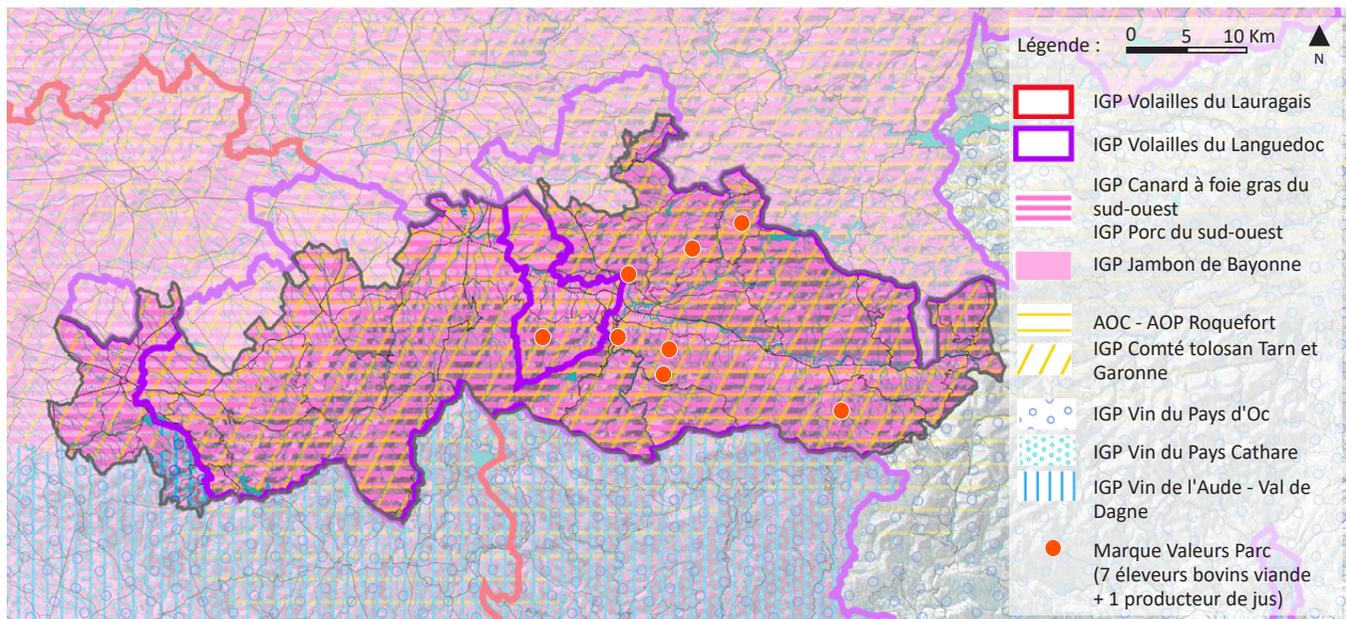




L'agriculture occupe près de 30% du territoire, essentiellement dans la vallée et la plaine, aux sols enrichis par les alluvions et facilement accessibles, mais également sur le Causse de Labrugière – Caucaïères (landes pâturées), le versant du plateau des Lacs et sur de grandes clairières localisées du plateau de la Montagne Noire.

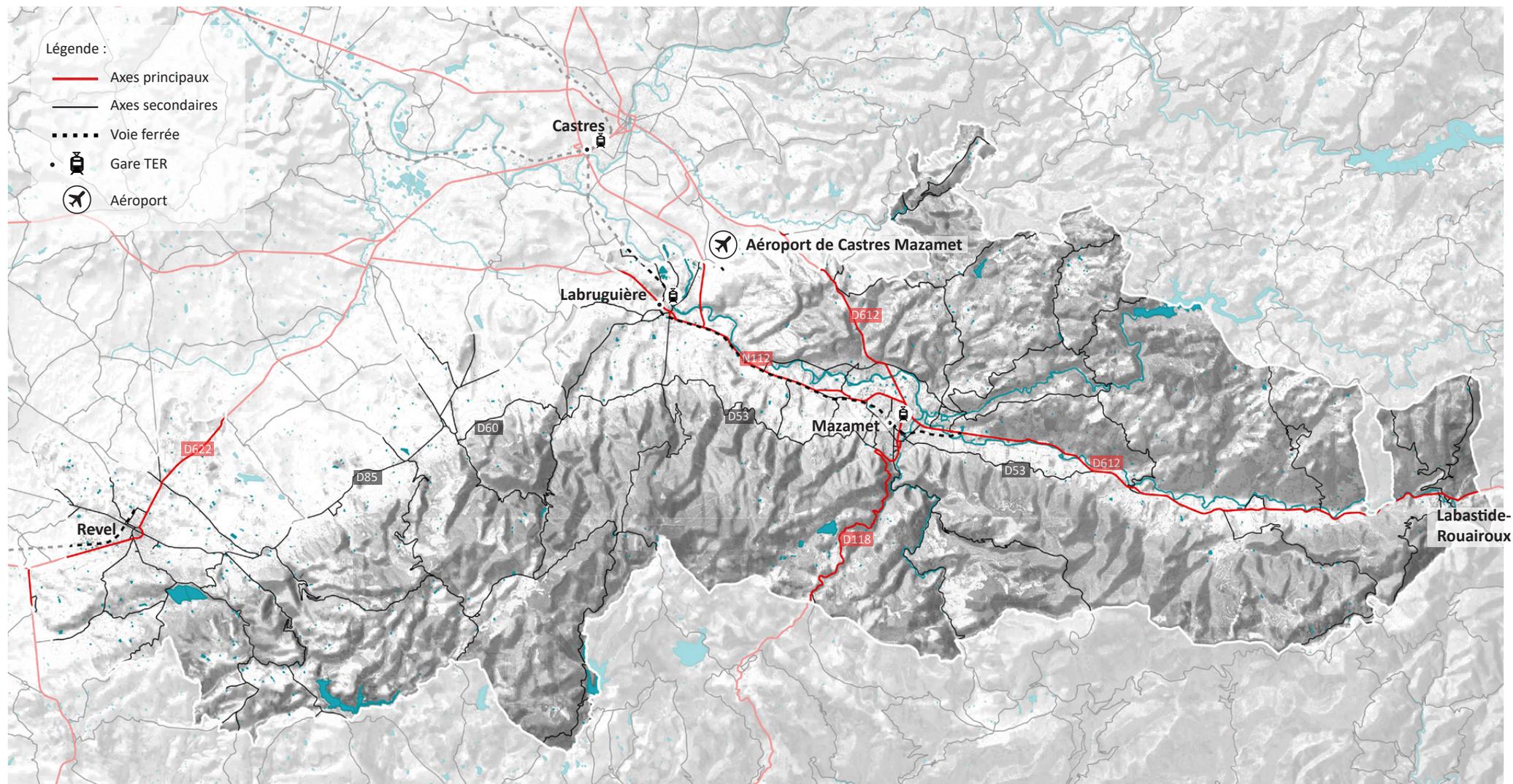
Le système de prairies bocagères est dominant (60% des types de culture) et permet de porter l'élevage, très présent sur le territoire. Une majorité des prairies est permanente, formant avec les landes un puit de carbone conséquent, limitant les phénomènes érosifs et facilitant la conservation de l'eau dans le sol, une ressource vulnérable surtout dans la partie ouest du territoire et dont le drainage ne facilite pas le stockage à la saison sèche.

Avec le remembrement, la mécanisation et les aides de la PAC, les grandes cultures se sont bien développées sur la plaine castraise et l'embouchure de la vallée jusqu'à Mazamet, sortant du modèle local d'élevage qui est une pratique agricole plutôt contraignante pour les agriculteurs et leur mode de vie.



L'élevage est toutefois au centre de la reconnaissance de produits de qualité sur le territoire qui est entièrement couvert par des AOC et des IGP. L'élevage est prépondérant pour une large part des paysages du territoire (fondement des clairières composantes de paysages de prés-bois et corridors écologiques de milieux ouverts et semi-ouverts (versant du plateau d'Anglès, clairières de la Montagne Noire et son piémont, bocages en pied des versants).

Infrastructures de communication automobiles et ferrées

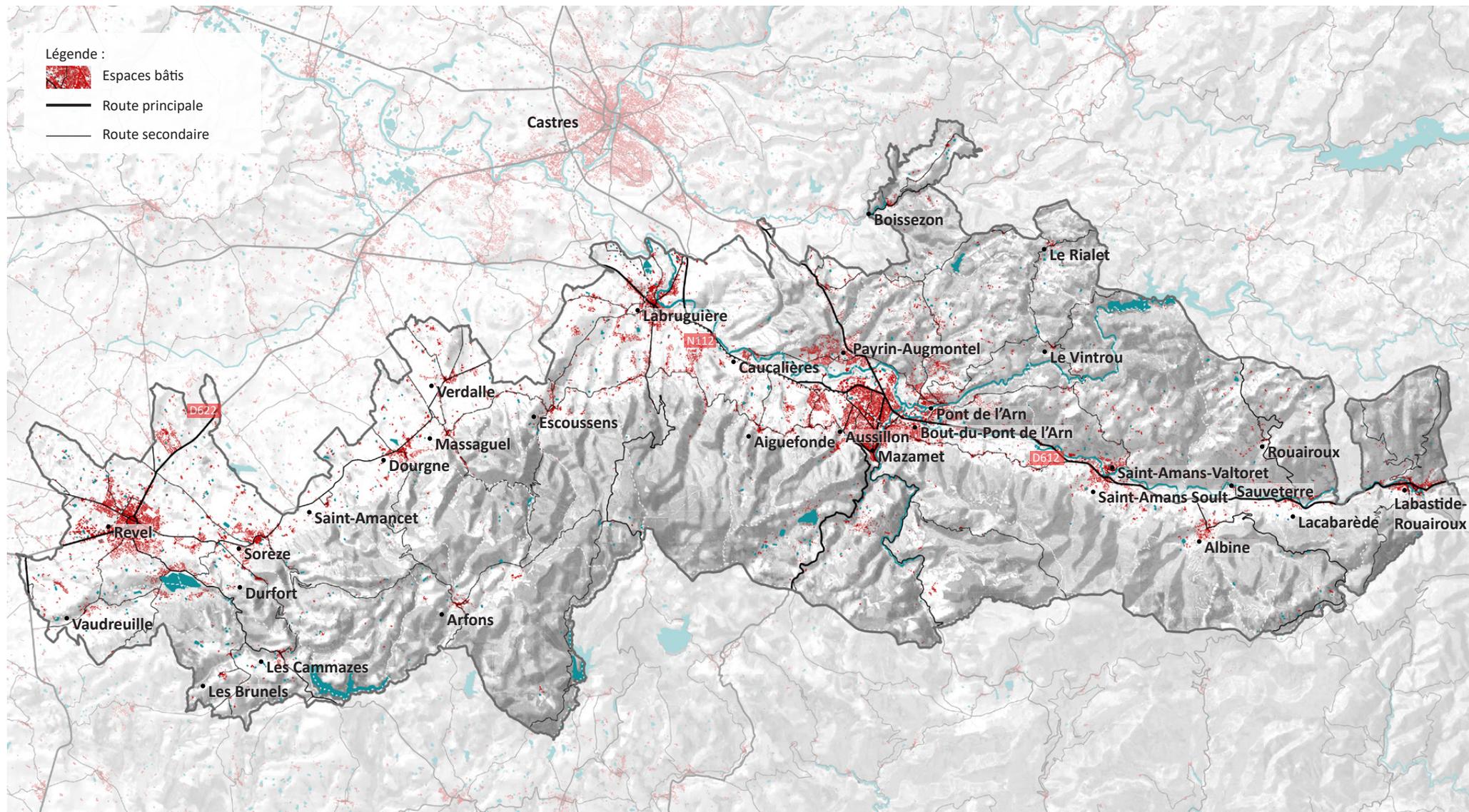


Le territoire est marqué par un axe principal traversant la vallée du Thoré et reliant Castres au cœur du PNR du Haut-Languedoc en passant par Labruguière et Mazamet. Seuls deux autres axes principaux traversent le territoire : la transversale montagnarde Castres-Carcassonne qui passe à Mazamet, et la départementale parallèle à la Montagne Noire dans la plaine, reliant Castres à Castelnaudary en passant par Revel. Une route de piémont prend appui au pied des massifs pour seconder les axes principaux et desservir les noyaux urbains sur le versant. Sur la Montagne Noire, les routes en corbeille offrent des points de vue changeant sur la forêt, les vallées et la plaine. Le territoire pourrait être impacté par l'arrivée de l'A69, reliant Castres et Toulouse, prévue en 2025.

Depuis la fin de l'apogée du délainage dans la vallée, le réseau ferré s'est restreint à une ligne TER entre Mazamet et Toulouse. Le territoire bénéficie également d'un aéroport créé dans les années 90, reliant le territoire à Paris et la Corse (en saison) dont l'influence et le trafic restent limités face aux grands aéroports de Toulouse, Carcassonne et Béziers, situés tous trois à moins de 100km du territoire.



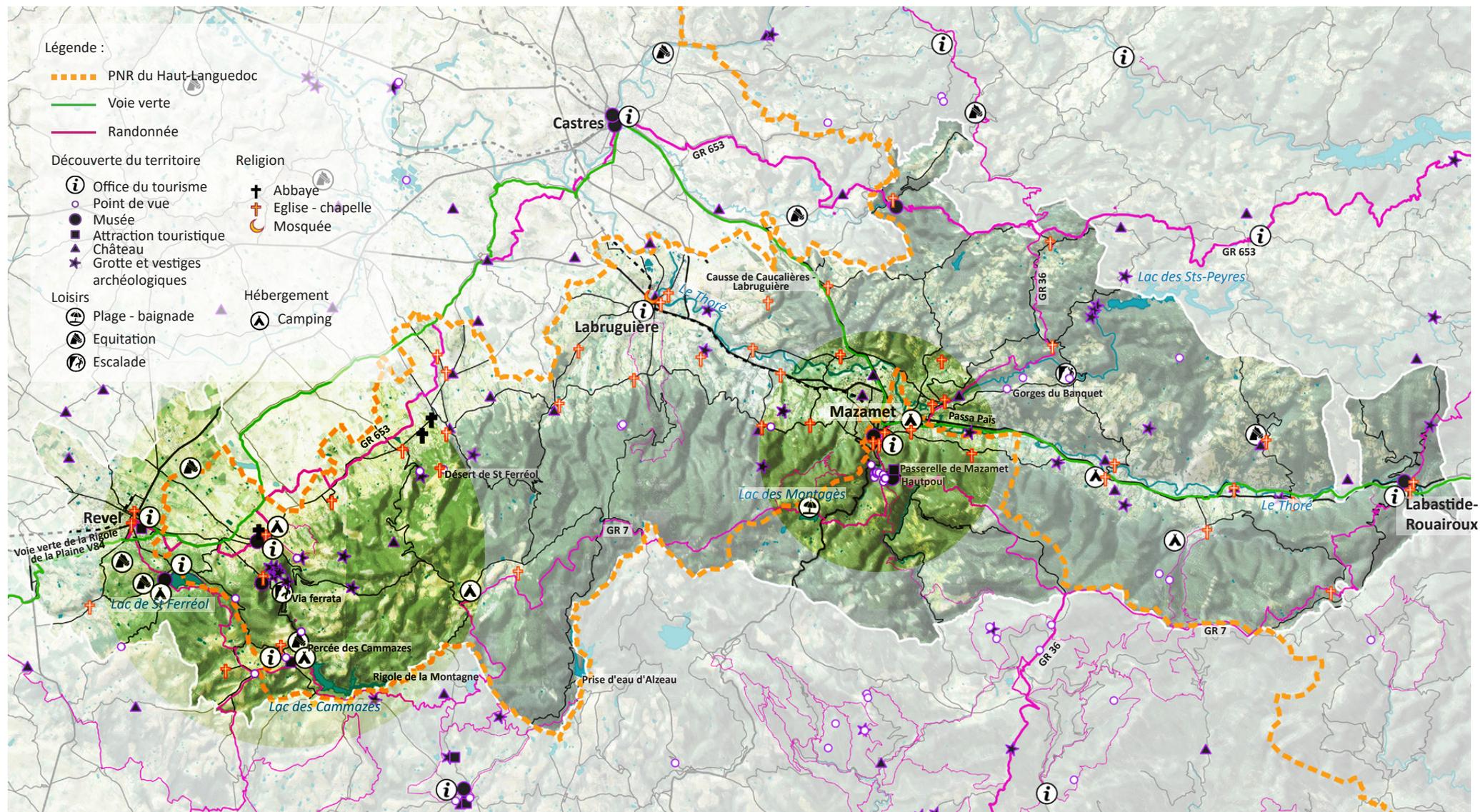
Développements urbains



L'implantation des bourgs est étroitement liée aux principaux axes de circulation - vecteurs des échanges commerciaux, religieux et guerriers - et au réseau hydrographique - ressource pour l'urbanisation, l'agriculture et l'industrie - qui ont marqué l'histoire du territoire. Les typologies d'implantation des bourgs sont décrites dans le chapitre 5.

Trois centralités urbaines se démarquent par leur échelle grâce à leur passé commercial : Revel - porte du "château d'eau" du Canal du Midi, en articulation avec le Pays Cathare et maintenant porte du PNR du Haut-Languedoc - Labruguière - entre Castres et l'embouchure de la vallée du Thoré et Mazamet, au carrefour des axes de la vallée du Thoré et de la transversale nord-sud, ancienne voie antique reliant Béziers, Carcassonne, Castres, Albi et Cahors. Ces polarités sont particulièrement sujettes aux dynamiques d'expansion urbaine.

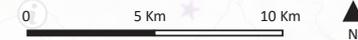
Tourisme



Le territoire est au cœur d'un réseau de connexions douces à grande échelle appuyées par des boucles plus locales, nord/sud, de randonnées touristiques et religieuses. Dans la vallée et la plaine, les voies vertes de la Rigole de la Plaine et Passa País (ancienne voie ferrée) longent la Montagne Noire, et se rejoignent à Castres. Beaucoup de chemins rejoignent la montagne, offrant ombrage et espaces de baignade.

Deux pôles touristiques forts sont facilement accessibles par les territoires voisins : Saint Ferréol-Revel et Mazamet. Le territoire possède un éventail d'attraits propices au tourisme vert et aux activités de plein air, mais aussi de nombreux attraits liés à l'histoire du site, de la préhistoire à l'époque industrielle.

Riche d'un passé religieux mouvementé, le territoire présente une diversité d'édifices religieux de différentes époques et confessions. Le fleuron étant les trois abbayes, situées à l'ouest du territoire, dont l'Abbaye-école de Sorèze, renommée pour son éducation de qualité depuis le 17^e siècle.



Un Plan de Paysage pour un Parc naturel régional

Un chapitre qui revient sur le contexte de la commande : Un Plan de Paysage piloté par le Parc naturel régional du Haut-Languedoc afin d'engager un dialogue entre élus et communautés au service de la gestion et préservation des paysages...

Le territoire du Plan de Paysage Vallée du Thoré et Montagne Noire couvre un périmètre évident d'un point de vue géographique et paysager mais complexe à appréhender administrativement car il regroupe plusieurs EPCI* et se situe à l'articulation entre plusieurs pôles d'influence et bassins de vie (Toulouse, Castres, Castelnaudary, Mazamet...).

Sa planification stratégique et territoriale est aujourd'hui assurée par des documents cadres différents (SCoT Autan-Cocagne, SCoT du Pays du Lauragais, Charte du Parc naturel régional, PLUi, etc.) eux-mêmes à des stades et niveaux d'avancement différents. D'ailleurs, certains sont actuellement en révision. L'échelle du PNR Haut-Languedoc se place comme la plus pertinente pour porter la gouvernance du Plan de Paysage comme c'est l'échelle la plus vaste proposant un document de planification qui est la Charte du Parc.

Il convient de bien saisir les enjeux de développement et de préservation à toutes ces échelles politico-administratives avant d'engager la démarche partenariale "supra-communale" que constitue un Plan de Paysage. Ce sera l'objet de ce chapitre.

1/ Dynamiques territoriales de projet

Un Plan de Paysage pour le PNR du Haut-Languedoc

Le PNR du Haut-Languedoc se dote progressivement d'outils Plans de Paysage. Initiés par le Ministère de la Transition écologique et pilotés par les territoires (collectivités locales, associations, PNR, Grands Sites de France etc.), Les Plans de Paysage invitent à porter un nouveau regard sur les territoires, leurs ressources et leurs fonctionnalités tout en remettant le Paysage au coeur du processus d'aménagement. Il s'agit également d'interpeller les acteurs du territoire sur les transformations du paysage au prisme des transitions écologiques, climatiques, économiques, sociales, autrement dit contribuer à faire projet commun et à en décliner des orientations au sein des outils de planification et de gestion de projets.

Après la Charte Architecturale et Paysagère des « Hautes Terres d'Oc et des plateaux de Gijou » (2015-2017) et le Plan de Paysage « Causse, Canyons et Vignobles du Minervo » (2019), vient le Plan de Paysage de la « Vallée du Thoré et de la Montagne Noire » (2021). A terme (2027-2030), le PNR se fixe comme objectif de couvrir l'ensemble des unités paysagères de son périmètre de Chartes Architecturales et Paysagères ou de Plans de Paysage (projets paysagers opérationnels équivalents).

Le périmètre de la Vallée du Thoré et de la Montagne Noire est en partie déjà bien documenté et certains de ses acteurs sont très sensibilisés aux questions du paysage. Cela s'explique en partie par la présence de l'acteur PNR qui a déjà défini 6 unités paysagères dans le cadre de la révision de sa Charte 2012-14 :

- Plaine de Castres,
- Causse de Caucalières – Labruguière,
- Agglomération mazamétaine,
- Sillon du Thoré,
- Serres, vallées et bassins du plateau des lacs,
- Échine et versant nord de la Montagne Noire.

Par ailleurs, les démarches supra-communales de SCoT (SCoT Pays Lauragais, SCoT Autan – Cocagne) ont défini depuis plus de 10 ans des premières cartes d'enjeux paysagers et les

trames Vertes et Bleues du territoire.

Enfin, le Plan de Paysage est aussi un dispositif d'animation territoriale associant élus, experts, socio-professionnels, habitants...

A ce titre, la démarche du Plan de Paysage Vallée du Thoré et Montagne Noire sera l'occasion d'associer aux 26 communes déjà adhérentes au PNR les 4 communes limitrophes - de Revel (Porte du Parc), Vaudreuille et les Brunels et l'agglomération mazamétaine - pour engager un dialogue autour des Paysages de la Montagne Noire et de la Vallée du Thoré.

Rappel des enjeux énoncés par le PNR HL

Le cahier des charges de la mission énonçait déjà le fil rouge de la démarche au travers de 2 problématiques clés :

- *Le Plan de paysage comme moteur du développement local et opportunité pour réfléchir plus transversalement sur la prospective et la transformation du territoire dans un contexte de réchauffement climatique*
- *Le Plan de Paysage comme liant et garant d'un même niveau d'exigence de qualité paysagère sur l'ensemble des unités paysagères concernées.*

Il identifiait déjà des enjeux et des fragilités menaçant l'équilibre des paysages et fixant des objectifs pour la démarche vers l'opérationnel :

- Maîtrise de l'urbanisation d'extension de bourg (mitage des fonciers agricoles, perte d'identité des villages, banalisation, standardisation de l'architecture dominée par le modèle du pavillon individuel...);
- Réflexion d'ensemble pour le traitement des coeurs de bourgs et entrées de village ;
- Soutien et reconnaissance du rôle des agriculteurs en termes de maintien/ gestion/ préservation des paysages

locaux, très qualitatifs en terme de biodiversité ;

- Réflexion partagée sur le développement touristique pour garantir le maintien de la qualité d'accueil du territoire.

Autres enjeux supra-communaux

A ces enjeux s'ajoutent au fur et à mesure de l'avancement de la démarche de concertation d'autres enjeux clés.

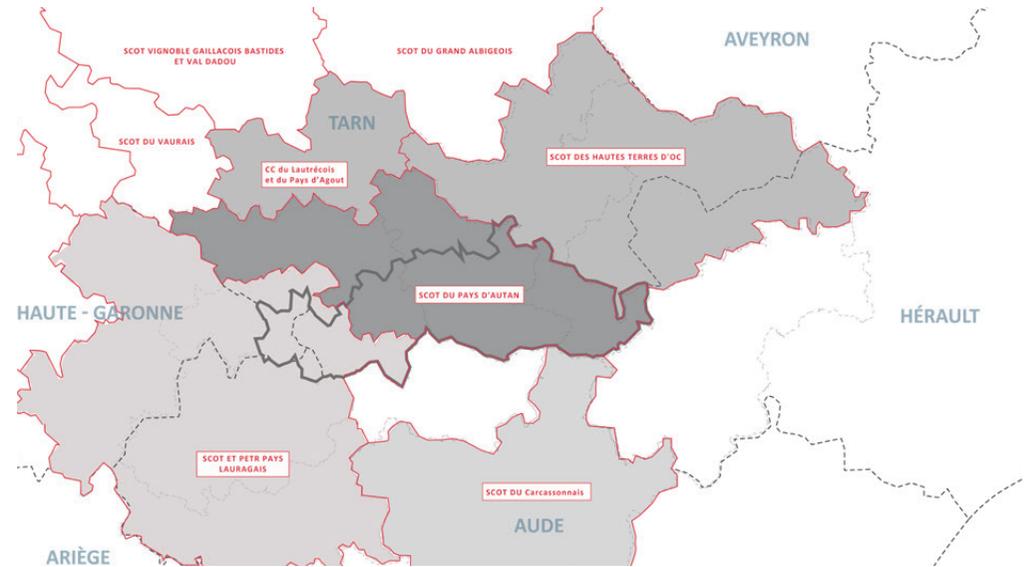
- Sensibilisation du public au paysage du quotidien,
- Sensibilisation des élus et habitants sur le système hydraulique et la gestion forestière,
- Adaptation de la gestion forestière pour limiter le risque et la pollution, limiter l'impact des coupes sur le paysage, lutter contre le réchauffement climatique et mieux valoriser la production bois sur le territoire,
- Encadrement des projets de parcs éoliens, de méthanisation et de photovoltaïque,
- Encadrement et insertion paysagère dans le cadre de la requalification de gros sites industriels en centre-ville et en fond de vallée,
- Changement d'image et de perception sur le patrimoine industriel,
- Accompagnement des changements de pratiques urbaines, agricoles, industrielles et forestières au profit de la biodiversité, de la conservation de la ressource en eau sur le territoire et de sa qualité,
- ...



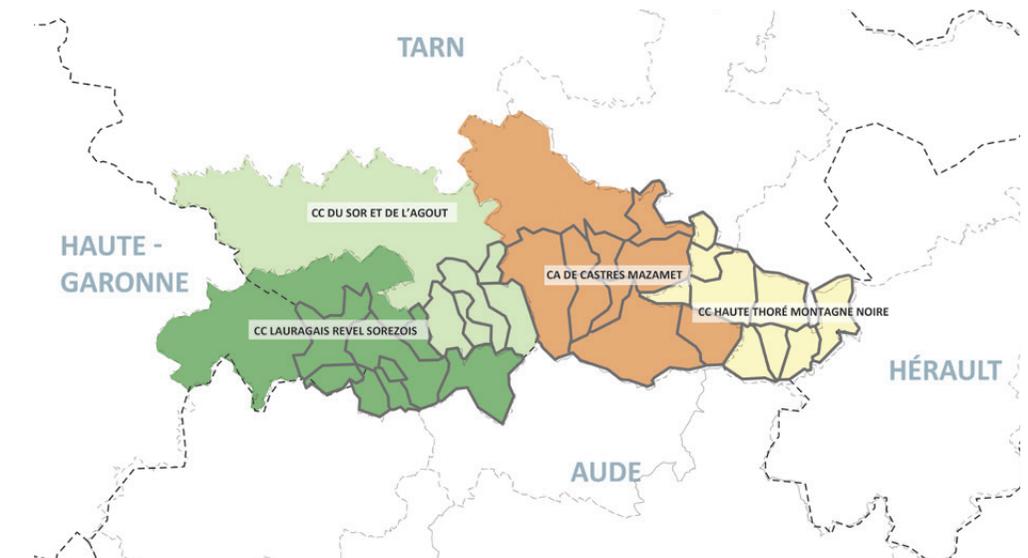
Un territoire situé au seuil du PNR HL, il s'agit de l'entrée sud-ouest du Parc qui s'ouvre sur la Ville-Porte de Revel et au-delà les bassins de Toulouse, Castres et Castelnaudary.



Un périmètre encadré par 2 acteurs forts de développement local en matière de paysage et d'environnement : le PNR HL et le PETR* du Lauragais (et PCAET*, ...).



Un périmètre encadré par 2 SCoT soit 2 réglementations paysagères supra-territoriales. Le SCoT Autan Cocagne (2011-2021) est actuellement en révision.



Un périmètre à cheval sur 4 EPCI aux stades différents en matière de planification et stratégie d'aménagement (1 PLUi en vigueur depuis 2020, 2 PLUi en cours d'élaboration...).

2/ Dynamiques communales et intercommunales de projet

Compréhension du contexte politico-administratif

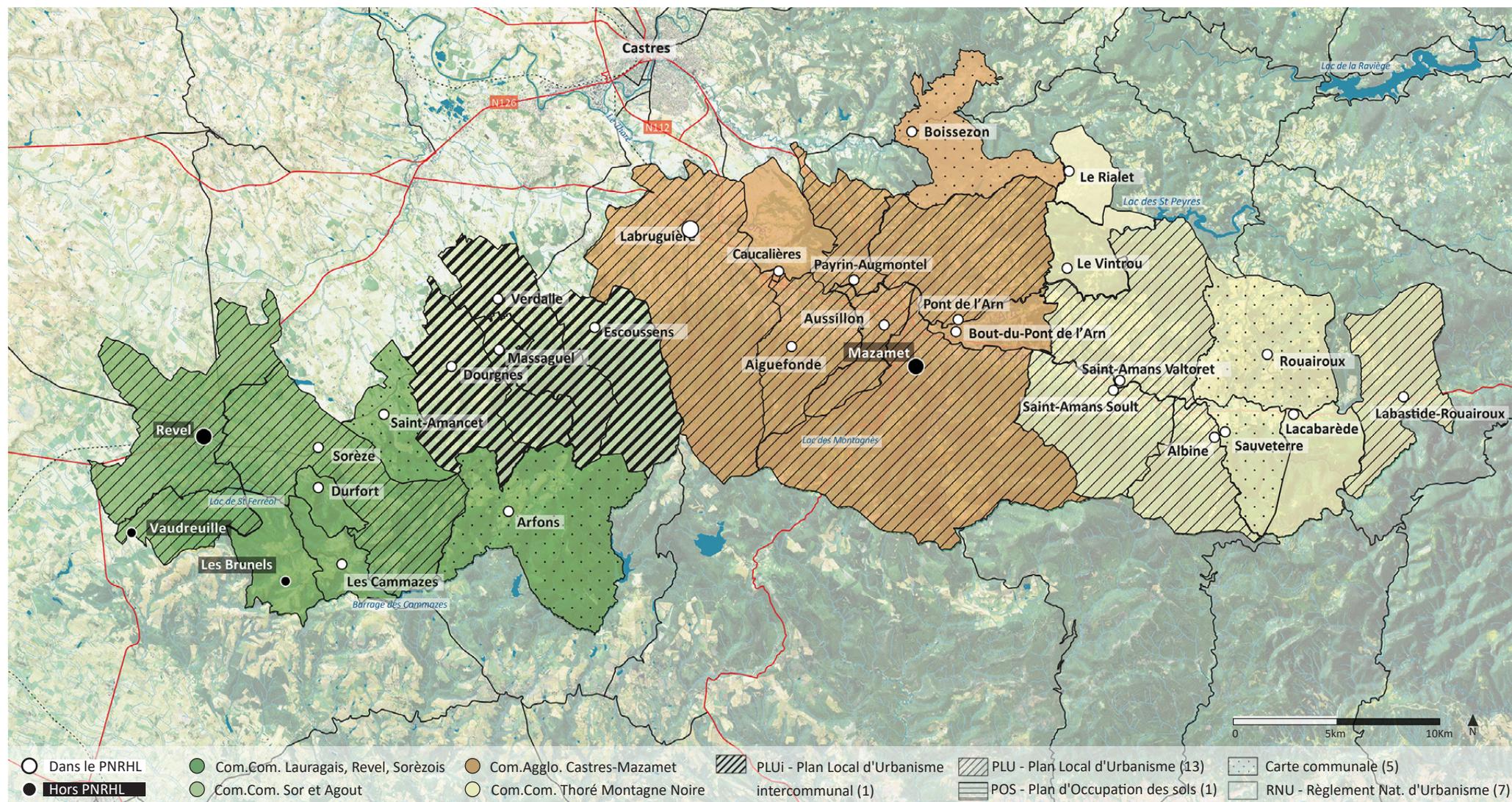
Le territoire du Plan de Paysage Vallée du Thoré et Montagne Noire couvre un périmètre évident d'un point de vue géographique et paysager mais complexe à appréhender administrativement car il recoupe plusieurs EPCI.

Sa planification stratégique et territoriale est par ailleurs assurée par des documents cadres différents, dont certains sont actuellement en cours de révision.

Le tableau et la cartographie ci-contre dressent l'état des lieux de la couverture urbanistique et réglementaire du territoire.

CONTEXTE POLITICO-ADMINISTRATIF ET DOCUMENTS D'URBANISME EN VIGUEUR				
SCoT	EPCI / PLUi	APPARTENANCE AU PNR	COMMUNE	DOCUMENTS D'URBANISME
Pays Lauragais SCoT 2018-2030 (approuvé nov. 2018)	CC Lauragais Revel Sorezois (PLUi en cours d'élaboration)	x	ARFONS	Carte Communale
		x	DURFORT	RNU
			LES BRUNELS	RNU
		x	LES CAMMAZES	RNU
			REVEL	PLU
		x	SAINT-AMANCET	Carte Communale
		x	SOREZE	PLU
	VAUDREUILLE	PLU		
Autan - Cocagne SCoT 2011 - 2021 (en cours de révision)	CC Sor et Agout (PLUi approuvé déc. 2019 - applicable janv. 2020)	x	DOURGNE	
		x	ESCOUSSENS	PLUi
		x	MASSAGUEL	
		x	VERDALLE	
	CA Castres-Mazamet	x	AIGUEFONDE	PLU
		x	AUSILLON	PLU
		x	BOISSEZON	Carte Communale
		x	CAUCALIERES	RNU
		x	LABRUGUIERE	PLU
			MAZAMET	PLU
		x	PAYRIN-AUGMONTEL	PLU
	x	PONT-DE-L'ARN	PLU	
	x	SAINT-AMANS-SOULT	PLU	
	CC Thoré Montagne Noire (PLUi en cours d'élaboration - arrêté juillet 2021)	x	ALBINE	PLU
		x	BOUT-DU-PONT-DE-L'ARN	POS
x		LABASTIDE-ROUAIROUX	PLU	
x		LACABAREDE	RNU	
x		LE RIALET	RNU	
x		ROUAIROUX	Carte Communale	
x		SAINT-AMANS-VALTORET	PLU	
x		LE VINTROU	RNU	
x	SAUVETERRE	Carte Communale		

EPCI, communes et documents d'urbanisme



D'une unité à l'autre : coutures et déchirures du paysage

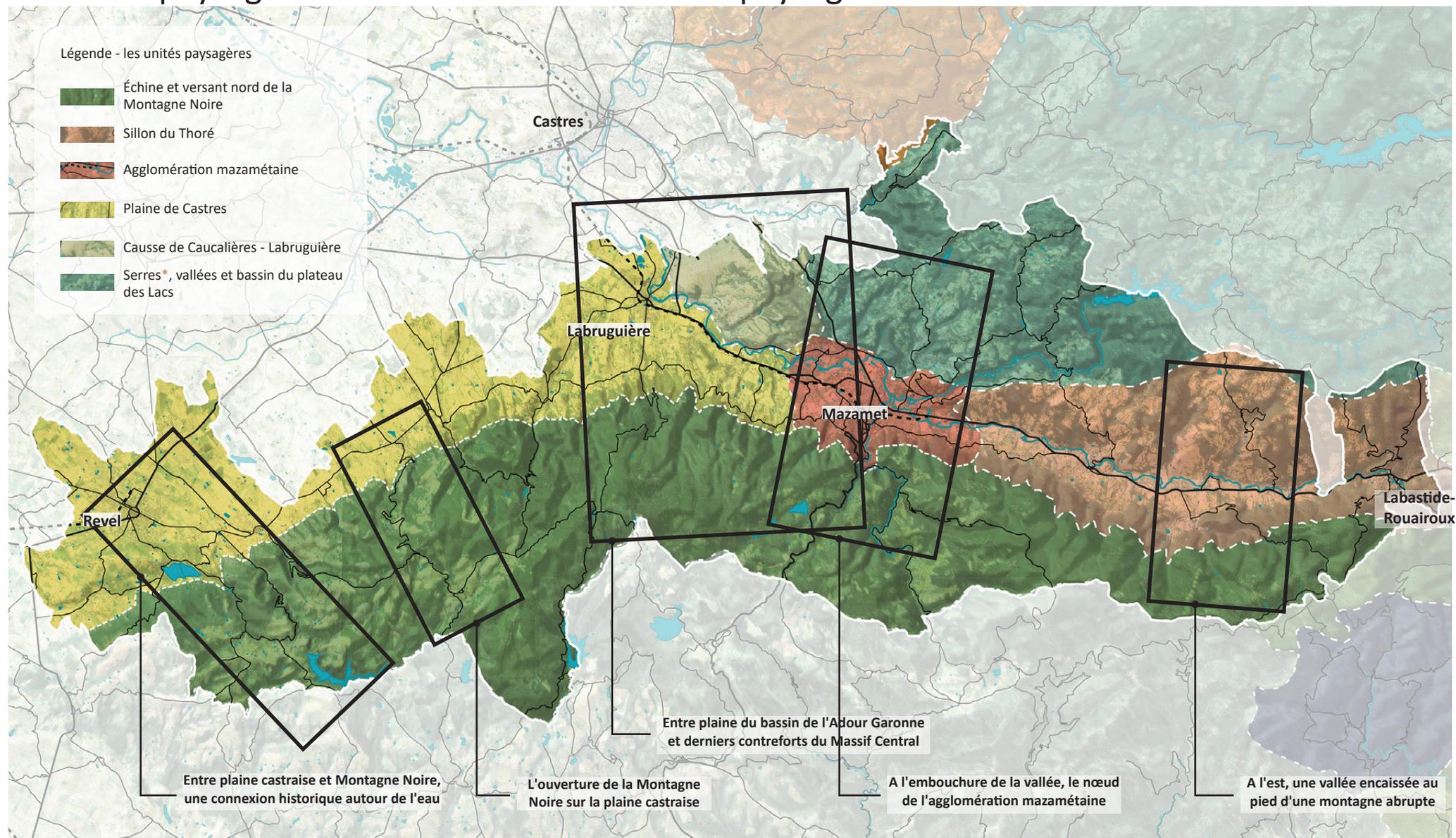
Un chapitre analytique résultant de visites de terrains, de rencontres avec les acteurs du territoire et du travail d'analyse mené parallèlement.

Le périmètre de la Vallée du Thoré et de la Montagne Noire est en partie déjà bien documenté et sensibilisé aux questions de paysage grâce à l'action du PNR qui a déjà établi et documenté 6 unités paysagères :

- Plaine de Castres,
- Causse de Caucalières – Labruguière,
- Agglomération mazamétaine,
- Sillon du Thoré,
- Serres, vallées et bassins du plateau des lacs,
- Echine et versant Nord de la Montagne Noire.

En complément du travail réalisé par le PNR, ce chapitre propose une lecture entre les unités paysagères qui considère les interfaces entre les paysages au moyen de blocs diagrammes. Les blocs diagrammes sont des sections choisies du territoire qui forment un dispositif visuel pédagogique de narration et qui permet de mieux appréhender le relief, les diverses pratiques du territoire et les liens entre les paysages. Ils seront le support de la réflexion sur les évolutions à l'œuvre, les opportunités ou les menaces qui agissent sur le paysage tout au long de la démarche Plan de paysage.

Transects paysagers et relations entre les unités paysagères du PNRHL



Afin de faciliter la lecture des blocs présentés dans les pages suivantes, ceux-ci ont tous été orientés vers le sud, en sens inverse des cartographies. Ce changement d'orientation permet de rendre visible ce qu'il se passe au pied de la Montagne Noire.



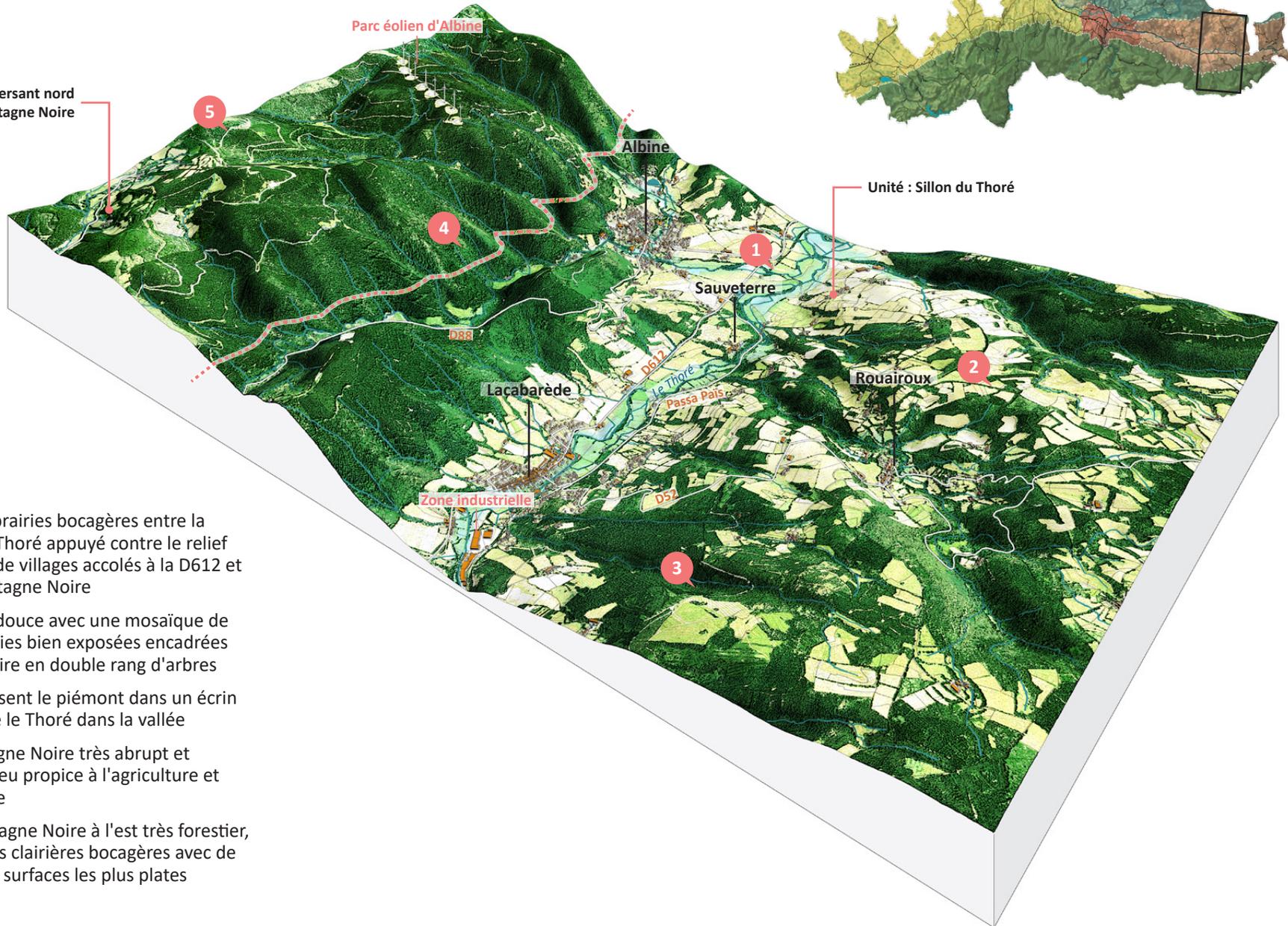
A l'est, une vallée encaissée au pied d'une montagne abrupte

Sillon du Thoré - Echine et versant nord de la Montagne Noire

0 0.5 1km



Unité: Echine et versant nord de la Montagne Noire



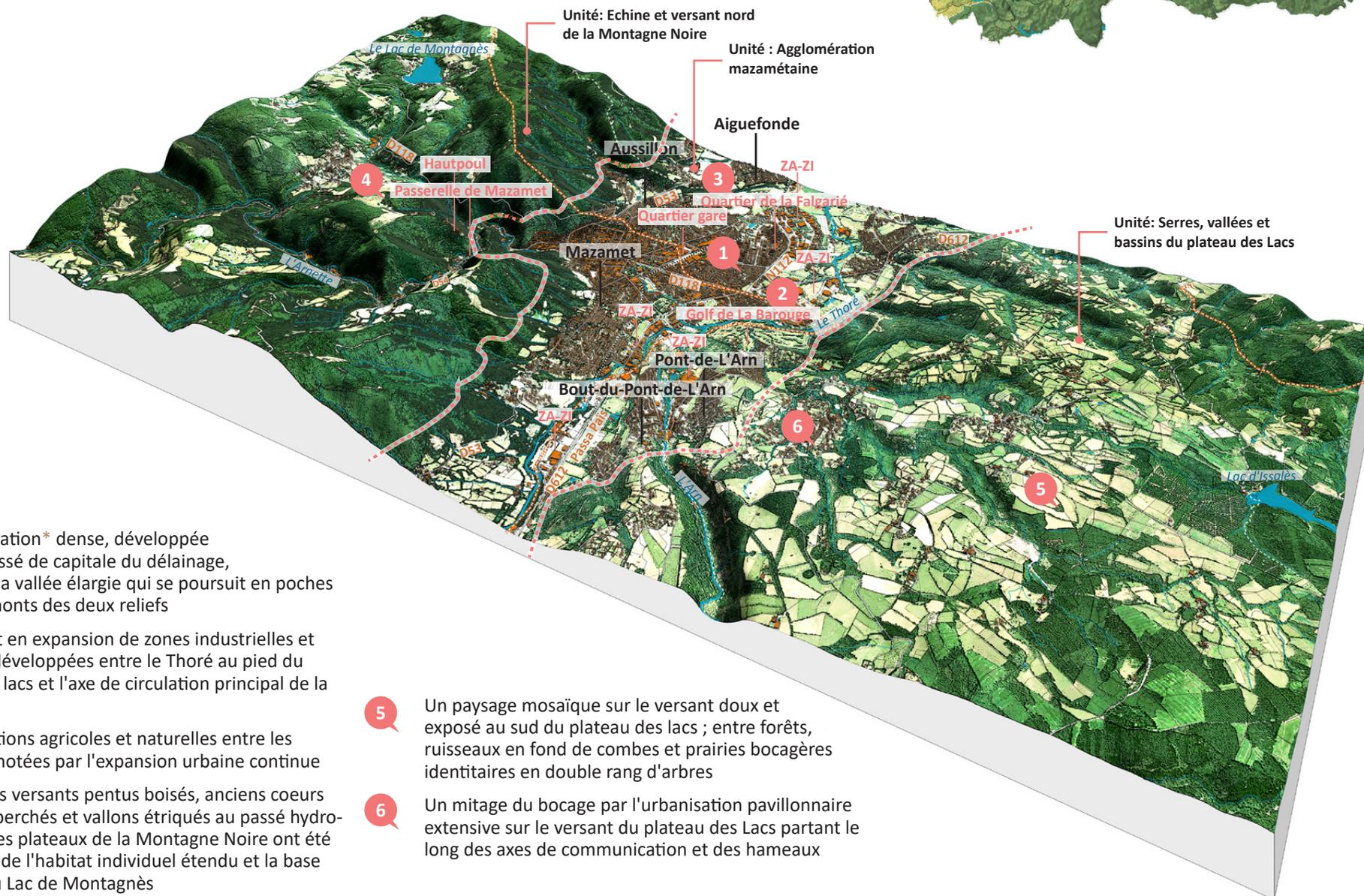
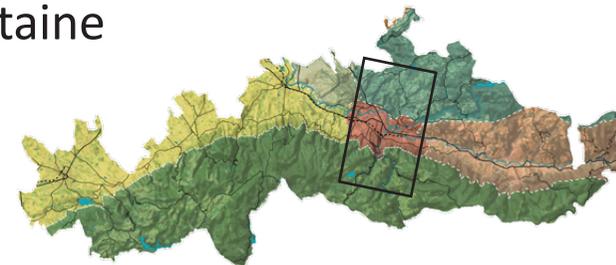
Unité : Sillon du Thoré

- 1 Une vallée fraîche de prairies bocagères entre la Montagne Noire et le Thoré appuyé contre le relief nord doux, parsemée de villages accolés à la D612 et en piémont de la Montagne Noire
- 2 Un piémont en pente douce avec une mosaïque de boisements et de prairies bien exposées encadrées par un bocage identitaire en double rang d'arbres
- 3 Des ruisseaux qui creusent le piémont dans un écrin boisé jusqu'à rejoindre le Thoré dans la vallée
- 4 Un ubac* de la Montagne Noire très abrupt et colonisé par la forêt, peu propice à l'agriculture et l'implantation humaine
- 5 Un plateau de la Montagne Noire à l'est très forestier, surmonté par de vastes clairières bocagères avec de petits hameaux sur les surfaces les plus plates

A l'embouchure de la vallée, le nœud de l'agglomération mazamétaine

Serres, vallées et bassins du plateau des Lacs - Agglomération mazamétaine - Echine et versant nord de la Montagne Noire

0 1 2km



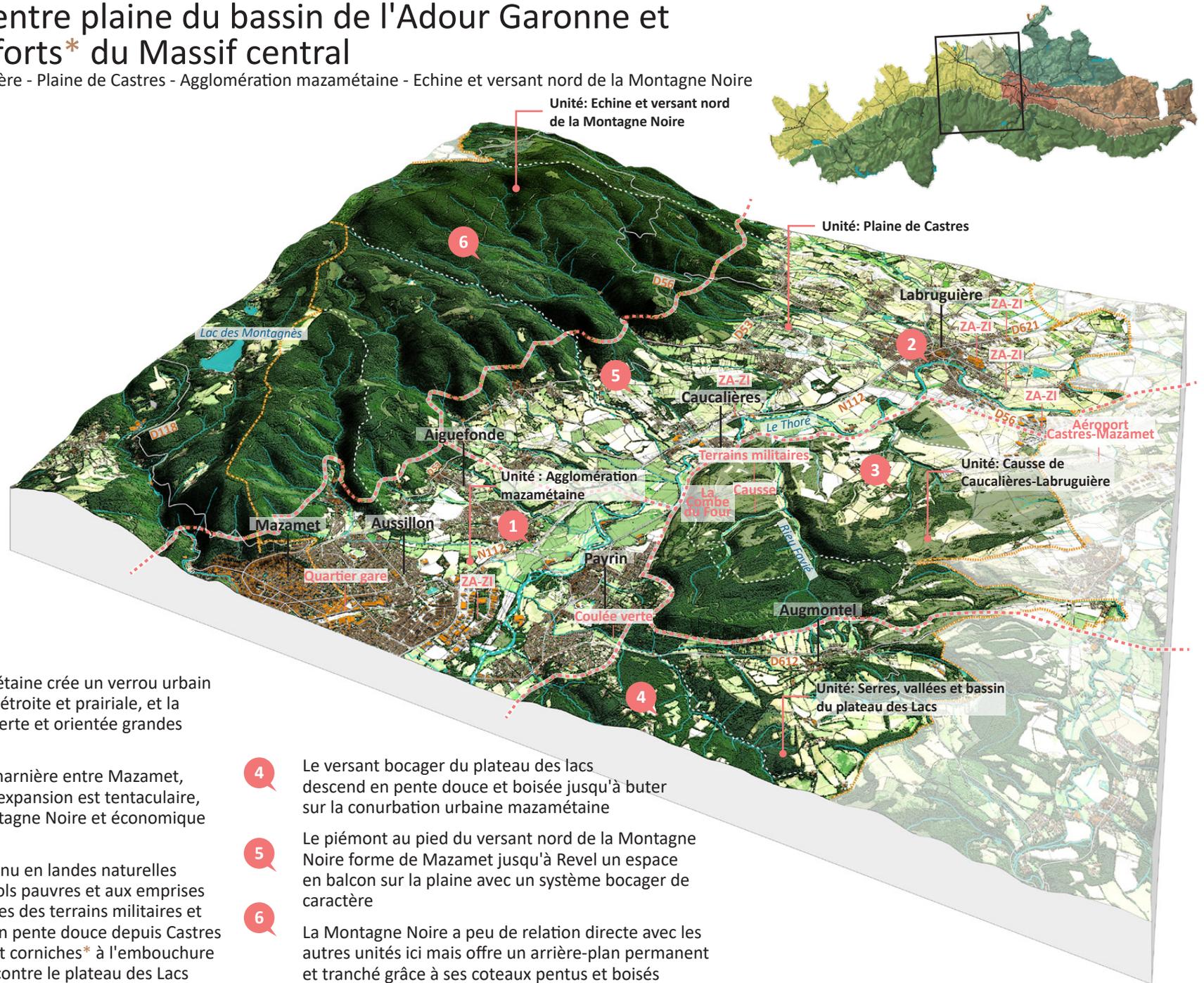
- 1 Une conurbation* dense, développée grâce au passé de capitale du délainage, au fond de la vallée élargie qui se poursuit en poches sur les piémonts des deux reliefs
- 2 Un chapelet en expansion de zones industrielles et d'activités développées entre le Thoré au pied du plateau des lacs et l'axe de circulation principal de la vallée
- 3 Des respirations agricoles et naturelles entre les bourgs grignotées par l'expansion urbaine continue
- 4 Entre grands versants pentus boisés, anciens coeurs de villages perchés et vallons étriqués au passé hydro-industriel, les plateaux de la Montagne Noire ont été investis par de l'habitat individuel étendu et la base de loisirs du Lac de Montagnès

- 5 Un paysage mosaïque sur le versant doux et exposé au sud du plateau des lacs ; entre forêts, ruisseaux en fond de combes et prairies bocagères identitaires en double rang d'arbres
- 6 Un mitage du bocage par l'urbanisation pavillonnaire extensive sur le versant du plateau des Lacs partant le long des axes de communication et des hameaux

A l'articulation entre plaine du bassin de l'Adour Garonne et derniers contreforts* du Massif central

Causse de Caucalières Labruguière - Plaine de Castres - Agglomération mazamétaine - Echine et versant nord de la Montagne Noire

0 1 2km



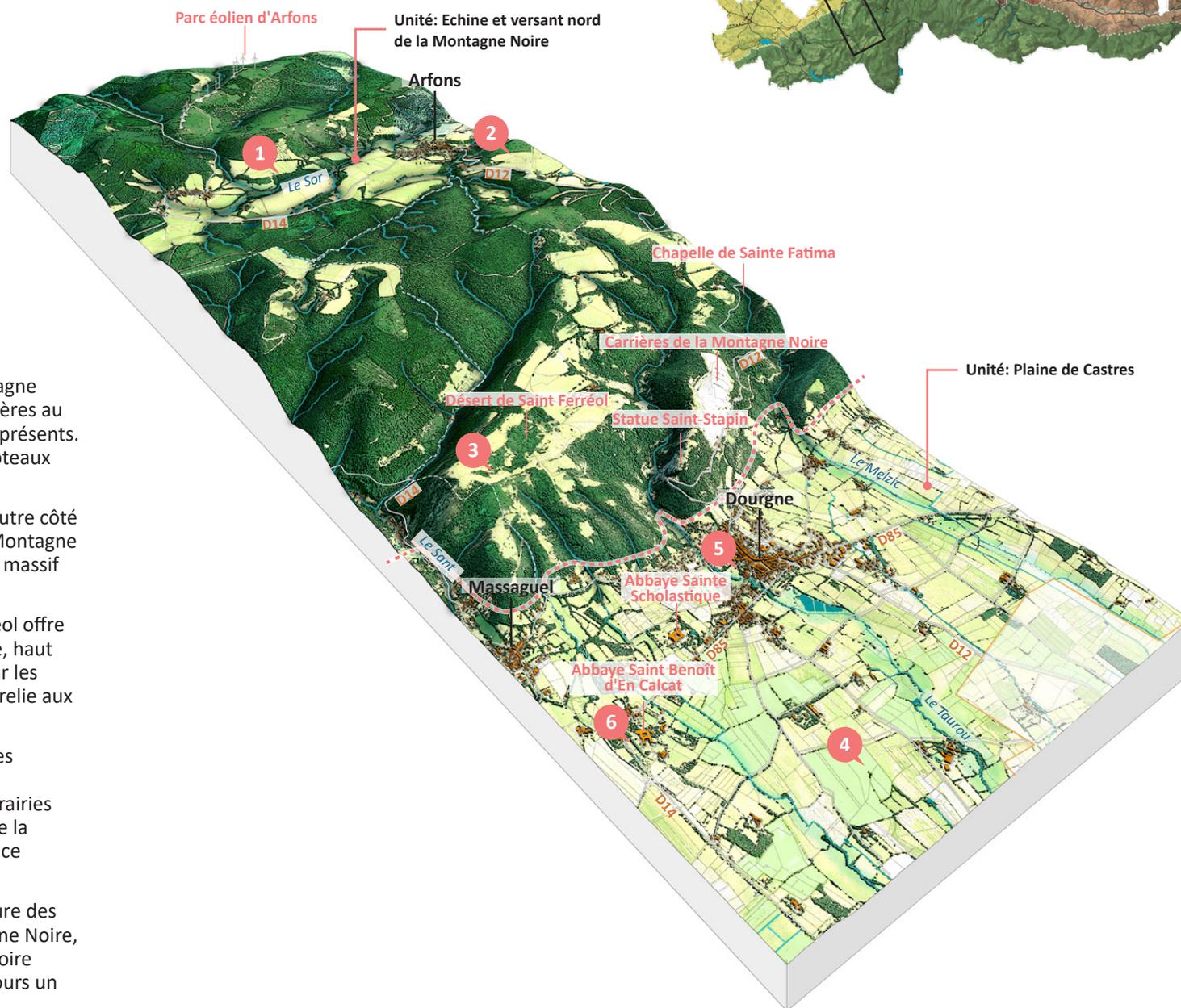
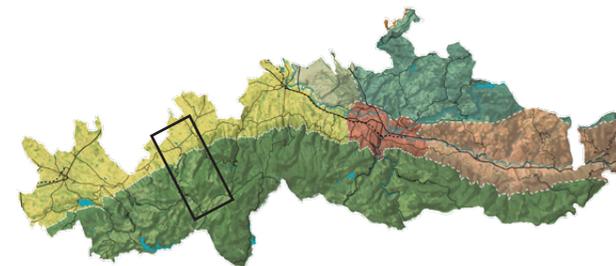
- 1 L'Agglomération mazamétaine crée un verrou urbain entre la vallée du Thoré, étroite et prairiale, et la plaine Castraise plus ouverte et orientée grandes cultures
- 2 Labruguière est la ville charnière entre Mazamet, Castres et la plaine. Son expansion est tentaculaire, résidentielle vers la Montagne Noire et économique vers Castres
- 3 Un causse ouvert maintenu en landes naturelles grâce au pâturage, aux sols pauvres et aux emprises closes largement étendues des terrains militaires et de l'aéroport. Un relief en pente douce depuis Castres qui s'élançe en plateau et corniches* à l'embouchure de la vallée du Thoré et contre le plateau des Lacs

- 4 Le versant bocager du plateau des lacs descend en pente douce et boisée jusqu'à buter sur la conurbation urbaine mazamétaine
- 5 Le piémont au pied du versant nord de la Montagne Noire forme de Mazamet jusqu'à Revel un espace en balcon sur la plaine avec un système bocager de caractère
- 6 La Montagne Noire a peu de relation directe avec les autres unités ici mais offre un arrière-plan permanent et tranché grâce à ses coteaux pentus et boisés

L'ouverture de la Montagne Noire sur la plaine castraise

Plaine de Castres - Echine et versant nord de la Montagne Noire

0 0.5 1km

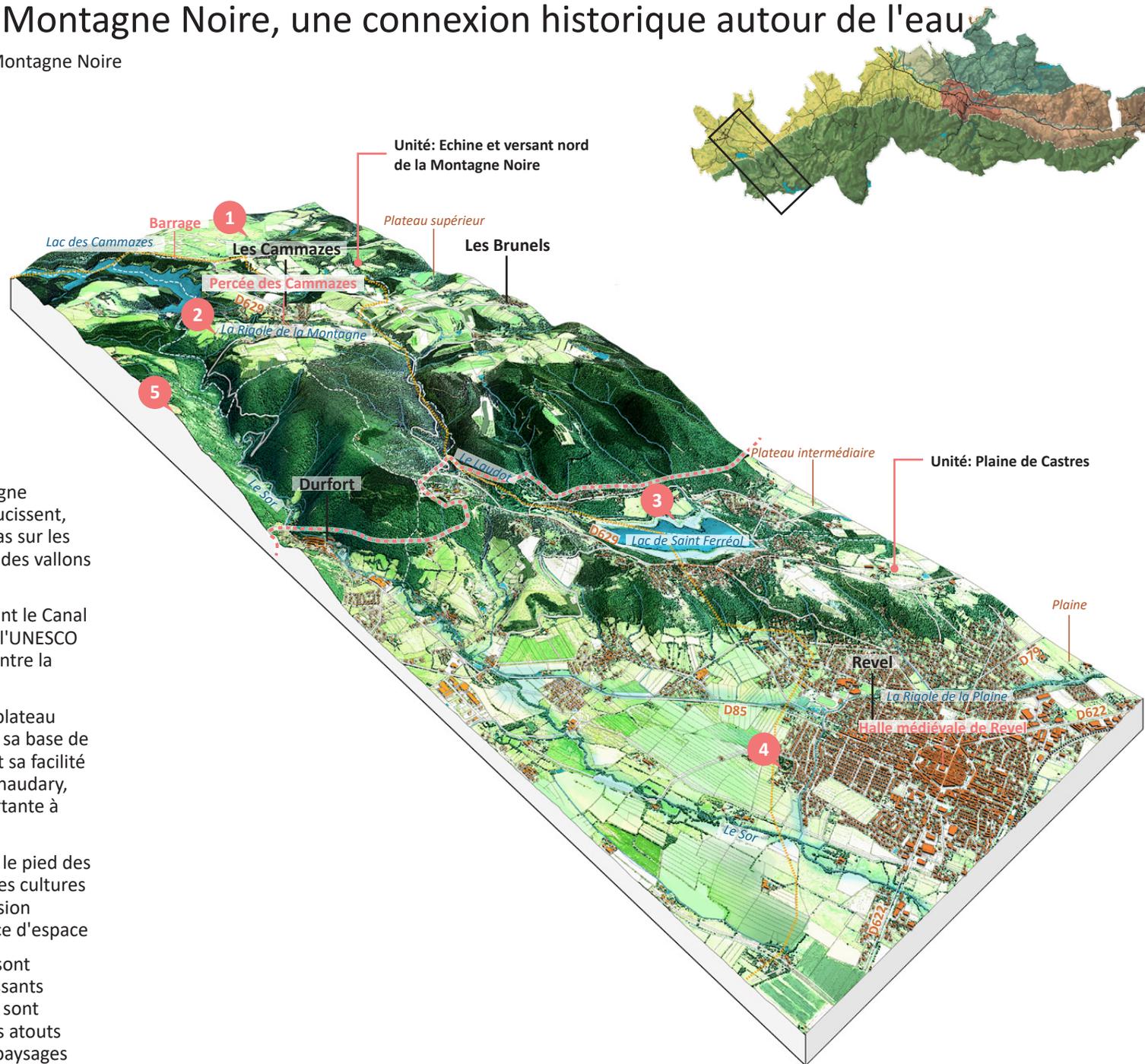


- 1 A l'ouest du territoire, le plateau de la Montagne Noire s'élargit, ouvrant de plus grandes clairières au bocage lâche dans les massifs forestiers très présents. La façade nord reste très abrupte avec ses coteaux boisés
- 2 Faisant directement face aux Pyrénées de l'autre côté de la plaine audoise, le plateau ouest de la Montagne Noire offre des vues impressionnantes sur le massif frontalier
- 3 Isolé sur son éperon, le Désert de Saint Ferréol offre un micro-paysage particulier avec son cause, haut lieu de biodiversité. Un espace privilégié pour les pèlerinages locaux, de nombreux sentiers le relie aux Abbayes dans la plaine
- 4 La topographie douce de la plaine a facilité les remembrements et la disparition du bocage, entraînant le remplacement progressif des prairies d'élevage par de grandes cultures. Au pied de la Montagne Noire, notamment autour du Sor, ce bocage reste présent
- 5 Les villages viennent s'appuyer à l'embouchure des vallons et sur les piémonts bas de la Montagne Noire, libérant la plaine pour l'agriculture. Un territoire au passé religieux fort et mouvementé toujours un présent grâce aux abbayes
- 6

Entre plaine castraise et Montagne Noire, une connexion historique autour de l'eau

Plaine de Castres - Echine et versant nord de la Montagne Noire

0 0.5 1 1.5km



- 1 A l'extrémité ouest du massif de la Montagne Noire, les pentes au sud et à l'ouest s'adoucissent, permettant à l'agriculture de prendre le pas sur les massifs forestiers qui se rétractent autour des vallons et sur les coteaux pentus du versant nord
- 2 Un réseau hydraulique ingénieux alimentant le Canal du Midi, inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO qui crée un lien historique et touristique entre la plaine et la montagne
- 3 Le Lac de Saint Ferréol prend place sur le plateau intermédiaire de la Montagne Noire. Avec sa base de loisirs, son pavillonnaire de villégiature* et sa facilité d'accès depuis Castres, Toulouse et Castelnaudary, il forme une articulation touristique importante à l'entrée ouest du PNR du Haut-Languedoc
- 4 La plaine, au relief très faible à l'ouest dès le pied des coteaux, montre une dominante de grandes cultures ouvertes et un développement de l'expansion pavillonnaire banalisée très consommatrice d'espace
- 5 Les promontoires de Callet et Berniquaut sont révélateurs d'un certain type de reliefs cassants du versant nord de la Montagne Noire. Ce sont également des sites d'exception pour leurs atouts archéologiques et pour l'observation des paysages

Retour sur l'immersion : vers une identité du territoire

Un chapitre sensible qui se présente sous la forme d'un atlas photographique et propose d'explorer les qualités communes des paysages de la Montagne Noire et la Vallée du Thoré.

Les paysages du territoire se caractérisent par leur diversité et leur contraste. Chaque unité paysagère se distingue par un ensemble relativement homogène sur le plan de la géographie, de la topographie, de l'utilisation de l'espace et de la couverture végétale. Pour autant, si elles peuvent être perçues comme des "mondes" parallèles qui se côtoient, quelques traits d'unions et qualités partagées se dégagent :

- Un territoire rural dévitalisé mais parsemé de villages actifs réinvestis par ses habitants
- La forêt et les haies bocagères comme trame structurante en arrière-plan des paysages.
- Des dispositifs urbains et architecturaux qui témoignent d'une culture d'adaptation au climat rude et changeant
- Des aménagements et une implantation humaine guidés par l'eau, un système hydraulique exploité par l'homme pour l'activité et les loisirs
- Des conditions de terrain qui ont poussé au développement du pâturage, qui contribue au maintien d'un paysage bocager fort
- Un passé industriel marqueur du paysage et de nombreuses friches à réinvestir
- Une communauté religieuse discrète mais bien présente

1/ Un territoire parsemé de villages vivants

Le périmètre étudié comprend 30 villes et villages qui offrent un cadre de vie chaleureux et/ ou animé. A contrario de certains secteurs ruraux, où l'industrie prospère du XIX^{ème} siècle a périclité entraînant une fuite massive de ses habitants et un ralentissement des travaux d'aménagement, certains bourgs du territoire témoignent d'un réinvestissement intéressant par ses habitants et véhiculent une image positive de ce dernier.

Qu'il s'agisse d'initiatives portées par les habitants ou par les municipalités, les aménagements réalisés avec des moyens divers rendent la découverte des bourgs et la vie urbaine agréable. Même en l'absence des habitants, leur présence se fait sentir, insufflant une âme au village.

3 axes de vivification se dégagent :

- La restauration architecturale des bâtiments (de la rénovation du bâti à la peinture des ouvrants) et le réaménagement des espaces publics (ré-équilibre de la place de la voiture, aménagement d'espaces de rencontre...)
- La végétalisation des espaces publics et des jardins souvent en ceinture périphérique du bourg contribue aux îlots de fraîcheur
- La mise en récit des bourgs (exposition photo, plaques explicatives historiques, parcours découvertes...)

POINTS DE VIGILANCE

- Étalement urbain, résidentialisation secondaire, banalisation architecturale et franges peu qualitatives : une évolution à surveiller et encadrer, notamment sur l'expansion pavillonnaire, qu'on retrouve surtout dans la plaine castraise et la vallée du Thoré.
- Vacance des bâtis anciens : un abandon des anciens noyaux urbains (architecture austère, rénovations coûteuses...) qui peut pousser à la dévitalisation du bourg.

PROSPECTIVE

- Mettre en place des outils pour mieux intégrer et revivifier les bourgs et leur centre urbain.
- Proposer des préconisations de qualité urbaine, architecturale et paysagère.
- Végétaliser et revaloriser les entrées de villes « Portes sur le grand paysage » et les franges et lutter contre le mitage des terres agricoles.
- Sensibiliser et favoriser l'insertion paysagère des lotissements pavillonnaires et des isolats.
- Requestionner et transformer l'urbanisme très « routier » caractéristique des villages-rues de la vallée du Thoré.

- Des bourgs moins attractifs sur une partie du territoire : leur apparence moins accueillante, voire un peu triste, la dominance de la voiture dans l'espace public... des phénomènes à contrer pour revitaliser la vie urbaine. Des situations qui se rencontrent plutôt dans les villages-rue le long de l'axe principal de la vallée du Thoré. Les bourgs perchés et les bastides* sont plus préservés.
- Encourager la politique de lutte contre l'étalement urbain (récupération de la vacance, densification, etc.).
- Préserver les parcelles agricoles à proximité des villes et réinterroger leur production pour encourager les circuits courts et permettre la vente directe tout en contribuant à la qualité de vie locale.
- Préserver les parcelles agricoles de la revente non maîtrisée en terrains à bâtir qui artificialise les sols, un phénomène très lié aux départs en retraite des agriculteurs et de la difficulté de trouver un repreneur.

Dialogue entre les habitants, leur village et leur histoire : un fourmillement de vie urbaine à Durfort



De l'aménagement communal aux touches personnelles des habitants : des villages vivants



1 Réaménagement du centre-bourg et ré-équilibre du partage de la rue entre voitures et piétons - Sorèze



2 De nouveaux aménagements pour offrir des lieux de vie communautaires - Boissezon



3 Des tables de pique-nique ombragées par les platanes au bord de la rivière - Vaudreuille



4 Festival à ciel ouvert mettant en scène les vitrines des commerces vacants en centre-ville - Labrugière



5 Des volets et des portes peintes, égayant les façades - Les Cammazes



6 Un jeu de piste pour tous à travers le village et son histoire - Durfort



7 Banc de maçonnerie solidaire du mur de façade côté rue pour profiter du soleil et ouvrir le dialogue avec les voisins - Arfons



8 Des jardinières installées par les habitants forment des jardins de rue - Massaguel



9 En périphérie des centres anciens, des jardins familiaux courant jusqu'au cours d'eau - Boissezon

2/ Un territoire marqué par le bois

Le territoire est profondément marqué par la forêt, le bois et l'arbre hors forêt.

Chaque unité paysagère présente un faciès différent et typique, visible d'une unité à l'autre comme un arrière-plan, qu'il s'agisse d'un relief montagneux, d'une plaine ou d'une vallée en contre-bas.

Les massifs forestiers, essentiellement composés de hêtraies-sapinières, voire de Douglas pour le privé, se présentent sous forme de larges ensembles de monoculture. Un profil largement lié aux plantations issues du FFN (Fond forestier national) entre 1950 et 1990.

L'activité de la filière bois est bien visible, plaçant la forêt au cœur de l'économie : travaux en bord de route, coupes franches, régénérations, tas de bois, scieries en plaine, piquets de clôture agricole ...

Le territoire possède également un vrai patrimoine préservé d'arbres d'alignement ombrageant les routes de la vallée, de la plaine et les corniches* montagnardes. Les essences sont diversifiées selon les alignements (limitant les risques de transmission des maladies) et des alignements ont été renouvelés depuis la seconde moitié du XXe siècle, montrant une volonté de pérennisation de ces formations arborées dans le système paysager.

De larges coupes de conifères créent un changement majeur dans les paysages de la Montagne Noire comme ci-dessous à Arfons

POINTS DE VIGILANCE

- Arrivée à maturité synchronisée des boisements liés au FFN : un impact sur la biodiversité et le paysage à gérer, accompagner et communiquer dans un premier temps pendant les grandes périodes de coupes puis vis-à-vis des replantations pour reconstituer l'état boisé, obligation légale.
- Changement climatique : des réflexions et des expérimentations menées pour changer de pratiques mais pas encore de recul scientifique suffisant. Une mise en action complexe avec les propriétaires privés qui possèdent soit de très grandes parcelles (env. 300ha) ou des micro-parcelles isolées, dont beaucoup

PROSPECTIVE

- Développer l'accompagnement de l'arrivée à maturité des bois du territoire en échelonnant les coupes à blanc et sensibiliser le public à ce paysage évolutif.
- Poursuivre la diversification de la forêt et la promotion des expérimentations déjà menées sur le territoire dans le cadre de la lutte contre le changement climatique (implantation d'essences adaptées au climat de demain, mixage des essences).
- Stimuler la filière bois en développant des filières du matériau brut au produit fini et en valorisant

ne sont plus gérées et entretenues.

- Système bocager : une veille à mener pour ne pas perdre les haies au profit du remembrement et de la mécanisation, et un renouvellement à suivre.
- Entreprises de transformation du bois et artificialisation des sols : un équilibre à trouver pour limiter l'imperméabilisation des sols et la consommation des terres agricoles et naturelles tout en favorisant l'exploitation locale du bois.
- Ripisylves* : des ripisylves, parfois très restreintes le long des prairies, favorisent l'érosion et peu attrayantes pour la biodiversité.

l'utilisation des bois locaux dans l'aménagement et la construction.

- Préserver la diversité des milieux, leurs qualités et leurs connexions écologiques.
- Restaurer, maintenir les haies (système fossé/ butte/ arbre) et en faire un patrimoine collectif pour mieux la protéger.
- Encourager la plantation d'arbres sur les espaces de prairies et les abords d'exploitation (intra et inter parcelles).



Les arbres au cœur du territoire



3/ Une urbanisation ancienne qui a su s'adapter au climat local

Le territoire possède un patrimoine bâti plutôt ancien et vernaculaire* (sauf espaces pavillonnaires, d'activités et d'industrie construits depuis la seconde moitié du XXe siècle) qui permet d'apprécier les techniques traditionnelles de protection contre les intempéries.

Différents dispositifs architecturaux sont recensés sur le territoire qui permettent de lutter contre la chaleur, le vent d'Autan, le temps changeant comme les pluies à caractère cévenol... Un climat particulier, tributaire des effets de nébulosité sur les reliefs qui contribue à déterminer deux domaines climatiques ayant des incidences sur le bâti, son implantation et sur les voies de communication.

Les bâtiments se parent de crépi et d'essentage de schiste pour l'isolation thermique et protéger l'ossature du mur contre la pluie qui attaque les joints entre les pierres.

Les matériaux de toiture sont issus de la roche locale : le schiste à l'est, issu de la montagne, et la tuile canal, faite d'argile à l'ouest. Les constructions à l'interface de la Montagne Noire et de la plaine dans le Tarn associent l'essentage à des couvertures de tuile canal, une particularité très locale.

Pour se protéger du soleil, les rues sont étroites, certaines maisons offrent des encorbellements ou des galeries pour plus d'ombrage ou de protection contre la pluie, les places sont plantées de platanes qui abritent des bancs.

Dans le bourg comme dans les champs, un réseau de fossés permet de drainer l'eau lors des fortes pluies.

Le bois est peu présent dans l'architecture, ce qui s'explique par le passé de la Montagne noire, paysage ouvert de terrasses où les forêts ont été largement défrichées et donc ne proposaient pas une ressource suffisante à exploiter.

Les bâtisseurs ont su tirer profit du schiste en sous-sol pour les toitures et les essentages des façades ventées comme à Arfons



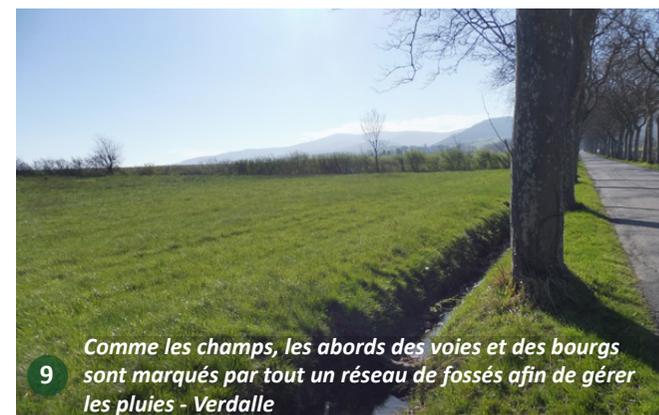
POINTS DE VIGILANCE

- Dégradation des crépis et des essentages par le temps : une rénovation rendue difficile par la disparition progressive du savoir-faire de l'essentage qui rend l'opération plus coûteuse.
- Essentage en amiante ciment : une technique apparue dans le 3ième quart du XXe siècle, entraînant la raréfaction de l'essentage de schiste traditionnel. Moins coûteuse à mettre en place à l'époque, le démantèlement de l'amiante pose aujourd'hui de nombreux problèmes.
- Banalisation des nouvelles constructions : un développement du style néoprovençal bien différent de l'architecture vernaculaire locale qui s'intensifie avec l'expansion pavillonnaire et qui ne répond pas toujours aux besoins pour lutter contre les forces du climat local.
- Maladies du platane : sujet à trois maladies, le platane est particulièrement impacté par le chancre coloré qui peut faire dépérir des parties entières de l'arbre. Une situation de crise notamment sur le Canal du Midi et toutes les places du sud, où le platane prédomine.

PROSPECTIVE

- Accompagner la restauration du bâti ancien.
- Promouvoir l'usage des matériaux et formes locales de construction.
- Retrouver les savoir-faire anciens.
- Encadrer la construction nouvelle.
- Repenser les futures plantations des espaces publics pour s'adapter au changement climatique et aux maladies.
- Sensibiliser et favoriser l'insertion paysagère des lotissements pavillonnaires et des isolats.
- Limiter l'artificialisation et l'imperméabilisation des sols dans les fonds de vallées et près des cours d'eau.
- Réfléchir à l'opportunité d'intégrer le bois dans la construction maintenant que la ressource est abondante sur le territoire

Des dispositifs urbains et architecturaux qui renvoient à l'adaptation au climat



4/ Un système hydraulique "fascinant et façonnant"

A l'amont du bassin versant de l'Agout et en limite de la ligne de partage des eaux entre l'Atlantique et la Méditerranée, le territoire est marqué par un important chevelu hydraulique qui a creusé de profonds vallons forestiers sur les versants montagneux. Dans la vallée et la plaine, les cours d'eau se font discrets, repérables grâce à leur ripisylve. Le Thoré se démarque par son interaction avec l'axe principal de communication de la vallée et les bourgs qui se sont développés entre versant abrupt de la Montagne Noire et le Thoré.

L'eau est une ressource que l'Homme a su exploiter sur le territoire :

- Utilisation de la force hydraulique pour l'industrie et la production d'énergie.
- Création d'un système de béals* et pesquiers* pour irriguer et contenir l'eau sur les terres agricoles.

- Approvisionnement du Canal du Midi en eau grâce à la construction de lacs et rigoles, classées au patrimoine mondial de l'UNESCO.

L'eau fait également partie de la vie quotidienne des habitants grâce sa présence dans les bourgs (lavoirs, fontaines, rigoles, fossés, égouts à ciel ouvert...)

Chargé d'un passé industriel très polluant, les rivières conserve une certaine image pejorative qui ne reflète pas la qualité de l'eau et la biodiversité liée aux rivières qui ont grandement évoluées même si leur équilibre reste fragile.

Enfin, plus symboliquement la Montagne Noire à l'ouest du périmètre étudié est souvent considérée comme le « château d'eau » du Canal du Midi. Le territoire s'inscrit en effet pour partie dans le système hydraulique du canal de Pierre-Paul Riquet via ses rigoles d'alimentation.

POINTS DE VIGILANCE

- Imperméabilisation des sols et crues : un risque accru d'inondation et de débordements des cours d'eau dû à l'artificialisation des sols.
- Qualité de l'eau : risque de dégradation lié à la mise à nu des sols (agriculture hors prairies permanentes et cultures sans labour, coupes forestières, enrésinement des boisements, piétinement et dégradation liés au tourisme...) et au développement de cyanobactéries, renforcé avec le changement climatique.
- Surfréquentation des espaces naturels et des plans d'eau d'agrément : renforcement des menaces sur la qualité de l'eau.
- Friches industrielles et obstacles à l'écoulement : nombre de seuils et autres obstacles n'ont plus forcément d'utilité aujourd'hui et pourraient être renaturés.
- Déprise agricole et disparition des ouvrages hydrauliques : un patrimoine d'irrigation qui pourrait disparaître à défaut d'utilisation et d'entretien.

PROSPECTIVE

- Réintroduire le système d'irrigation traditionnel.
- Concilier les usages de loisirs et de biodiversité.
- Réglementer et organiser l'accueil du public dans les espaces naturels sensibles attractifs du territoire afin de garantir leur préservation.
- Développer la connaissance et la pédagogie autour des savoir-faire liés à l'eau dans la Montagne Noire et à proximité des ouvrages d'art hydrauliques (retenues, conduites forcées, canaux liés au Canal du Midi, etc).
- Soigner l'insertion paysagère des opérations dans le cadre des projets de requalification de sites industriels en centre-ville et fond de vallée.
- Anticiper le changement climatique et conserver la ressource en eau sur le territoire en expérimentant et développant des solutions à destination du monde agricole.
- Limiter l'impact des activités économiques et de l'urbanisation sur l'équilibre des milieux et de la biodiversité (continuités écologiques) et envisager une restauration des milieux quand elle est possible.

Un territoire reconnu pour ses lacs de baignade au cadre idyllique, tel le lac de Saint-Ferréol, pièce importante de l'alimentation du Canal du Midi



Discrète dans les vues d'ensemble, l'eau resurgit sur tout le territoire dans des formes variées



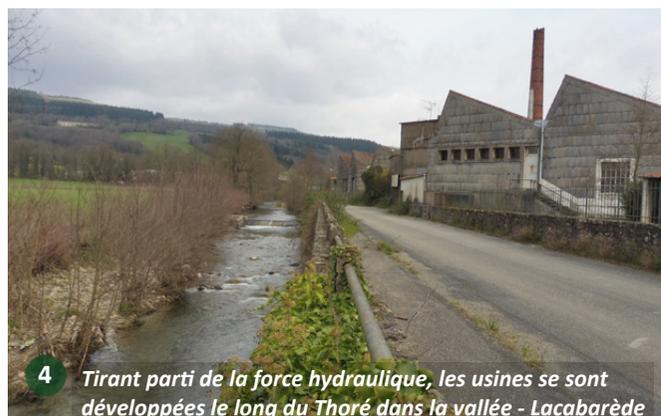
1 Les fontaines sont présentes dans tous les villages et villes avec des architectures variées - Saint-Amans-Valtoret



2 Formant une partie du système du canal du Midi, la Percée de Vauban comme la Rigole de la Montagne offrent un espace de promenade très agréable - Les Cammazes



3 Les jardins se déploient le long des rivières en bordure des villages, résiliants face aux crues - Boissezon



4 Tirant parti de la force hydraulique, les usines se sont développées le long du Thoré dans la vallée - Lacabarède



5 Une conduite forcée traverse le village pour desservir l'usine hydroélectrique en contre-bas près de l'Arn - Le Vintrou



6 Au-dessus de l'Arn, les maisons s'installent en encorbellement pour gagner de l'espace sur la rivière en toute sécurité face aux crues - Pont-de-Larn



7 Un pesquier sur les hauts de la Montagne Noire - Les Brunels



8 Au coeur de l'ancienne bastide, le Sor forme un chevelu à ciel ouvert au coeur des rues étroites - Durfort



9 Sur les hauteurs, les barrages retenant les lacs créent de nouveaux rapports d'échelle dans le paysage - Les Cammazes

5/ Une agriculture à l'identité forte

Le bocage et les prairies sont les pratiques humaines les plus marquantes sur le façonnement du paysage de la vallée du Thoré, des piémonts et des clairières d'altitude. Leurs formes sont caractéristiques selon les unités paysagères et très liées aux systèmes d'élevage ovin et bovin qui assure le maintien de ses paysages ouverts. Dans la plaine, le système de haies se distend et les parcelles s'ouvrent, offrant un paysage moins séquencé et plus monotone lié à la mécanisation et aux grandes cultures céréalières.

L'irrigation dans la plaine et la vallée est liée aux réseaux de fossés très présents et aux nombreux petits cours d'eau. Sur les versants, béals et pesquiers forment un réseau d'irrigation et stockage qui tend à disparaître par manque d'utilisation.

Le paysage est également marqué par deux éléments conséquents de la production agricole :

- L'implantation des bâtis agricoles pour les nouvelles installations et les agrandissements d'exploitation qui sont situés plutôt en crête sur les piémonts et isolés dans la plaine et la vallée. Ils sont plus ou moins bien intégrés et visibles dans le paysage.
- La diversification énergétique qui fait apparaître de nouvelles formes dans le paysage comme celles des méthaniseurs qui consomment des espaces imperméabilisés et peuvent venir remplacer la production agricole alimentaire.

POINTS DE VIGILANCE

- Pratiques agricoles et changement climatique : une adaptation complexe à prévoir et à adopter. Des effets qui se feront moins sentir dans les prairies naturelles, les systèmes bocagers et avec les systèmes d'irrigation gravitaires ancestraux.
- Implantation du bâti agricole : promouvoir de bonnes pratiques face à l'augmentation des tailles d'exploitation et des nouvelles installations.
- Diversification énergétique : maintenir l'équilibre avec la production agricole pour ne pas basculer vers une production d'énergie majoritaire.
- Disparition des haies, abandon des pâturages et des prairies : risque de perte d'identité agricole et paysagère des différentes unités ainsi que de la biodiversité.

PROSPECTIVE

- Proposer des préconisations pour encadrer l'implantation et la forme des bâtiments agricoles dans le paysage.
- Préserver les parcelles agricoles à proximité des villes et réinterroger leur production pour encourager les circuits courts et permettre la vente directe tout en contribuant à la qualité de vie locale.
- Requestionner la taille des parcelles agricoles et encourager le redécoupage en petites exploitations diversifiées (élevage, maraîchage, arboriculture, accueil du public...).
- Encourager le maintien et reconnaître le rôle de l'élevage dans l'entretien des milieux ouverts.
- Restaurer et maintenir les haies (système fossé / butte/ arbre).
- Anticiper le changement climatique en expérimentant et développant des solutions innovantes à destination du monde agricole.
- Limiter le travail des sols (maintien de l'eau dans les sols + stockage du carbone) et proposer des actions pour mieux gérer la ressource en eau.
- Végétaliser et revaloriser les entrées de villes « Portes sur le grand paysage » et les franges, lutter contre le mitage des terres agricoles et l'étalement urbain.
- Encadrer et soutenir les nouvelles implantations de bâtis agricoles en intégrant l'insertion paysagère et la qualité architecturale

Une vallée largement marquée par l'élevage bovin et les prairies bocagères, comme à Massaguel



Des disparités agricoles liées aux situations géographiques



6/ Un patrimoine industriel en déprise

Témoignages du passé industriel majeur du délainage et à moindre envergure de la métallerie, la vallée du Thoré et un certain nombre de vallons confluants accueillent des usines et entrepôts abandonnés dont la plupart possède une qualité architecturale intéressante.

Deux ensembles patrimoniaux se démarquent :

- Les usines des vallées qui sont isolées au milieu de la campagne ou en ville. Leur lien à l'eau attire l'attention, créant des interfaces particulières et offrant des situations paysagères uniques (bâties en encorbellements, seuils...)
- Le quartier gare d'Aussillon - Mazamet qui regroupe une concentration d'usines et entrepôts pour la plupart désaffectés au plein cœur de la ville. Un grand nombre de bâtiments possède une qualité architecturale intéressante.

Dans les deux cas, une reconversion au cas par cas des friches est enclenchée avec une diversification des nouveaux usages (bâtiments commerciaux, bureaux, logements, lieux de culture, démolition/construction...).

Un lien entre Thoré, force hydraulique et industrie du XXe siècle bien visible à Payrin-Augmontel



POINTS DE VIGILANCE

- Manque de réflexion d'ensemble : nécessité d'une réflexion à l'échelle territoriale ou communale minimum pour amener une cohérence et réintégrer les friches dans le tissu de la vie urbaine.
- Perte du récit : la démolition des bâtiments architecturaux qualitatifs, la privatisation, l'abandon des sites créent une distance entre le passé industriel territorial et ses habitants et touristes, ne permettant pas de mettre en valeur le passé florissant de l'industrie locale.
- Zéro artificialisation nette des sols : le développement économique des communes se poursuit par l'artificialisation de sols agricoles et naturels, notamment dans la plaine et la vallée. La réutilisation des friches industrielles pourrait être un moyen de limiter la destruction des terres, en arasant les bâtis peu qualitatifs et en réinvestissant les belles architectures.

PROSPECTIVE

- Ré-investir les friches industrielles pour implanter de nouvelles structures commerciales, culturelles, d'habitat ou de bureau.
- Soigner l'insertion paysagère des opérations dans le cadre des projets de requalification de sites industriels en centre-ville et fond de vallée.
- Participer au changement de perception du patrimoine industriel et lutter contre l'effacement des sites industriels, mémoires du passé caractéristique de la vallée.
- Encourager la politique de lutte contre l'étalement urbain (récupération de la vacance, densification, etc.).
- Limiter l'impact des activités économiques et de l'urbanisation sur l'équilibre des milieux et de la biodiversité (continuités écologiques) et envisager une restauration des milieux quand elle est possible.

Des friches en voie de reconversion



7/ Une communauté religieuse discrète mais bien présente

Le territoire est parsemé d'églises, chapelles, calvaires et fontaines religieuses qui témoignent du passé tumultueux de ce territoire à l'articulation des confessions religieuses catholiques, protestantes et cathares.

Au fil des conflits, les édifices religieux ont été détruits, reconstruits, offrant aujourd'hui une variété intéressante de styles architecturaux.

Dans le paysage, la communauté religieuse est discrète, le relief limitant même les vues lointaines sur les clochers, mais elle reste bien présente et resurgit en quelques points localisés comme des sources :

- L'un des chemins officiels de Saint-Jacques de Compostelle traverse le territoire à Boissezon pour rejoindre Castres.
- Le pied de la Montagne Noire occidentale accueille dans un rayon de moins de 10kms trois abbayes distinctes qui perdurent aujourd'hui.
- Les deux abbayes de Dourgne ont conservé leur vocation première de recueillement et entretiennent une relation forte avec le désert de Saint Ferréol grâce à un réseau de chemins de randonnée.

- L'Abbaye de Sorèze a été transformée au fil des siècles en école royale militaire et en collège pour être aujourd'hui le musée de l'Abbaye-école et de la tapisserie. L'abbaye possède un parc, fermé au public, de la même taille que le centre-bourg.

Une partie des touristes viennent sur le territoire pour cette relation forte du recueil religieux et de la marche dans des paysages "naturels" sublimes.

Avec son clocher typique du XIIIe siècle reconstruit en 2020, l'église de St-Amans-Soult fait mémoire des guerres de religion qui ont marqué le pays.



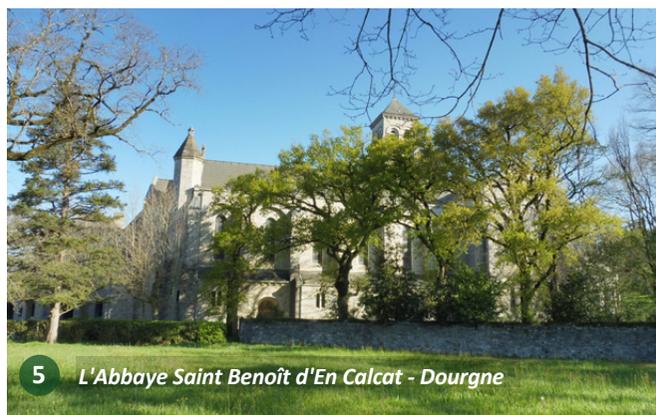
POINTS DE VIGILANCE

- Manque d'entretien : risque de dégradation des édifices religieux et du petit patrimoine avec le temps.
- Pollution : conflits d'usages entre la biodiversité et des pratiques religieuses pouvant polluer le milieu (surfréquentation humaine, dérangement du milieu, dépôts sauvages...).

PROSPECTIVE

- Rénover les façades et toitures des édifices religieux, patrimoine culturel.
- Entretenir et valoriser le petit patrimoine.
- Ouvrir au public le parc de l'Abbaye de Sorèze, îlot de fraîcheur.
- Réglementer et organiser l'accueil du public dans les espaces naturels sensibles attractifs du territoire
- par des aménagements simples et frugaux afin de garantir leur préservation dans le futur.
- Concilier les usages de loisirs et de biodiversité.
- Sensibiliser tous les publics à la biodiversité locale (attrait, intérêt et fragilité) par le biais du paysage et en facilitant l'accès aux sites de promenade.

Une religion égrenée sur le tracé d'un chemin de Compostelle



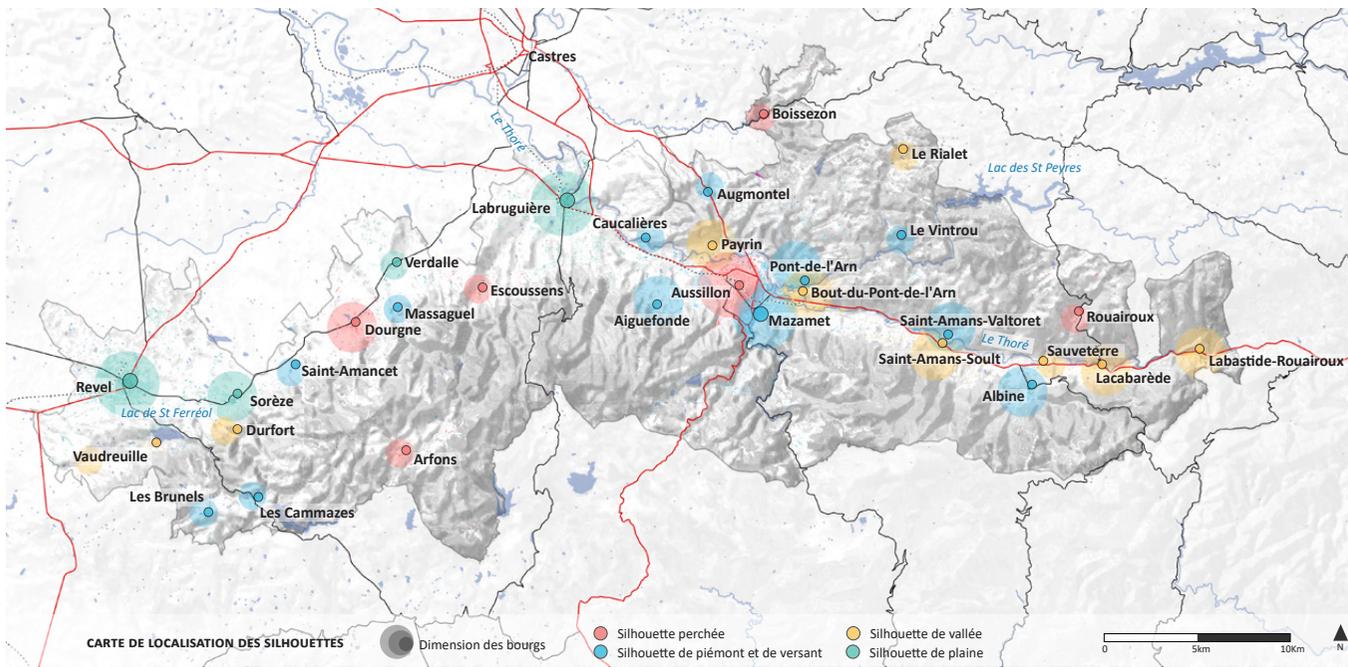
Les silhouettes du Thoré et de la Montagne Noire

Un chapitre analytique et descriptif présentant les silhouettes des bourgs et villages du périmètre étudié afin d'en comprendre leurs logiques d'implantation urbaine et humaine.

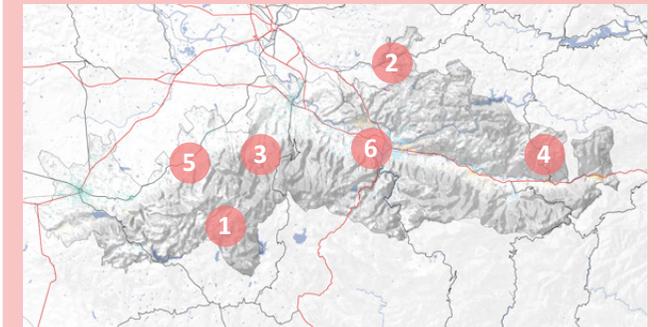
Les silhouettes des bourgs - perchés, en vallée, en plaine ou sur les versants et les piémonts et l'organisation urbaine en village-rue, en étoile ou groupée, racontent l'histoire du territoire et de sa population. Elles mettent en exergue des familles de villages et des similarités entre des bourgs parfois éloignés géographiquement et encadrés par des dynamiques territoriales et administratives différentes. Cette analyse constitue un socle pour mieux comprendre les développements urbains à l'oeuvre aujourd'hui et leur inscription avec le paysage proche et lointain.

Les silhouettes des bourgs ont été traitées de manière à mettre en valeur le développement historique, l'avancement en 1950 et la situation actuelle dans un gradient de couleur de la plus intense à la plus faible.

Des silhouettes propres à l'implantation des bourgs et des typologies d'organisations caractéristiques



Les silhouettes perchées



Les villages sentinelles

Les bourgs perchés sont installés **sur des formations géologiques ponctuelles**, préservées de l'érosion par la dureté de leur roche. La sécurité du bourg est ainsi assurée par un **point de vue dégagé** sur les accès et par une facilité à barricader l'accès des **lieux importants du village, généralement perchés en haut du promontoire.**

Ces silhouettes prennent forme **sur la montagne en village-rue**. Jadis, lieu de passage entre vallées et plaines, ils sont places de commerce comme à Arfons ou sentinelles comme Boissezon, en limite de différentes confessions religieuses.

Sur les versants des plateaux, les bâtiments du bourg sont groupés et protègent au cœur du bourg la place politique, économique et religieuse.

Et aujourd'hui ?

Globalement, les bourgs perchés se développent peu en fonction de la densité du bâti existant et de la complexité des constructions engendrées (murs de soutènement, étage, étroitesse des intérieurs) non compatibles avec les standards de confort contemporain. Toutefois, on observe un développement extensif lâche à proximité de ces bourgs et des hameaux des communes.

Identifier les silhouettes des bourgs

Identifier l'organisation du bourg



Le village perché :
Le bourg s'installe sur un promontoire rocheux et ses flancs. Il s'offre ainsi une vue dégagée sur les alentours pour se prémunir des attaques.



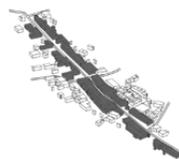
Le village de piémont et de versant :
Le bourg prend place entre la montagne et la vallée ou la plaine, profitant des attraits de ces deux mondes.



Le village de vallée :
Le bourg s'installe dans le creux de la vallée et ses versants, profitant de l'exposition des cours d'eau et des sources. Il assure les communications entre la montagne et la vallée ou la plaine.



Le village de plaine :
Le bourg s'installe en plaine dans un espace dégagé à proximité d'un cours d'eau et de voies de communication.



Le village-rue :
Les bâtiments sont implantés en enfilade le long de l'axe principal du village.

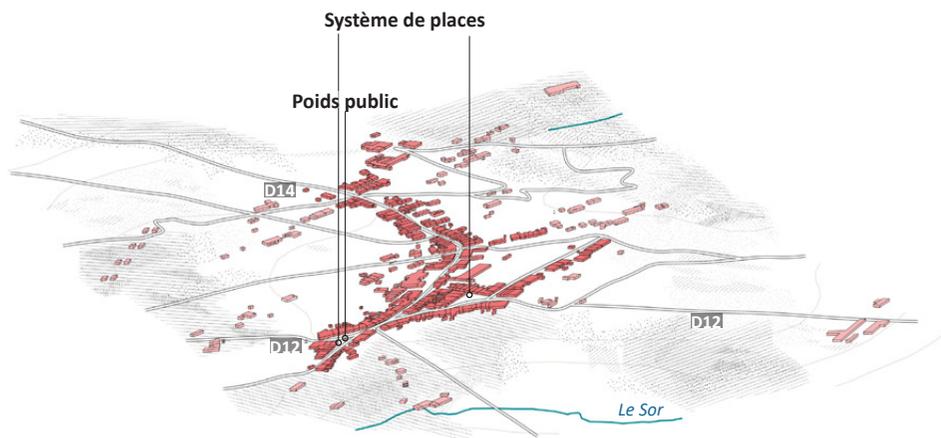


Le village en étoile :
Les bâtiments sont implantés à l'intersection de plusieurs rues. Le village se structure autour de l'espace public central au cœur du village.



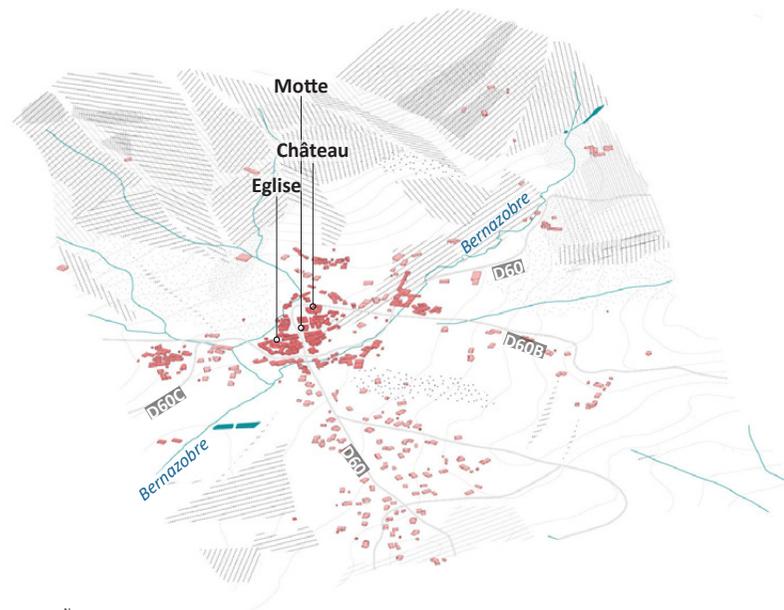
Le village groupé :
Les bâtiments s'implantent de manière resserrée, souvent en bastide. Au cœur du bourg, les bâtiments et espaces publics sont reliés, généralement par un boulevard circulaire arboré.

Les villages-rue

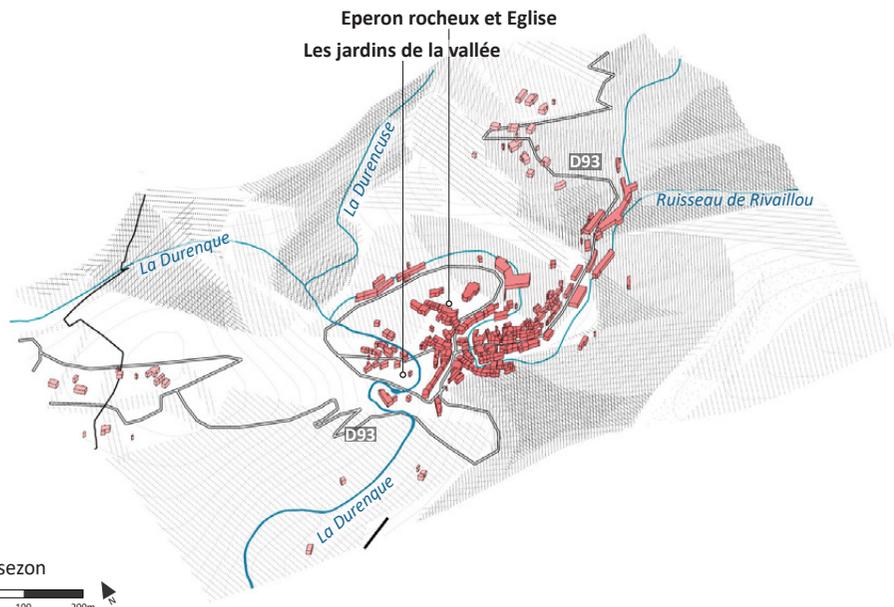


1 Arfons
0 250 500m

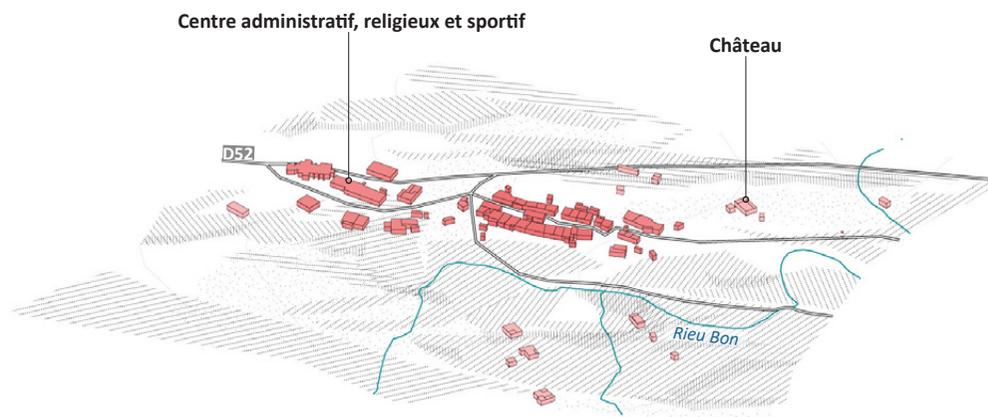
Les villages groupés



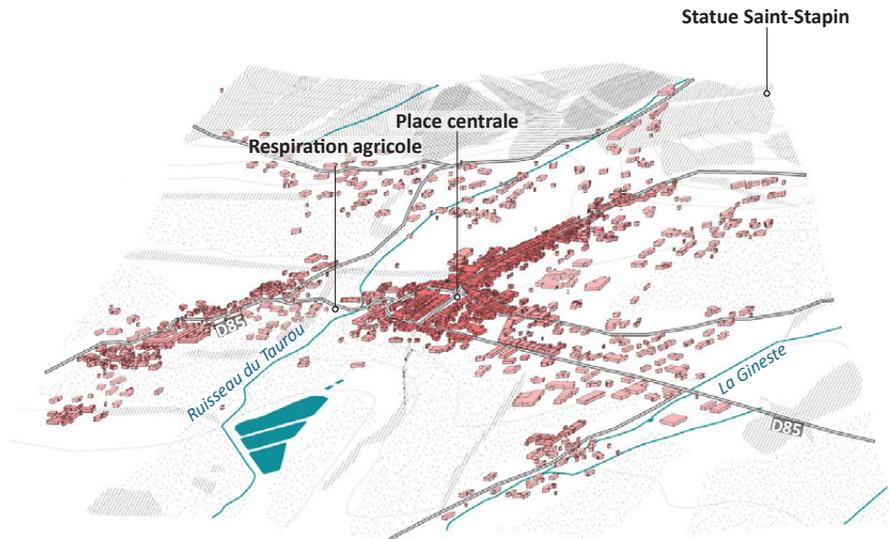
3 Escoussens
0 250 500m



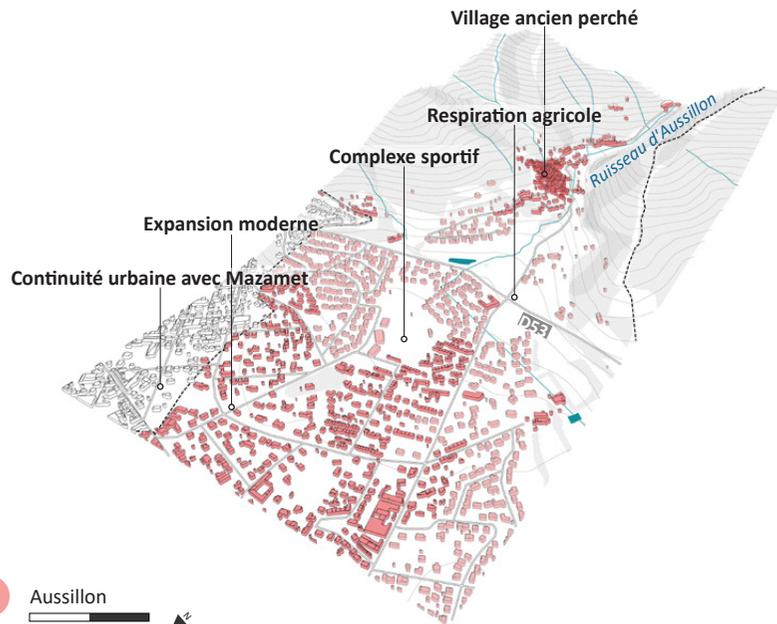
2 Boissezon
0 100 200m



4 Rouairoux
0 50 100m

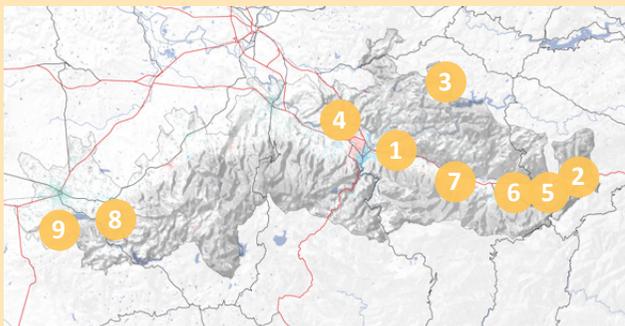


5 Douagne
 0 250 500m



6 Aussillon
 0 200 400m

Les silhouettes de vallées



Les villages des axes de communication

Les bourgs des vallées se sont implantés **le long des cours d'eau** pour l'alimentation mais aussi pour le travail, en profitant de la **force hydraulique** notamment pendant **l'ère industrielle** où l'économie de ces villes et villages s'est particulièrement développée.

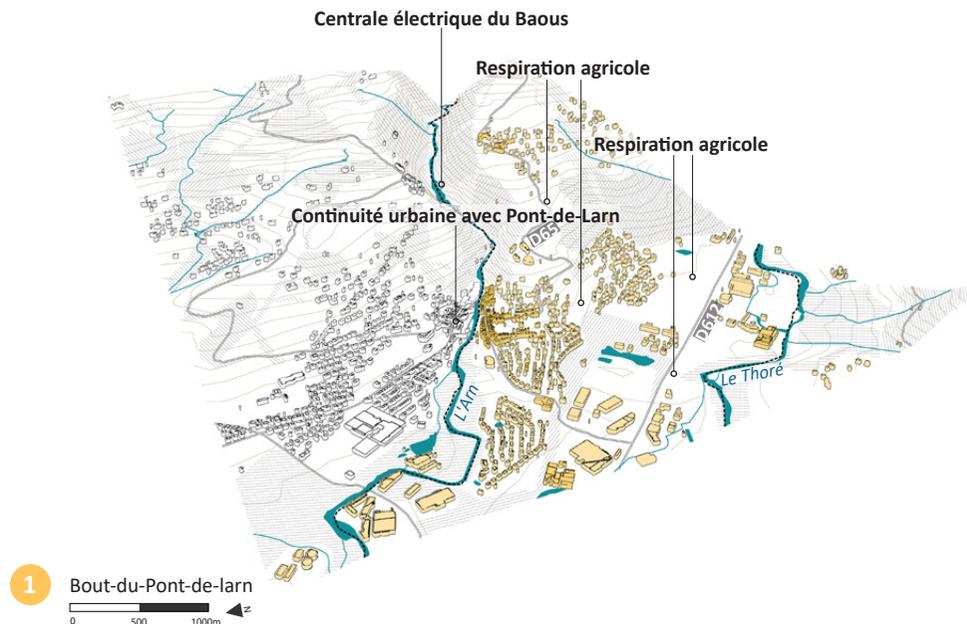
Les vallées ont également permis de développer **des axes de communication importants**, reliant les grandes centralités politiques, religieuses et économiques. C'est en particulier le cas de **la voie traversant la vallée du Thoré** (composée de la N112 et de la D612) qui formait par le passé la **porte entre l'orient et l'occident**, au nord de la Montagne Noire et au sud des causses du Massif central, sans devoir passer en pays Cathare.

C'est pourquoi **un quart des villages** du territoire du Thoré et de la Montagne Noire se sont développés dans cette vallée. Cela leur a également permis de servir de **place d'échange** entre les grandes places commerciales et les villages de montagne produisant bois, laine et viande ovine.

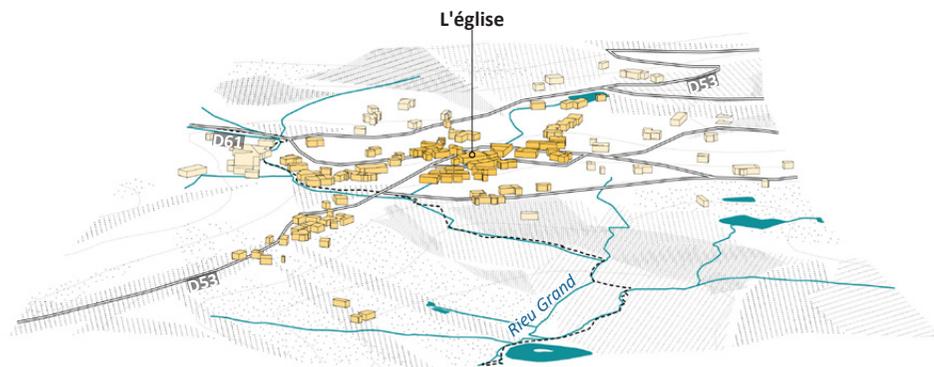
Et aujourd'hui ?

Les villages de vallées continuent à se développer avec un tissu plus ou moins lâche, dépendant beaucoup de la largeur de la vallée et donc de la place disponible. C'est dans les élargissements des vallées que l'expansion pavillonnaire disparate est la plus marquante.

Les villages-rue

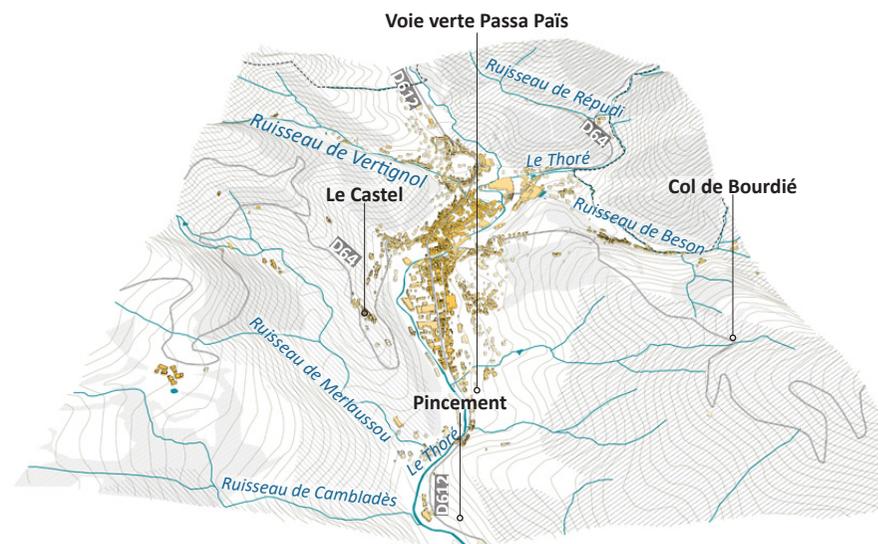


Les villages en étoile

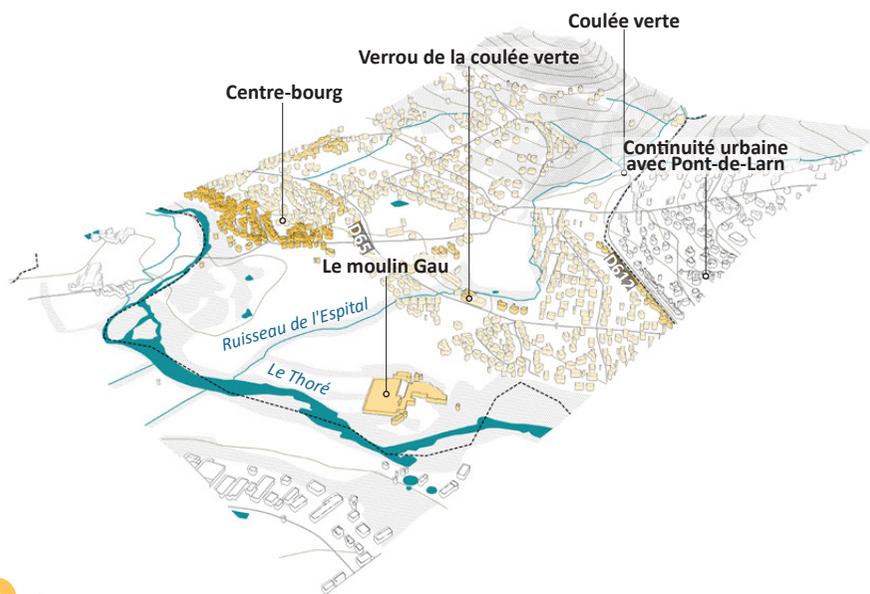


2 Le Rialet

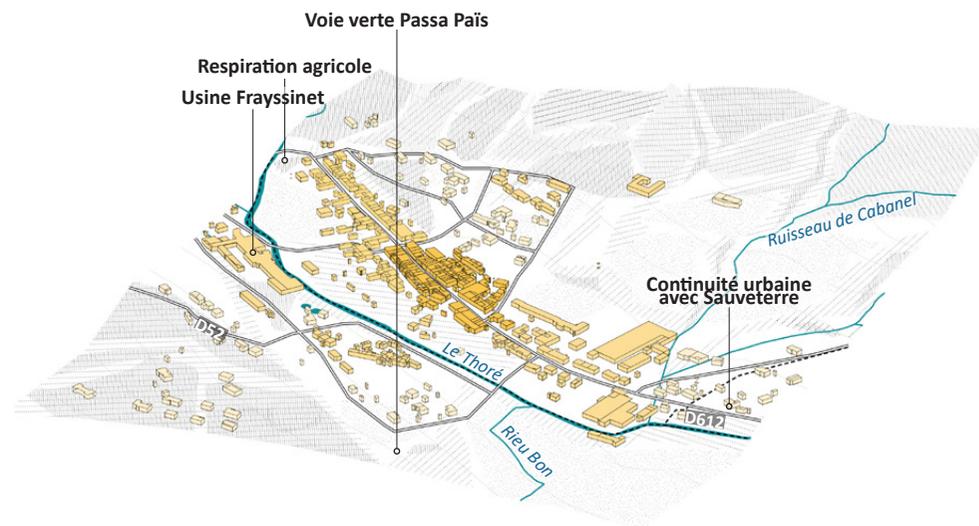
Les villages groupés



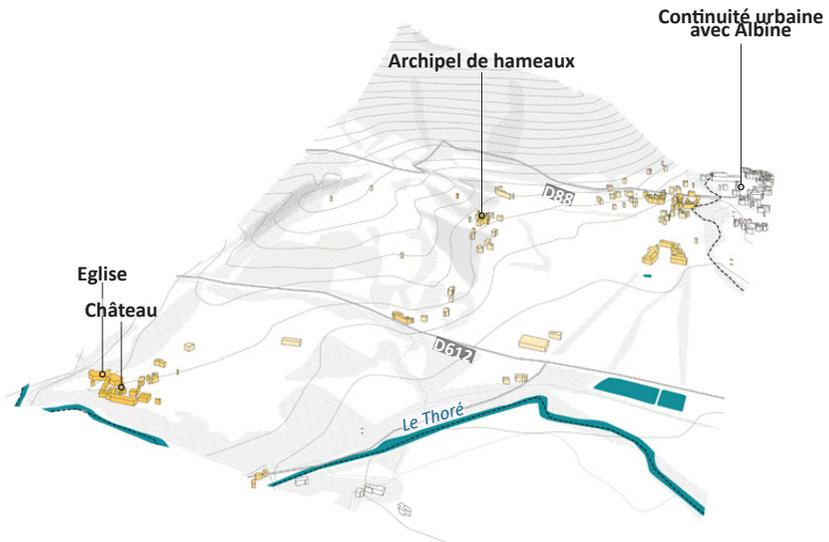
4 Labastide-Rouairoux



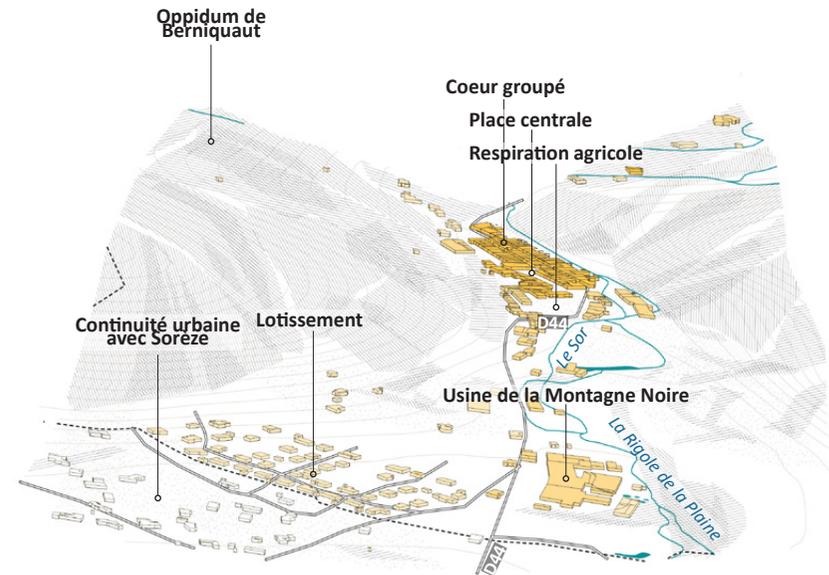
3 Payrin



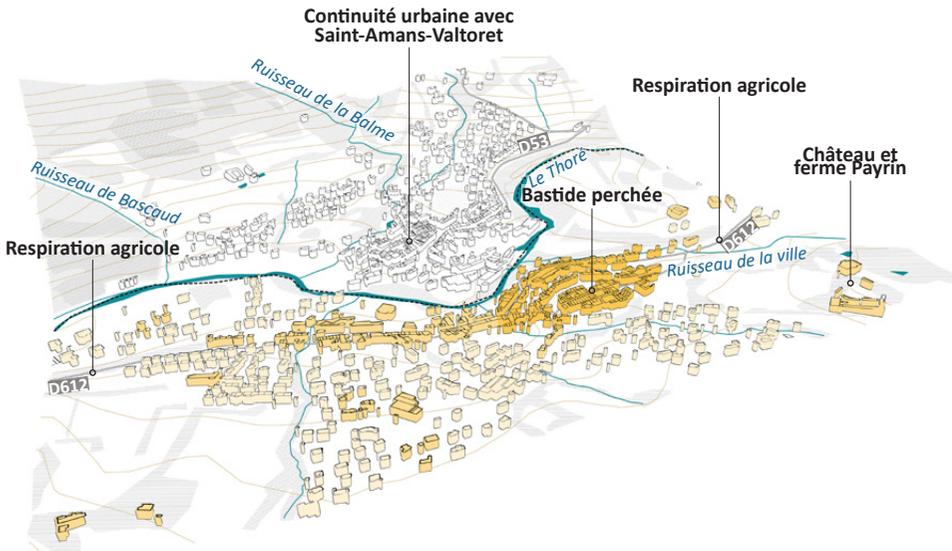
5 Lacabarède



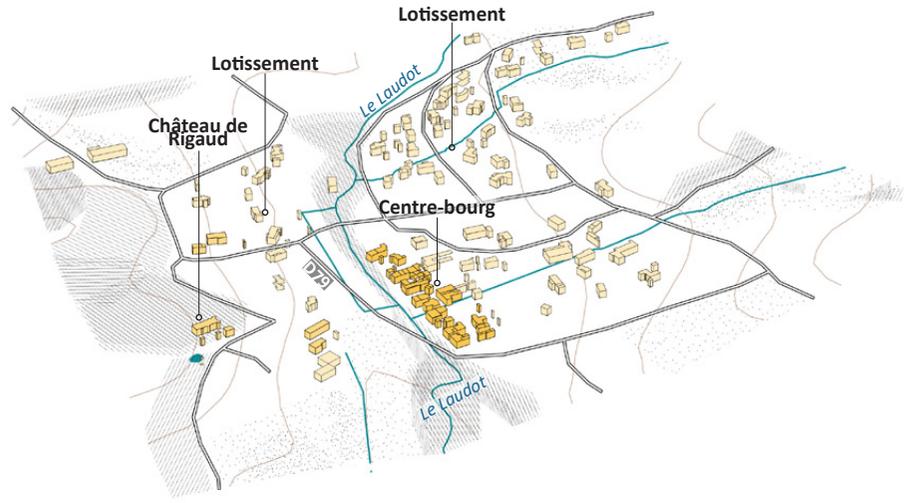
6 Sauveterre
0 200 400m



8 Durfort
0 250 500m

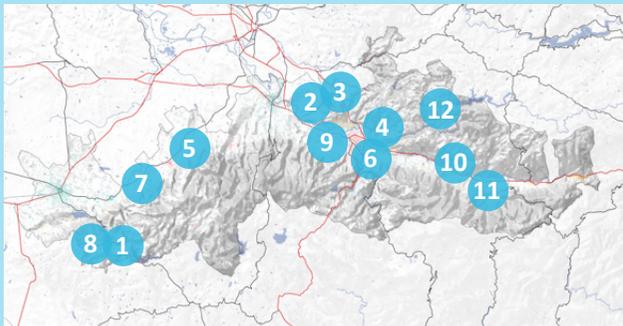


7 Saint-Amans-Soult
0 200 400m



9 Vaudreuille
0 250 500m

Les silhouettes de piémont et de versant



Des villages entre deux mondes

Un tiers des villages du territoire prennent racine sur les versants et piémonts (collines en pied de massifs montagneux) de la Montagne Noire, du Causse de Caucalières-Labruguière et du plateau des Lacs.

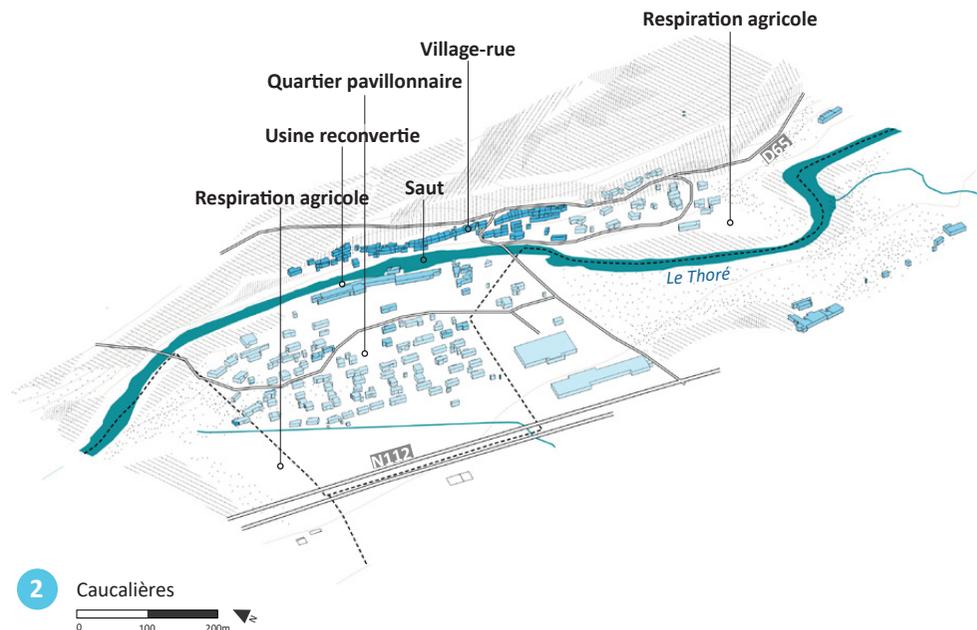
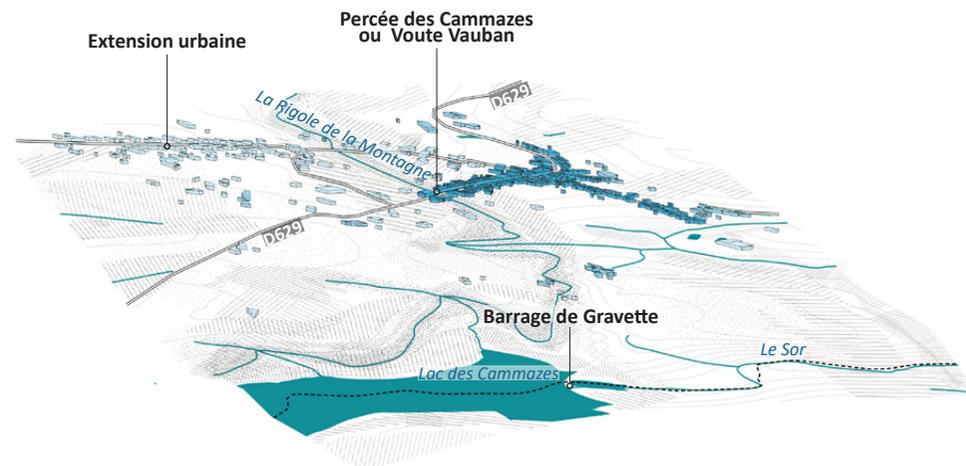
Cette situation offre un accès rapide à la plaine et la vallée, lieux d'échanges et de commerce, et à la montagne, lieu de pâturage et d'exploitation du bois.

Cette position élevée permet également de profiter plus facilement du soleil qu'en fond de vallée. Jouant avec la pente, les rues et maisons sont agencées pour accéder ou limiter, selon les besoins, l'exposition au soleil.

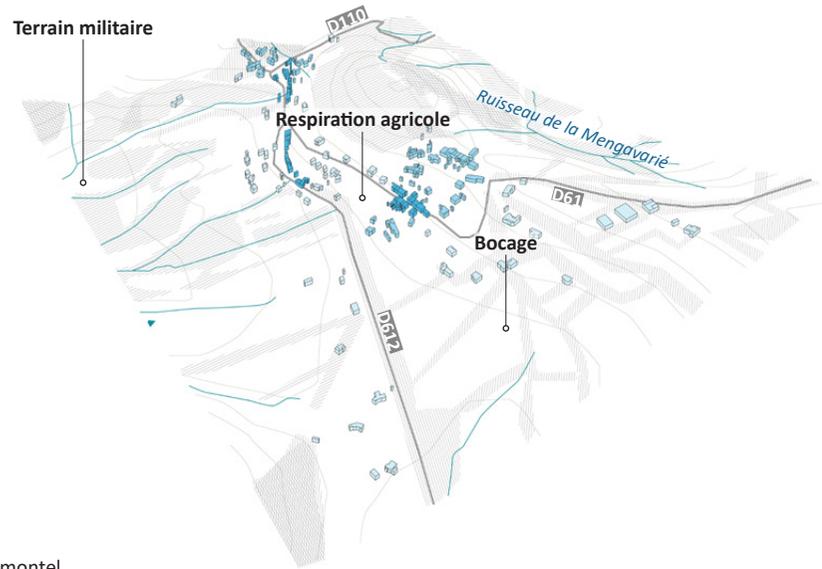
Et aujourd'hui ?

Les bourgs sur les petites vallées des montagnes sont restés très typés, avec un développement urbain assez faible, lié à l'exode rural. Dans la plaine et la vallée du Thoré, par contre, l'expansion urbaine et l'artificialisation des sols sont des enjeux plus forts, notamment autour de Mazamet qui a colonisé plus des deux tiers de l'espace communal dans la vallée.

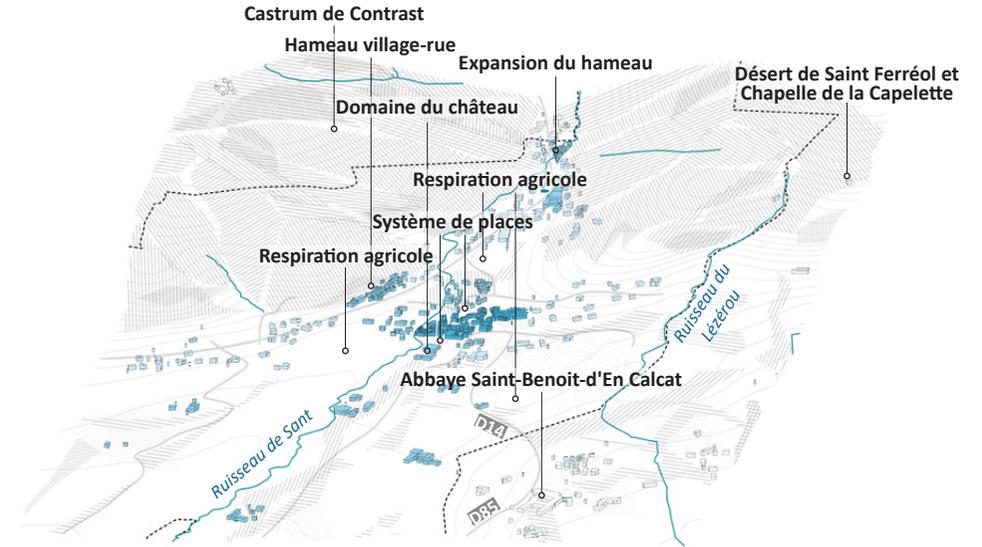
Les villages-rue



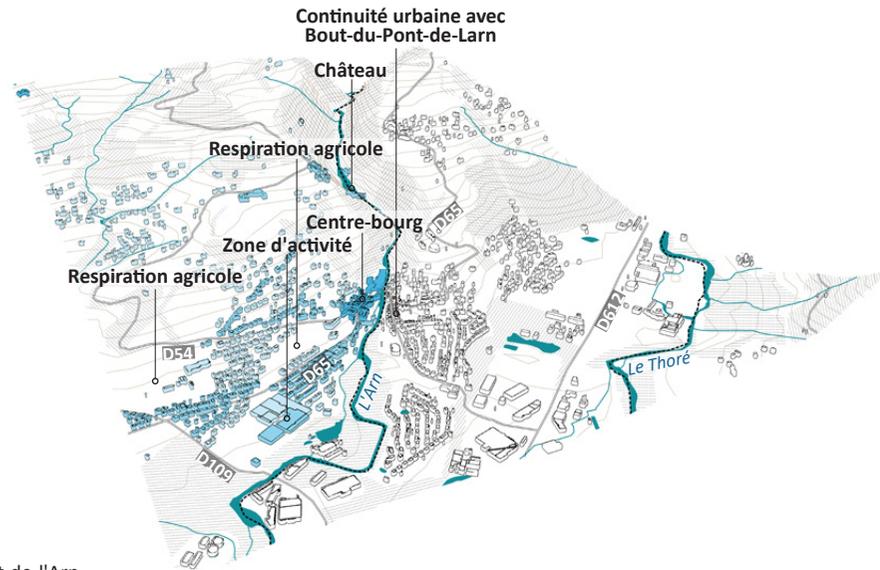
Les villages en étoile



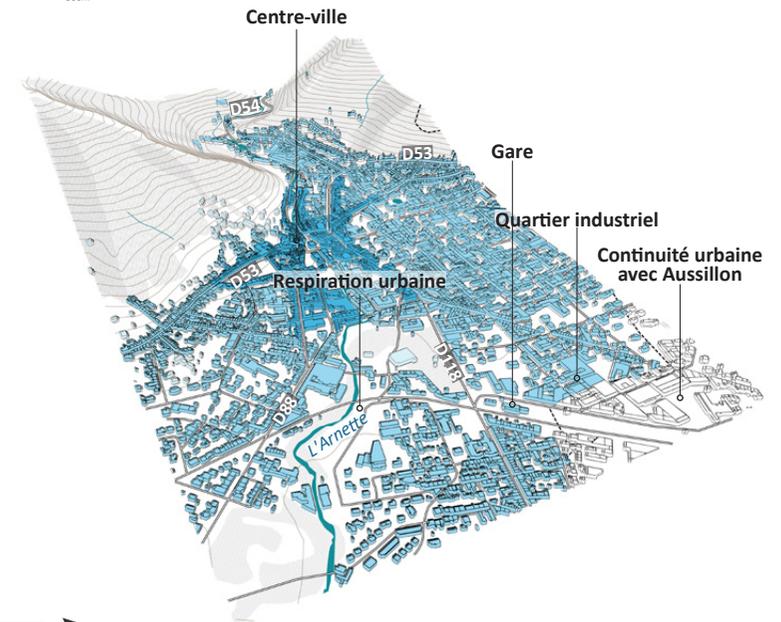
3 Augmontel
0 200 400m



5 Massaguel
0 250 500m

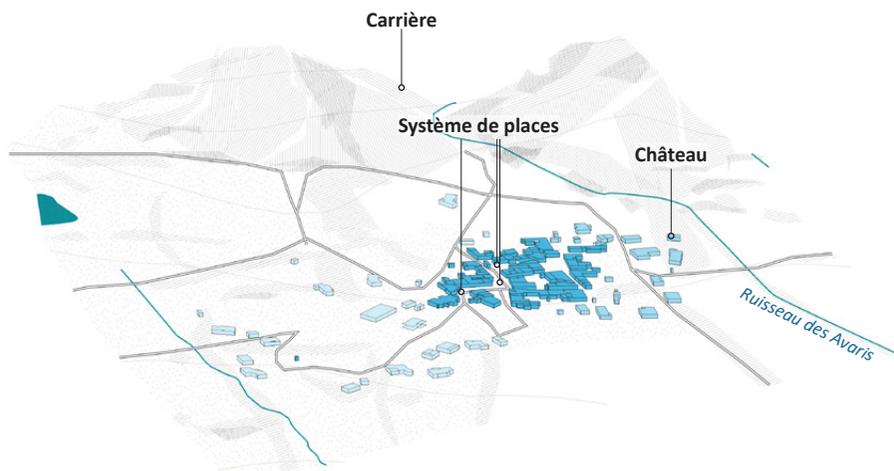


4 Pont-de-l'Arn
0 500 1000m

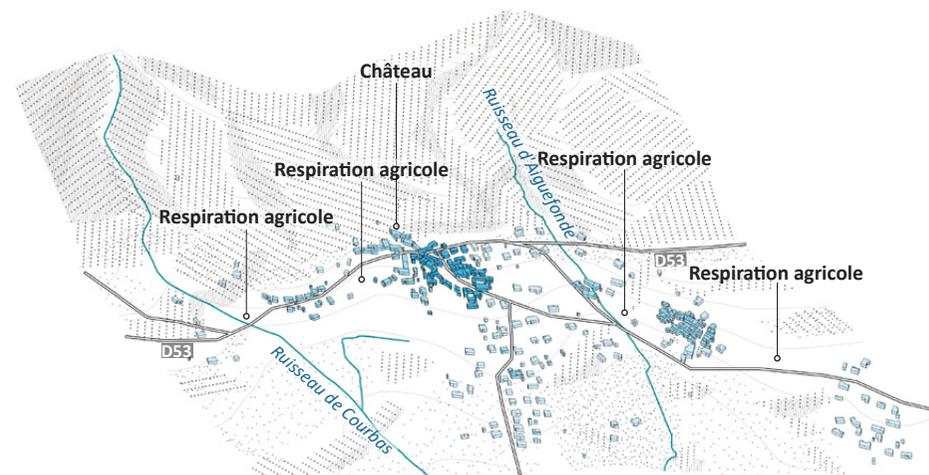


6 Mazamet
0 250 500m

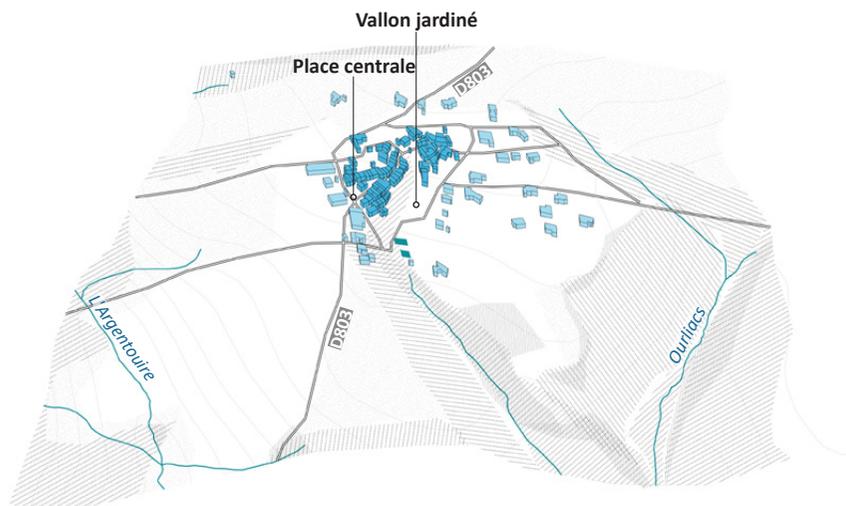
Les villages groupés



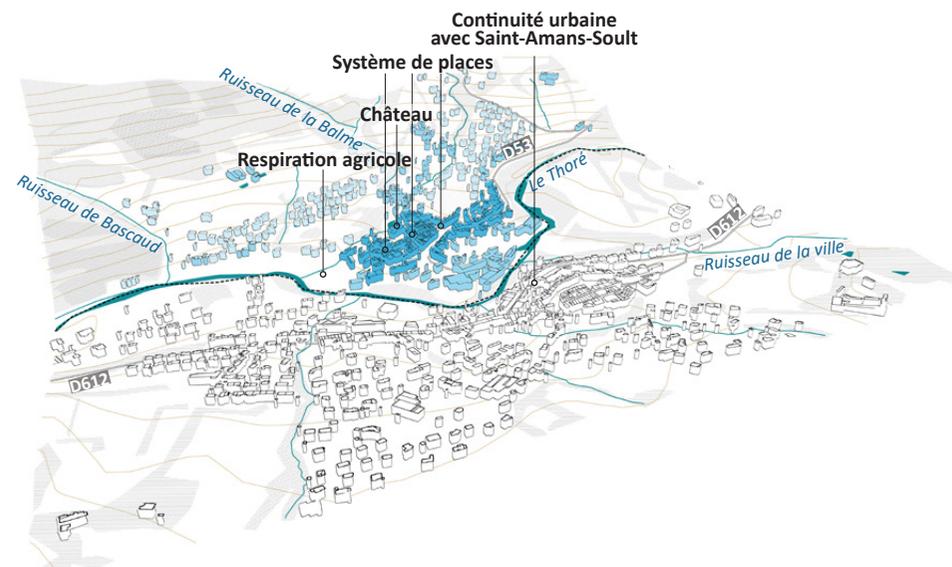
7 Saint-Amancet
0 100 200m



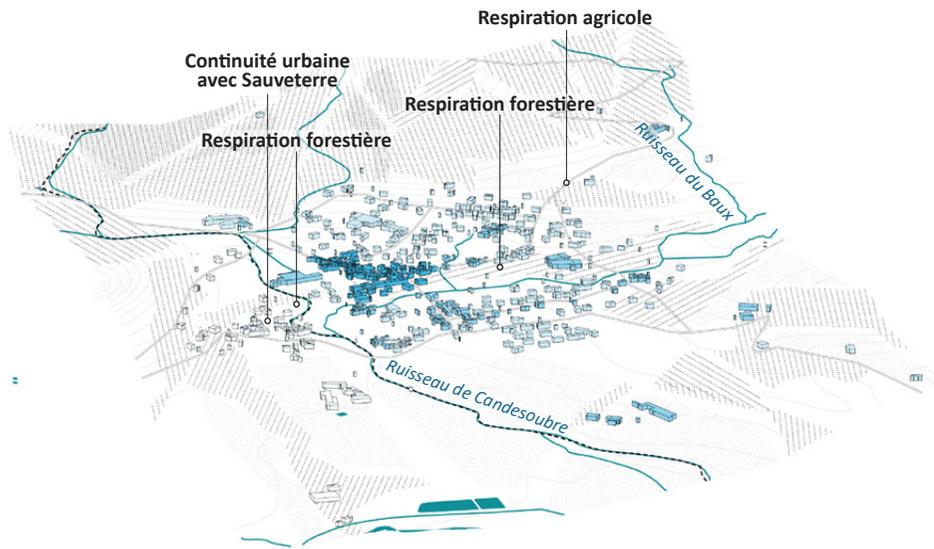
9 Aiguefonde
0 100 200m



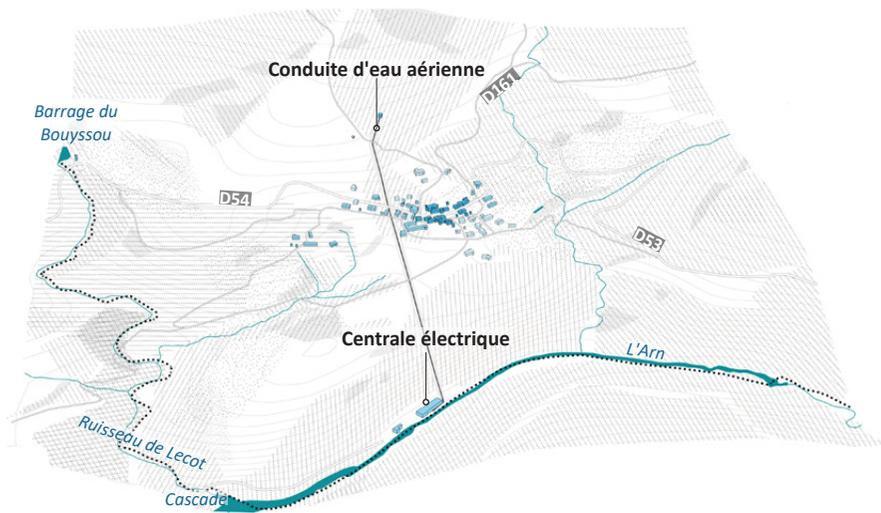
8 Les Brunels
0 200 400m



10 Saint-Amans-Valtoret
0 200 400m

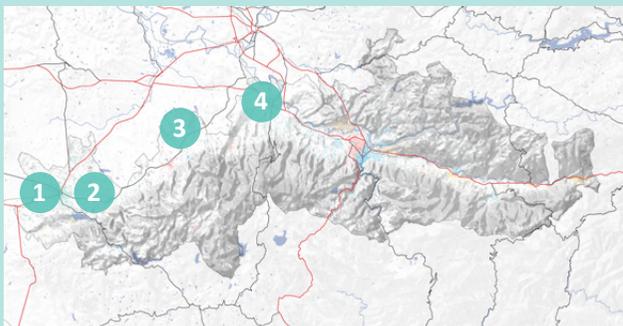


11 Albine



12 Le Vintrou

Les silhouettes de plaine



Les bastides commerçantes

Les villes et les villages de la plaine se sont développés à proximité de cours d'eau sur des **nœuds de communication**, facilitant le **développement de leur place commerciale**.

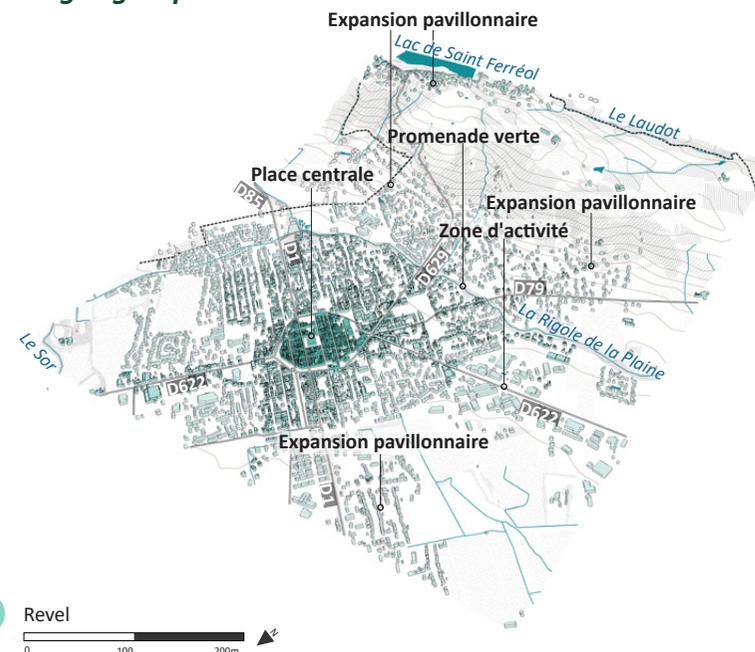
Avec leur situation peu avantageuse face aux **attaques ennemies**, la plaine n'offrant pas de protection, ces cœurs de bourg se sont tous constitués en **bastides** ou en villages groupés, de manière à protéger leurs biens et services.

Ce qui a facilité d'autant plus l'implantation de péages aux portes des villes pour les commerçants et les migrants.

Et aujourd'hui ?

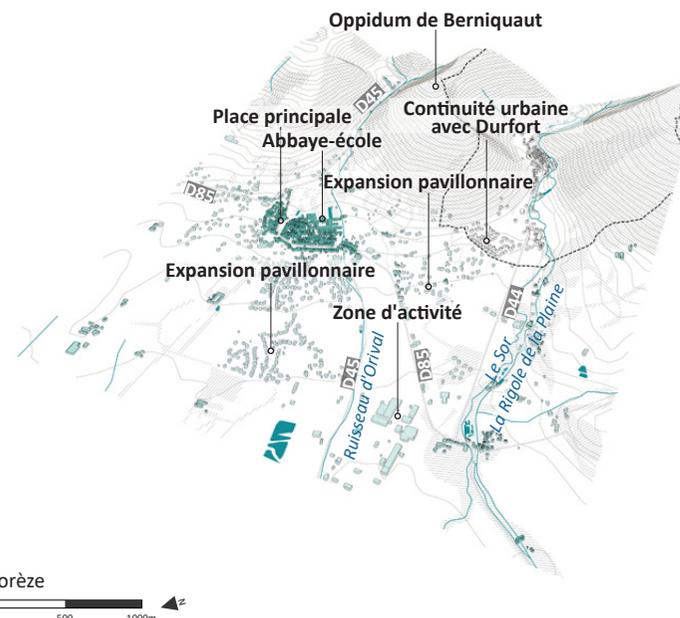
L'absence d'obstacles physiques à la construction et la richesse liée au commerce, au tourisme et à la religion ont permis le développement aisé de Revel, Sorèze et Labruguière qui se sont largement étendues dans la plaine en continuité des tissus existants sans en suivre les silhouettes.

Les villages groupés



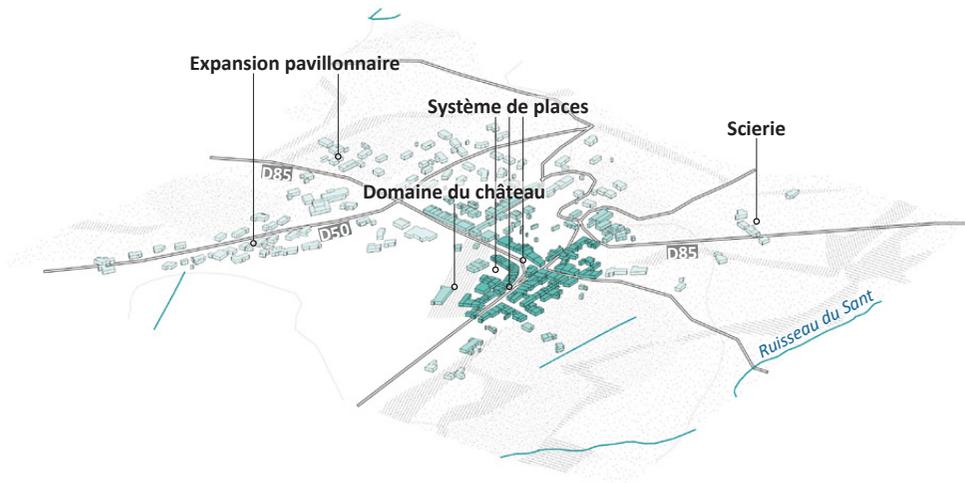
1

Revel
0 100 200m

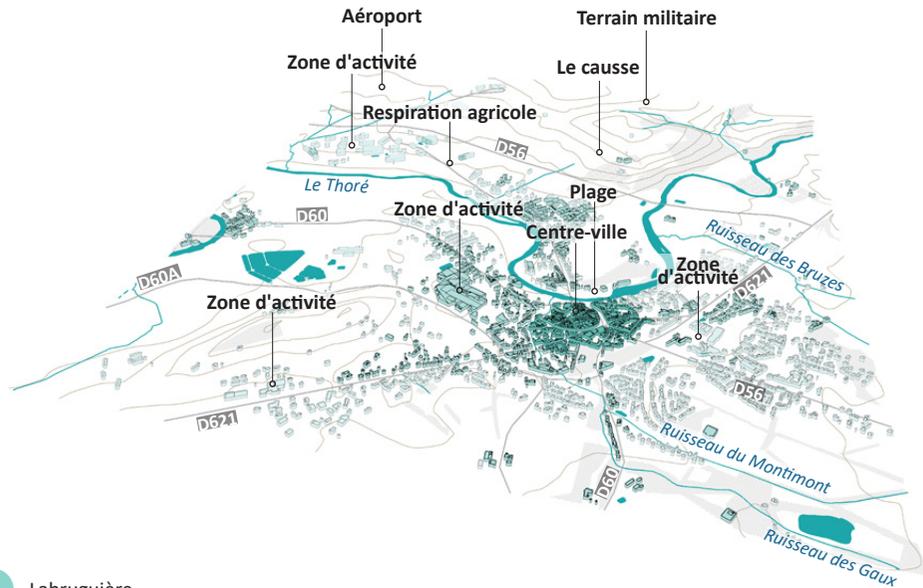


2

Sorèze
0 500 1000m

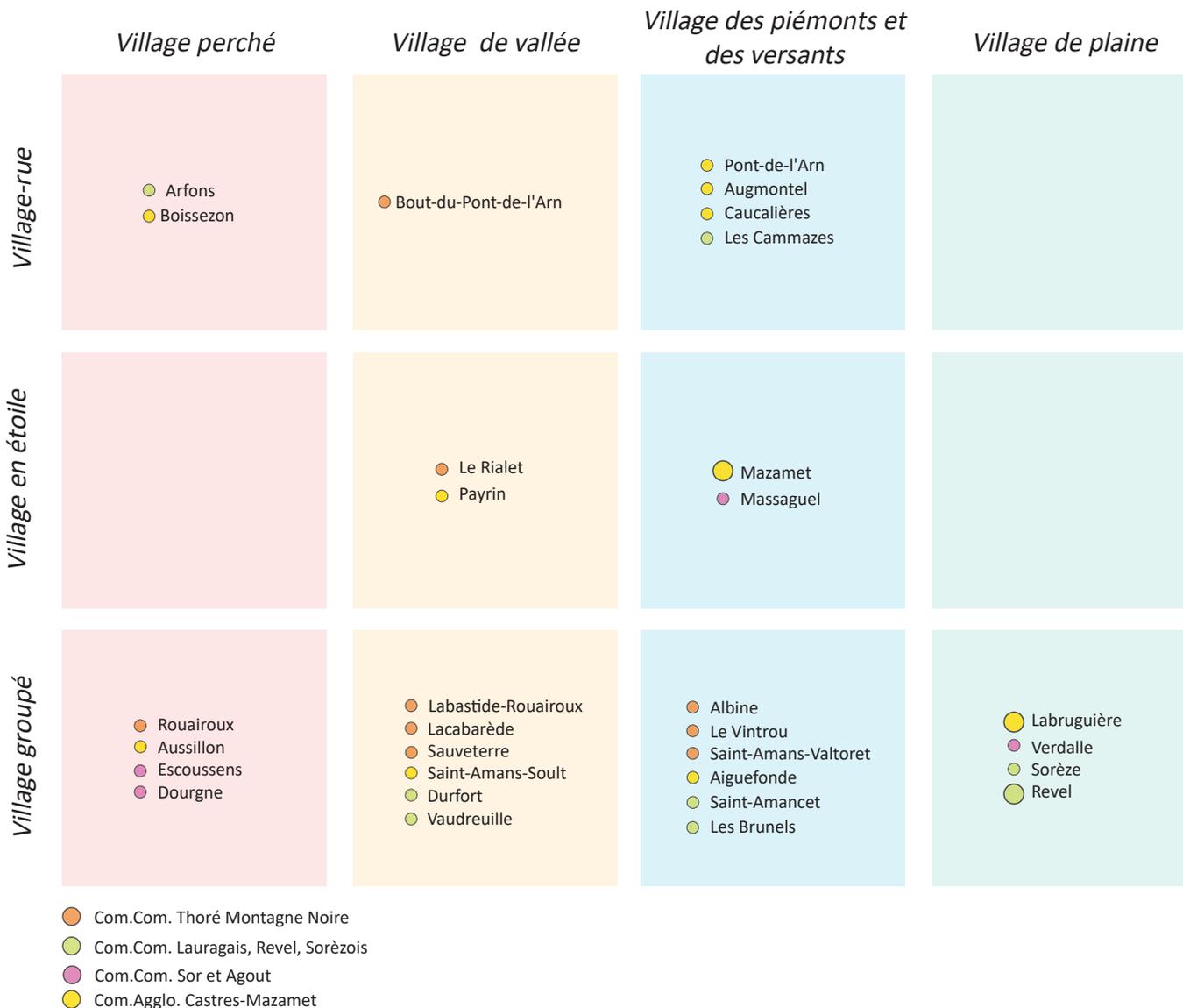


3 Verdalle
 0 100 200m



4 Labruguière
 0 500 1000m

Synthèse des typologies de silhouettes



Synthèse

Les logiques d'implantation des bourgs sur le territoire soulignent ses caractéristiques et ses avantages, dont l'Homme a su tirer profit.

Avec seulement 7 communes sur 31 prenant place sur les plateaux montagneux, le territoire est largement tourné vers la vallée et la plaine. Pour cause, d'un côté, la rugosité des conditions de vie sur la montagne, et de l'autre, l'accessibilité dans la plaine et la vallée.

L'égrènement des bourgs le long des axes de communication de la vallée du Thoré, aux croisements des axes dans la plaine et en articulation entre vallée historique et montagne sur les versants et piémonts souligne la place de ce territoire économiquement et commercialement.

D'autre part, avec ses villages perchés et ses bastides, le territoire arbore fièrement son passé au cœur des guerres de religions.

Un territoire en projet

Un chapitre qui permet de mieux saisir les dynamiques communales et intercommunales de projet. Ce travail non exhaustif (certains documents sont en cours d'élaboration) fait suite au récolement des documents d'urbanisme en vigueur et aux entretiens de juin 2021.

Le territoire est complexe à appréhender administrativement car il recoupe plusieurs EPCI. Chaque organisation développe une approche singulière du paysage en fonction de ses objectifs communautaires de développement économique et résidentiel. Il convient de bien saisir ces enjeux afin d'apporter la plus juste réponse avant d'établir des objectifs partagés de qualité paysagère.

Les pages suivantes proposent une lecture des dynamiques de projets à l'échelle des communautés de communes du périmètre d'études. Loin d'être exhaustif, ce travail montre un état figé en 2021 de la situation sur le territoire. Ce travail de recherche croise de nombreux éléments sur la base :

- de documents sources et de documents réglementaires en vigueur,
- de recherches web et lectures d'articles de presse,
- d'échanges réalisés dans le cadre des Ateliers - Tables rondes de diagnostic (Tourisme, Urbanisme, Patrimoine et Architecture) de juin 2021.

Ce cliché à l'instant t permet d'identifier dès le diagnostic des dynamiques qui sont déjà en mouvement sur le territoire pour pouvoir, au moment du plan d'action, accompagner, encadrer ou encore questionner ces projets du territoire.

Dynamiques communales de projets - Zoom sur la CC* Lauragais Revel Sorèzois

Typologies de projets

Le territoire de la CC Lauragais Revel Sorèzois est concerné par des dynamiques de développement urbain résidentiel, touristique et économique.

Il accueille deux communes à caractère patrimonial (Revel et Sorèze) qui sont concernées par des programmes nationaux de revitalisation de type Action Coeur de Ville et AVAP (devenue SPR). Une OPAH* et un Contrat de Bourg centre Occitanie sont également en cours sur la ville de Sorèze.

Cette CC qui se situe non loin du bassin toulousain est aussi une destination touristique (bassin de Saint-Ferréol, ouvrages hydrauliques historiques du Canal du Midi...).

Elle fait donc également l'objet de projets d'aménagement à caractère touristique et de loisirs comme par exemple sur la commune d'Arfons ou encore à Saint-Ferréol ou d'actions diverses en faveur de la valorisation des infrastructures hydrauliques (bassin de Saint-Ferréol, rigoles...).

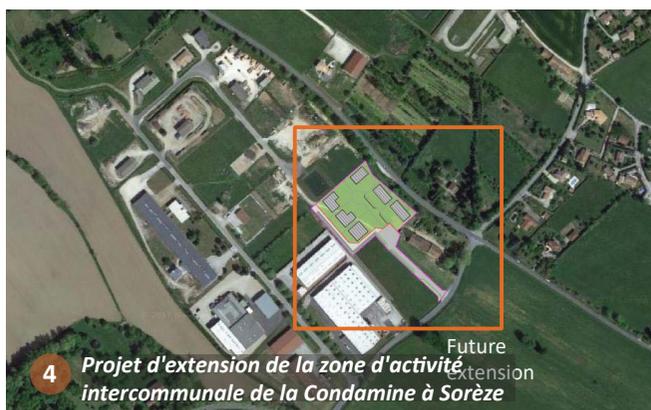
Les entretiens avec les acteurs ciblés mettent en exergue :

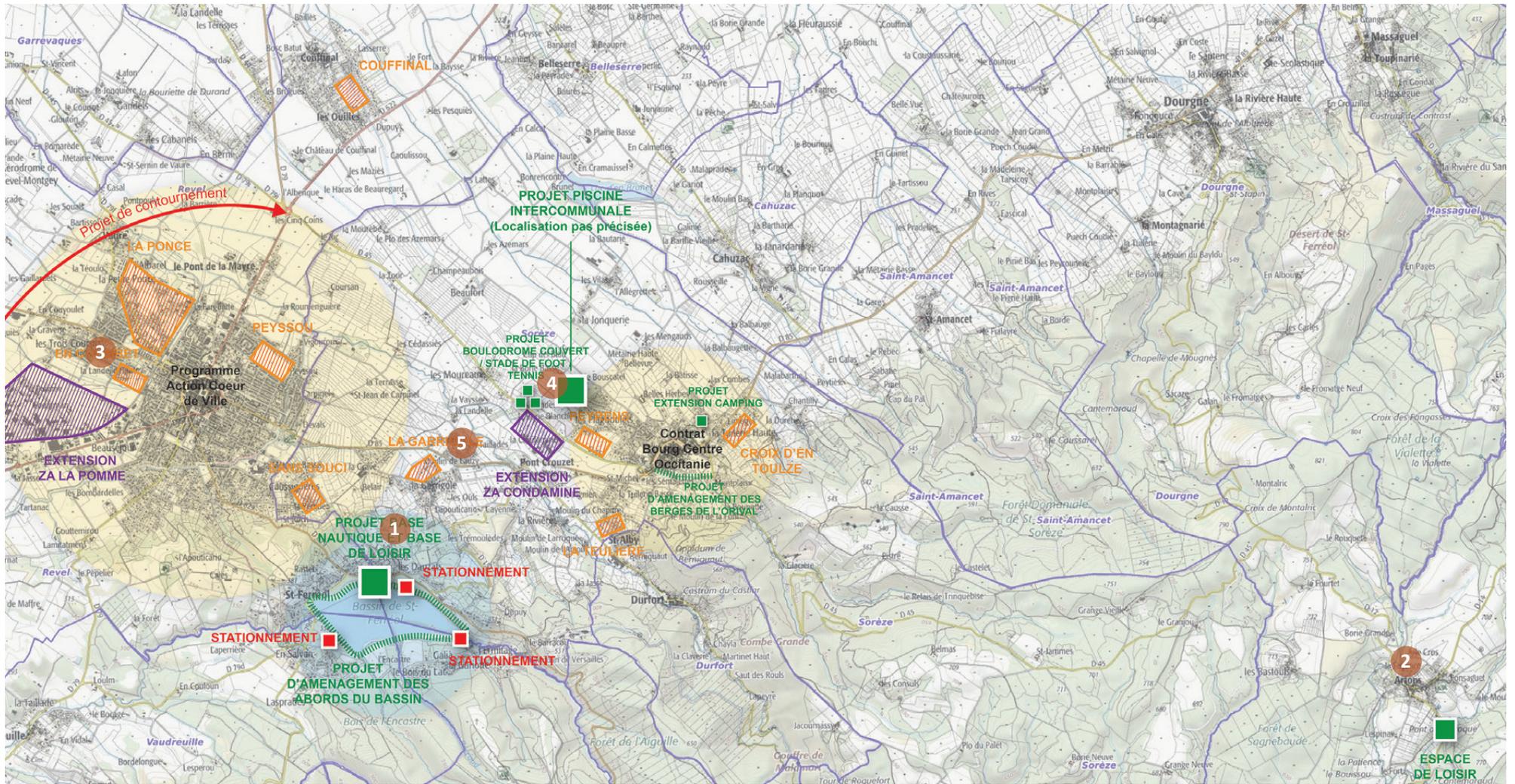
Un périmètre coupé en 2 avec « un territoire de passage en déprise économique même si doté d'atouts paysagers » côté Vallée du Thoré et « un territoire attractif, patrimonial où l'on s'arrête » côté plaine;

Un risque de banalisation de certains ouvrages hydrauliques (prédominance de la fonction loisir et baignade au détriment de la fonction culturelle et héritage du passé industriel);

Un travail à considérer autour des zones d'accès et axes d'arrivée vers les sites touristiques;

Les pépites et sites remarquables sont situés sur les coteaux. En creux, les 2 vallées et axes de communication sont peu qualitatifs en termes d'aménagement paysager et peu à la hauteur des espaces attendus dans un PNR.





- 1 Repérage des iconographies projet
- Centralité urbaine ou villageoise
- Projet de développement économique
- Projet de développement résidentiel
- Projet tourisme/ patrimoine
- Projet de parc éolien

Dynamiques communales de projets - Zoom sur la CC Sor et Agout

Typologies de projets

La CC Sor et Agout a récemment actualisé son PLUi* (mise en application en janvier 2020) qui fixe des objectifs précis en matière de développement urbain de type OAP* pour chaque commune.

Ces Orientations d'Aménagement et de Programmation encadrent désormais plus précisément le développement urbain à l'échelle de chacun des bourgs et proposent des principes d'insertion paysagère. Elles reposent principalement sur l'accueil de programmes d'habitat individuel :

- Dourgne : 54 à 81 logements
- Massaguel : 20 à 36 logements
- Verdalle : 36 à 52 logements
- Escoussens : 18 à 30 logements

Enfin, la dynamique de développement économique est peu développée et repose principalement sur le développement d'un parc éolien (Massaguel).

Les entretiens avec les acteurs ciblés mettent en exergue des dynamiques villageoises très contrastées sur la CC Sor et Agout :

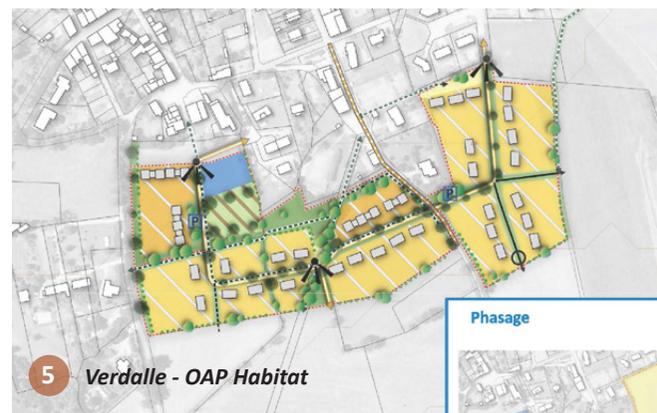
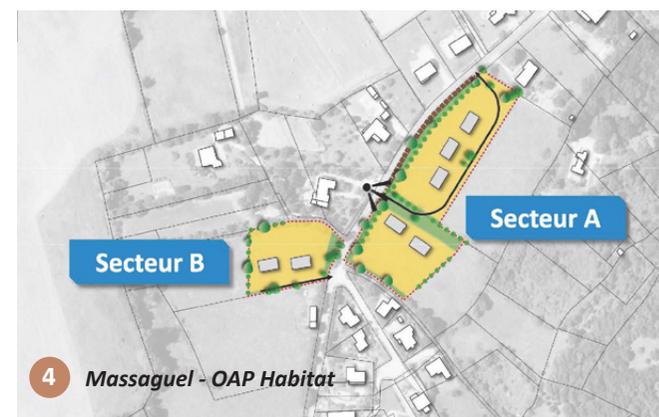
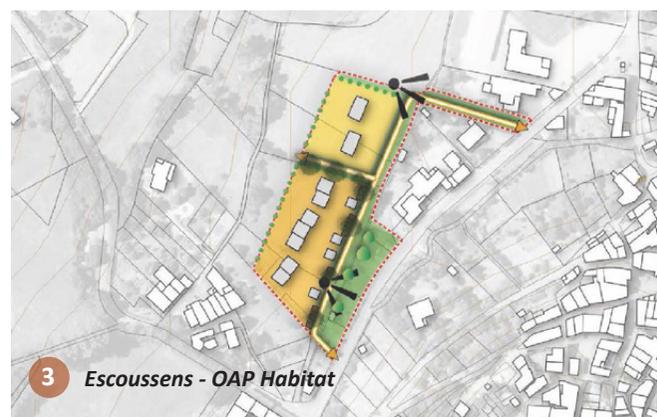
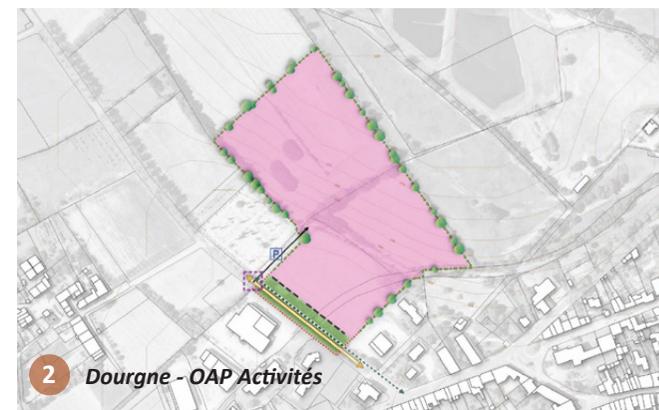
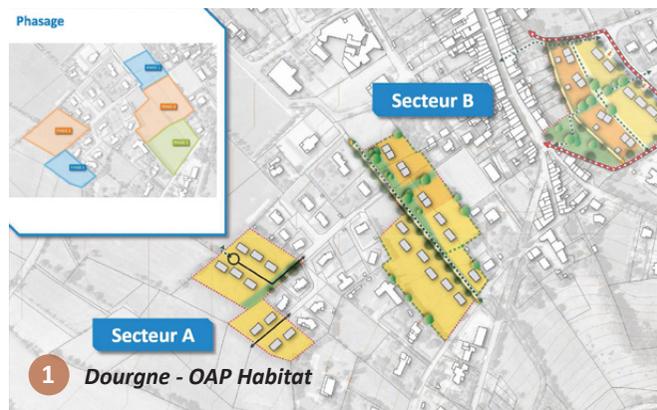
- Dourgne : On note la présence d'un collège, de l'entreprise Carrière de la Montagne Noire (CMN), d'un tissu local d'artisanat, de deux grands monastères qui drainent pèlerins, visiteurs, etc. Un projet de développement est actuellement à l'étude pour créer un espace pour le stockage des déchets inertes (CMN).

- Massaguel : Une dynamique associative importante et une situation de faible développement.

- Verdalle : Un hameau de fond de vallée et un village isolé de plaine, héritage de l'ère industrielle.

- Escoussens : Un bâti historique faiblement réinvesti en dépit du potentiel.

Un patrimoine bâti parfois très dégradé dans les noyaux villageois, la logique n'est pas toujours de réinvestir/réhabiliter... un cas par cas complexe à considérer.



Dynamiques communales de projets - Zoom sur la CA* Castres Mazamet

Typologies de projets

L'agglomération Mazamétaine se caractérise par une dynamique de développement économique et résidentiel forte en comparaison du reste du périmètre.

Territoire secondaire en matière de tourisme (en comparaison de la CC Lauragais Revel Sorézois), elle accueille cependant un tourisme de nature et de randonnée grandissant sur les coteaux et le versant nord de la Montagne Noire qui amène progressivement de nouveaux projets et aménagements (à l'image de l'offre nouvelle de sentiers et de la passerelle de Mazamet).

Le développement résidentiel est à l'origine de nombreux lotissements pavillonnaires ce qui nécessite davantage d'encadrement pour garantir la préservation des paysages, la qualité résidentielle et le maintien des parcelles agricoles à proximité des villes.

Les entretiens avec les acteurs ciblés mettent en exergue :

La forte polarisation autour des bassins d'emploi de Castres et Mazamet entraînant des développements en extension de bourg (effets de report sur les villages périphériques des deux villes).

Les nouveaux objectifs du SCoT Autan Cocagne doivent apporter des objectifs précis pour cadrer ces développements : récupération de la vacance, limitation du développement dans le neuf, densification et investissement des dents creuses en cœur de ville, etc.*

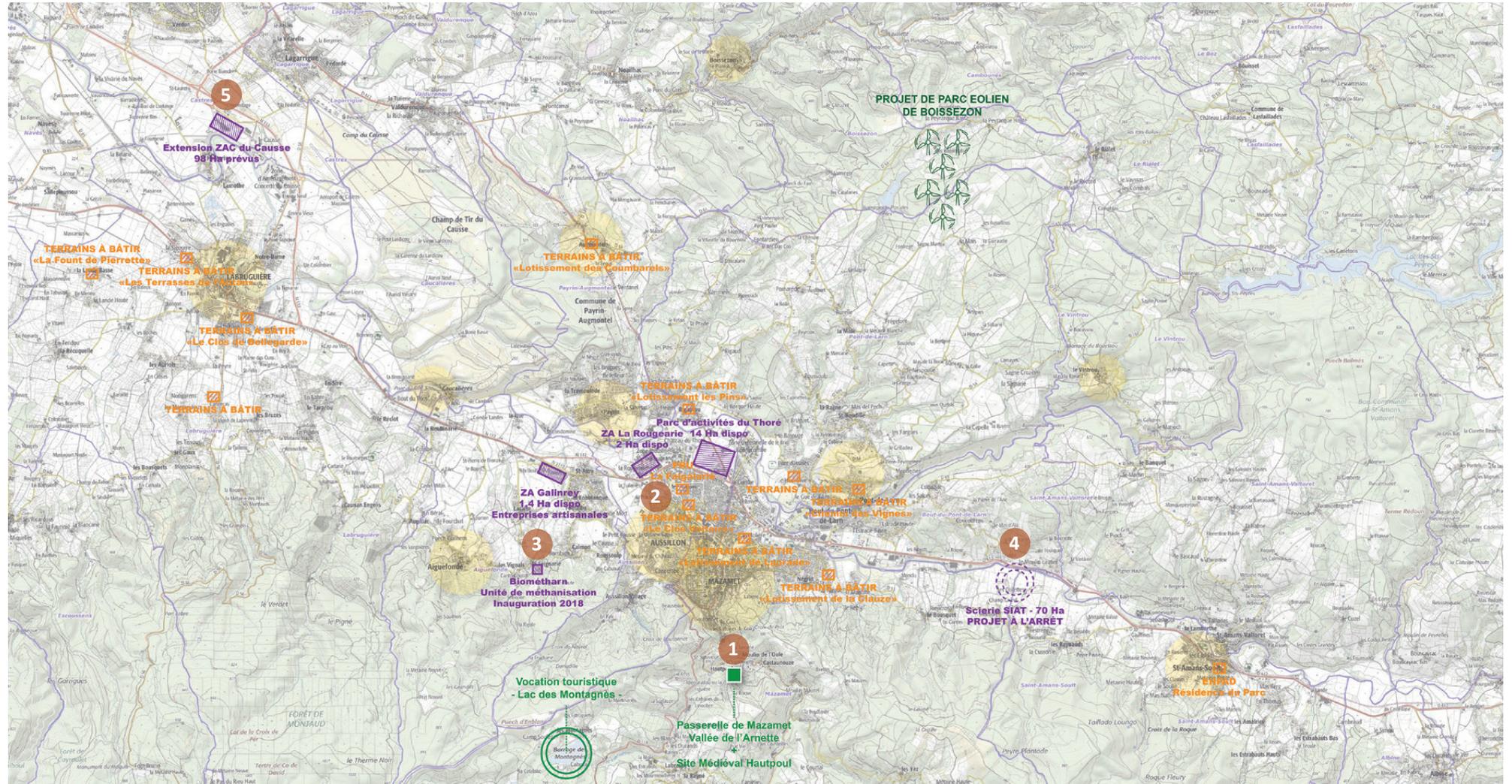
Un processus de renouvellement des quartiers industriels complexe qui ne fait pas l'unanimité entre urbanistes / élus / habitants : « On n'assume pas encore cette tradition industrielle ».

Une image globalement pas très positive du passé industriel,

Un territoire qui se caractérise par son offre de tourisme nature et sportive (circuits d'itinérance vtt, randonnées...),

Des phénomènes de surfréquentation touristique d'espaces naturels sensibles non destinés à recevoir du public qui engendrent un risque de détérioration des paysages.





- 1 Repérage des iconographies projet
- Centralité urbaine ou villageoise
- Projet de développement économique
- Projet de développement résidentiel
- Projet tourisme/ patrimoine
- Projet de parc éolien

Dynamiques communales de projets - Zoom sur la CC Montagne Noire

Typologies de projets

Les communes de la CC Thoré Montagne Noire ne possèdent pas encore toutes des documents d'urbanisme récents permettant de comprendre les velléités de développement urbain des communes (le PLUi est en cours d'élaboration et prévu pour juillet 2021).

Le PADD* du PLUi (approuvé fin 2016 à 2017) permet tout de même de comprendre l'armature territoriale du secteur. Il semblerait que cette section plus rurale du territoire soit peu concernée par les dynamiques de développement hormis quelques extensions de zones d'activités économiques (ZAE de la Lauze).

Les entretiens avec les acteurs ciblés mettent en exergue :

« Un territoire de passage en déprise économique même si doté d'atouts paysagers »,

Une ambivalence sur le territoire (sillon du Thoré) entre des fonds de vallée urbains, industriels et dévitalisés, et des endroits déconnectés, des pépites isolées et plus prisées en hauteur,

Des sites « sauvages », « confidentiels », aux « confins » au caractère naturel et sensible.

Un patrimoine bâti parfois très dégradé dans les noyaux villageois, la logique n'est pas toujours de réinvestir/ réhabiliter... un cas par cas complexe à considérer,

Des phénomènes de surfréquentation touristique d'espaces naturels sensibles non aménagés et destinés à recevoir du public qui engendrent un risque de détérioration des paysages,

Un territoire qui se caractérise par son offre de tourisme nature et sportive (circuits d'itinérance vtt, randonnées, balades familiales, panoramas, etc.).

AXE 2: ECONOMIE

> Composer et promouvoir un développement économique durable

-  Aménager et valoriser les espaces à potentiel de développement touristique (UTN locales)
-  Assurer la pérennité des activités agricoles
-  Favoriser un usage récréatif et économique du Thoré et de ses cours d'eau (parcours de pêche, ...)

> Traiter et requalifier les espaces d'accueil économique

-  Requalifier et valoriser les zones d'activité économique (ZAE)
-  Structurer les extensions potentielles et conforter les activités économiques
-  Encourager et soutenir le développement des activités commerciales en centre bourg afin de garantir une offre de proximité

> Développer l'accessibilité du territoire, vecteur d'attractivité

-  Sécuriser le réseau routier principal
-  Maintenir le réseau routier secondaire afin de garantir l'accessibilité
-  Préserver et conforter les liens de l'intercommunalité avec son bassin de vie et les pôles économiques limitrophes



AXE 3: HABITAT

> Améliorer et adapter l'offre d'habitat

Répartir les logements selon l'armature urbaine du territoire :

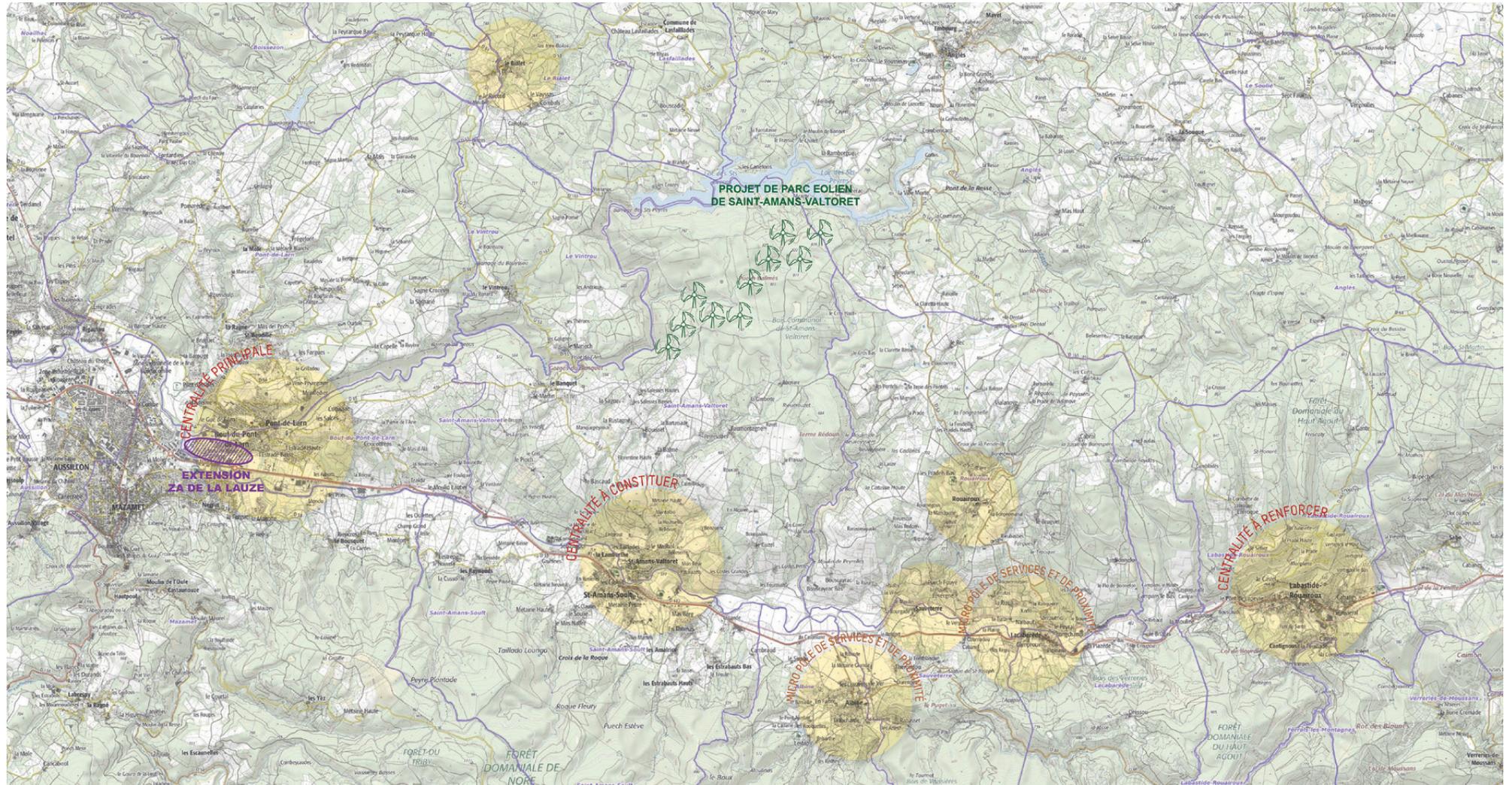
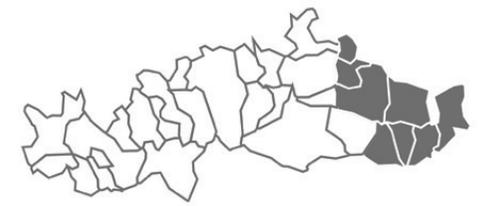
-  Maintenir les centralités de premier niveau : anticiper l'organisation de nouveaux quartiers d'habitat - **entre 65 et 70%**
-  Conforter les micro pôles de services et de proximité dans leur développement - **entre 15 et 20%**
-  Modérer l'urbanisation des autres communes (par de la densification, comblement des dents creuses ou/et extensions limitées) - **entre 15 et 20%**
-  Valoriser le potentiel de densification
-  Lutter contre la vacance structurelle en centre bourg

> Qualifier et accompagner un redéploiement urbain traitant les stigmates du passé et les nuisances de la RD612

-  Limiter les nuisances de la RD lors de son passage dans les centres-bourg
-  Requalifier les entrées de bourgs, portes d'entrée communautaires
-  Prioriser et programmer la reconversion des friches en milieu urbain selon leur potentialité et le niveau de faisabilité

-  Réseau routier principal
-  Réseau routier secondaire





- Centralité urbaine ou villageoise
- Projet de développement économique
- Projet de parc éolien

Retour de la concertation

Un chapitre qui revient sur la démarche d'animation d'ateliers de concertation pendant le diagnostic. Ces derniers ont nourri le travail de diagnostic du Plan de Paysage d'expertises locales thématiques.

La première phase de concertation qui s'est tenue en juin 2021 a croisé les regards d'experts du territoire pour comprendre les forces, faiblesses, opportunités et menaces du territoire, et dégager de premiers enjeux thématiques (Forêt – Bois, Tourisme – Patrimoine, urbanisme – Paysage – Architecture, Eau – Biodiversité – Environnement)

La seconde phase, regroupant la concertation publique sur les marchés et la lecture du paysage et ses problématiques avec les élus prend place en février 2022.

Ces trois ateliers de concertation ont permis de conforter certaines analyses, d'en questionner d'autres et d'aider à déterminer les enjeux paysagers prévalant à la définition des OQP qui vont être définis dans la phase 2 du plan de paysage.

Une concertation qui nourrit et se nourrit du diagnostic



Phase 1 : le diagnostic

Le constat
Caractériser le paysage actuel autour des valeurs partagées et les dynamiques d'évolution

Les enjeux
Dresser un bilan de ce qu'il y a à perdre et à gagner

- Approfondit les données collectées par la MOE
- Donne des regards d'experts croisés sur des thématiques majeures
- Fait émerger des enjeux

- Prend appui sur les constats et le premier travail de définition des enjeux

- Définit une vision partagée du paysage, ses problématiques et ses enjeux
- Valide, enrichit et approfondit les enjeux



Les entretiens avec les acteurs ciblés

Regards thématiques croisés

Au cours du mois de juin 2021, des entretiens ont eu lieu pendant lesquels des experts thématiques et territoriaux nous ont partagé leur vision du site, ses forces, ses faiblesses, ses opportunités et ses menaces, mais aussi ses contradictions et leurs attentes pour le Plan de Paysage.

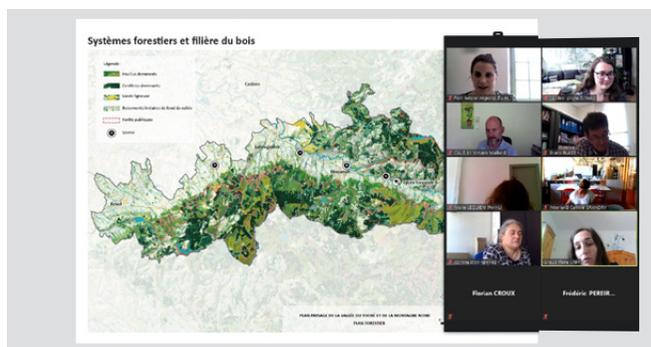
Afin de pouvoir croiser les regards et enrichir le travail du diagnostic, l'équipe projet a fait le choix de regrouper les acteurs lors des tables rondes thématiques. Celles-ci ont eu lieu en visioconférence, au vu de la situation sanitaire et pour faciliter la "venue" d'acteurs délocalisés de l'Etat qui ne sont pas implantés à proximité du site, comme par exemple les chargés de mission "Canal du Midi" de la DREAL Occitanie.

Les tables rondes ont été axées sur 5 thématiques :

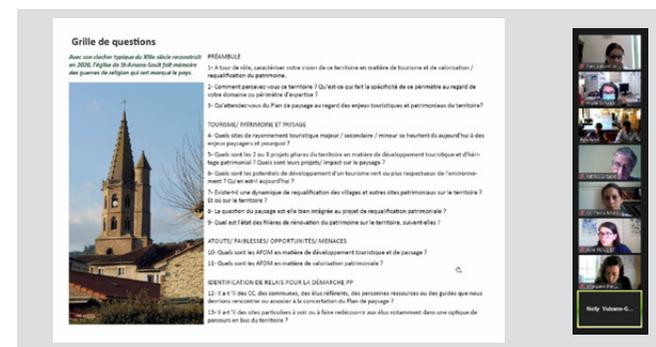
- Forêt et bois - 31 mai 2021
- Tourisme et patrimoine - 01 juin 2021
- Urbanisme, paysage et architecture - 08 juin 2021
- Eau, biodiversité et environnement - 21 juin 2021
- Agriculture - 28 juin 2021

Chacunes de ces rencontres a permis de mettre en avant les atouts, les faiblesses, les opportunités et les menaces vis-à-vis de la thématique abordée sur le territoire du plan paysage, mais aussi d'identifier les sujets phares qui questionnent les participants, les enjeux qui en découlent et les polémiques existantes.

Ces échanges ont particulièrement servi pour construire les points de vigilance et les prospectives du chapitre "Retour sur l'immersion : vers une identité du territoire".



Capture de l'entretien forêt et bois



Capture de l'entretien tourisme et patrimoine

FORÊT – BOIS

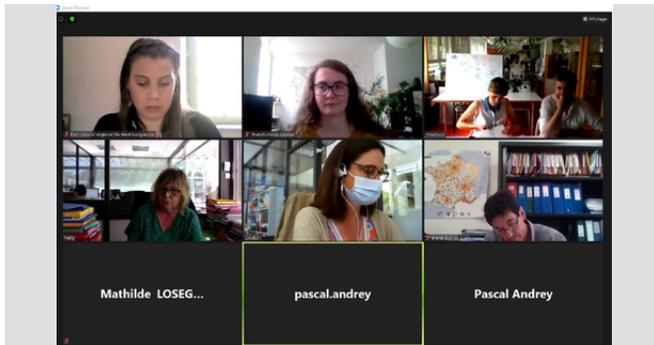
Sujets phares :

- Arrivée à maturité des boisements et coupes simultanées
- Encadrement des coupes à blanc
- Diversité de la forêt
- Réouverture des milieux qui se ferment
- Erosion et risque pour la population
- Manque de communication avec le public
- Forêts bien fréquentées par le public
- Manque de visibilité face au changement climatique
- Territoire productif bois énergie
- Beaucoup de scierie mais absence de seconde transformation du bois
- Du bois pour l'export uniquement
- Problématique de l'éolien, énergie renouvelable mais nuisance

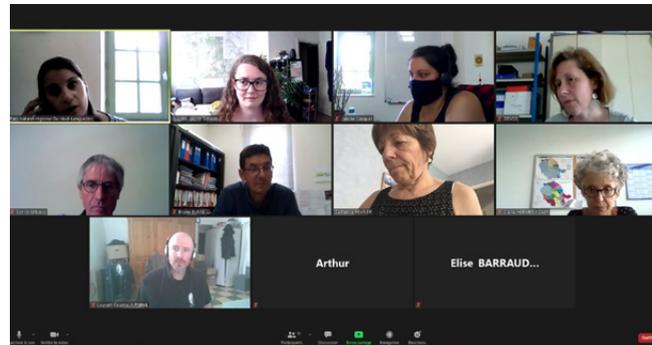
TOURISME – PATRIMOINE

Sujets phares :

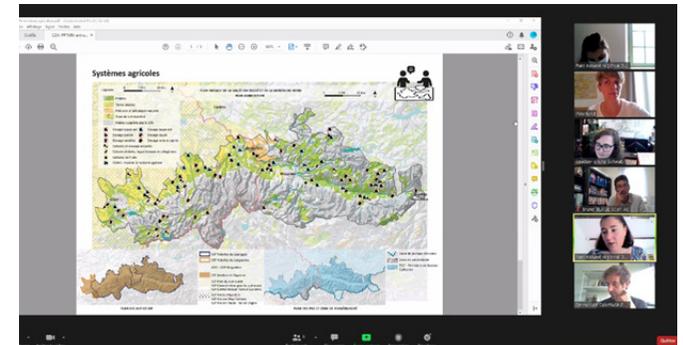
- Des paysages très marqués et variés, facilement accessibles de l'un à l'autre
- L'eau très présente sur le territoire, elle a façonné le territoire
- La Montagne Noire est le château d'eau du Canal du midi, même si cela est peu perceptible pour les visiteurs
- Des sites « sauvage », « confidentiels », aux « confins » à caractère naturels et sensibles
- Une ambivalence entre des fonds de vallée urbains, industriels et dévitalisés et des endroits déconnectés, des pépites isolées et plus prisées en hauteur
- Attachement fort de la population au territoire
- Un développement touristique assez timide
- Une offre de tourisme nature et sportive importante
- Une hausse importante de la fréquentation des sites touristiques à caractère naturel et sensible
- Des sites touristiques pas toujours suffisamment aménagés pour bien protéger la nature



Capture de l'entretien urbanisme, paysage et architecture



Capture de l'entretien eau, biodiversité et environnement



Capture de l'entretien agriculture

URBANISME - PAYSAGE - ARCHITECTURE

Sujets phares :

- 2 faciès : un territoire de passage et en déprise économique même si doté d'atouts paysagers côté Montagne Noire/vallée et un territoire attractif, patrimonial où l'on s'arrête côté Plaine
- Le paysage n'est pas figé, il est le reflet d'un territoire où on travaille
- Un passé industriel qui a laissé une mauvaise image du paysage pour les élus et la population
- Une polarité forte autour de Castres et Mazamet ce qui entraîne de nombreux développements
- Des pressions fortes, de gros enjeux liés à la périurbanisation. Des situations très contrastées entre les différentes EPCI qui composent le périmètre
- Le SCoT Autan Cocagne travaille sur la récupération de la vacance et la densification des dents creuses
- Développement en expansion de l'exode urbain
- De nombreuses résidences secondaires sur certains secteurs et communes
- Un développement peu qualitatif le long des grandes axes de la vallée et un mitage important sur les coteaux

EAU - BIODIVERSITÉ - ENVIRONNEMENT

Sujets phares :

- Un territoire à l'articulation de 3 climats très particuliers entraînant une biodiversité remarquable
- Des espaces ouverts de haute qualité tributaires du pastoralisme
- Des milieux "nature" variés qui attirent le tourisme et pose parfois des problèmes de surfréquentation
- Une fréquentation renforcée depuis le COVID, les touristes et les habitants recherchent des îlots de fraîcheur
- Le tourisme, un vecteur pour parler de biodiversité et sensibiliser le public
- Menace de la biodiversité et des milieux par l'urbanisation expansive des hameaux, des coteaux et du fond de vallée
- Pollution de la rivière et risque renforcé d'inondation par l'artificialisation des sols
- De nombreuses activités économiques pouvant avoir un impact important sur la biodiversité et l'eau si elles ne sont pas bien encadrées : ouvrages hydrauliques, carrières, coupes forestières, plantations de conifères, agriculture, énergies renouvelables

AGRICULTURE

Sujets phares :

- Elevage dans la vallée et la montagne
- Grandes cultures dans la plaine
- Vers un changement de pratique sur les piémonts faciles d'accès
- Structures bocagères fortes dans les différentes unités paysagères
- Déprise agricole, enrichissement et reprise difficile des exploitations
- Diversification des agriculteurs
- Entretien des espaces ouverts par le pâturage
- Territoire résilient face au changement climatique
- Des projets d'aides et soutien aux agriculteurs
- Méthanisation et photovoltaïsme à encadrer

La lecture du paysage collaborative

A la rencontre du territoire avec les élus

Le 10 février 2022, élus et techniciens du territoire ont été invités à participer à une visite collective de plusieurs stations thématiques liées au paysage.

Afin de pouvoir organiser cette visite sur une journée, limiter le transport de chacun et assurer des stations d'intérêt, le choix du parcours s'est porté autour de Labruguière, au centre du territoire.

Les quatre stations visitées ont été commentées par des acteurs locaux auxquels les participants ont pu poser leurs questions :

- **Le paysage et l'eau** - avec Sophie Galaup-Lebrou, directrice du Syndicat Mixte du Bassin de l'Agout au Thoré à Labruguière
- **Les paysages forestiers** - avec l'ONF dans la forêt de Labruguière
- **Les paysages urbains** - avec Amélie-Madeleine Guers, chargée de mission urbanisme et paysage au PNR du Haut-Languedoc et Yohann Maillard, paysagiste du CAUE du Tarn à Hautpoul à Mazamet
- **Les paysages agricoles** - avec Jessica Manu, exploitante du GAEC l'Etoile du Berger sur le Causse de Caucalières

Ces échanges in situ ont permis à tous de cultiver une vision commune du territoire, ses dynamiques et ses enjeux, et d'engager le dialogue vers la phase stratégique du plan de paysage.



LES PAYSAGES ET L'EAU

Une ressource en eau de qualité à protéger et valoriser

- Le Thoré, une rivière au passé industriel très polluant qui a laissé des marques dans les esprits
- Une qualité de l'eau qui a grandement évolué
- Une ressource majeure pour l'avenir qui subit déjà des situations de précarité qualitative
- Une agriculture de prairies bocagères favorable au maintien de l'eau sur le territoire
- Des problématiques d'inondabilité et de risque liées à l'urbanisation du fond de vallée et des coteaux, mais aussi à la gestion des coupes forestières
- Une place à retrouver pour les rivières en milieu urbain



LES PAYSAGES FORESTIERS

Un renouvellement forestier et un potentiel de filière bois sous exploité localement à étudié

- Un paysage aujourd'hui caractéristique de boisements sur la Montagne Noire qui ne reflète pas le passé de paysages ouverts des cultures en terrasses
- De larges boisements homogènes, en grande partie persistants, issus des campagnes du Fond forestier national qui arrivent à maturité
- Les coupes rases qui suscitent beaucoup de réactions chez le grand public est aussi l'occasion de redécouvrir des espaces qui avaient été enfouis sous la végétation
- Un changement climatique qui n'a pas eu encore de grosses conséquences sur le territoire mais les gestionnaires forestiers organisent d'ores et déjà différentes méthodes d'adaptation
- Un travail mené sur les forêts publiques pour concilier production de bois, biodiversité et accueil du public
- Du bois travaillé dans les scieries locales puis exporté sans regard sur son devenir



LES PAYSAGES URBAINS

Une manière d'habiter le territoire en évolution à mieux maîtriser

Une identité paysagère attractive à renforcer

- Des co-visibilités très fortes entre toutes les unités paysagères
- Une évolution de l'urbanisation qui a fait disparaître les implantations originales des bourgs, formant une continuité bâtie dans la vallée sur l'agglomération mazamétaine
- Une urbanisation pavillonnaire en expansion qui vient miter les coteaux
- Un territoire qui possède des sites touristiques attractifs
- Des aménagements des sites touristiques comme exemples de valorisation du patrimoine, préservation de la biodiversité et accessibilité au public de qualité



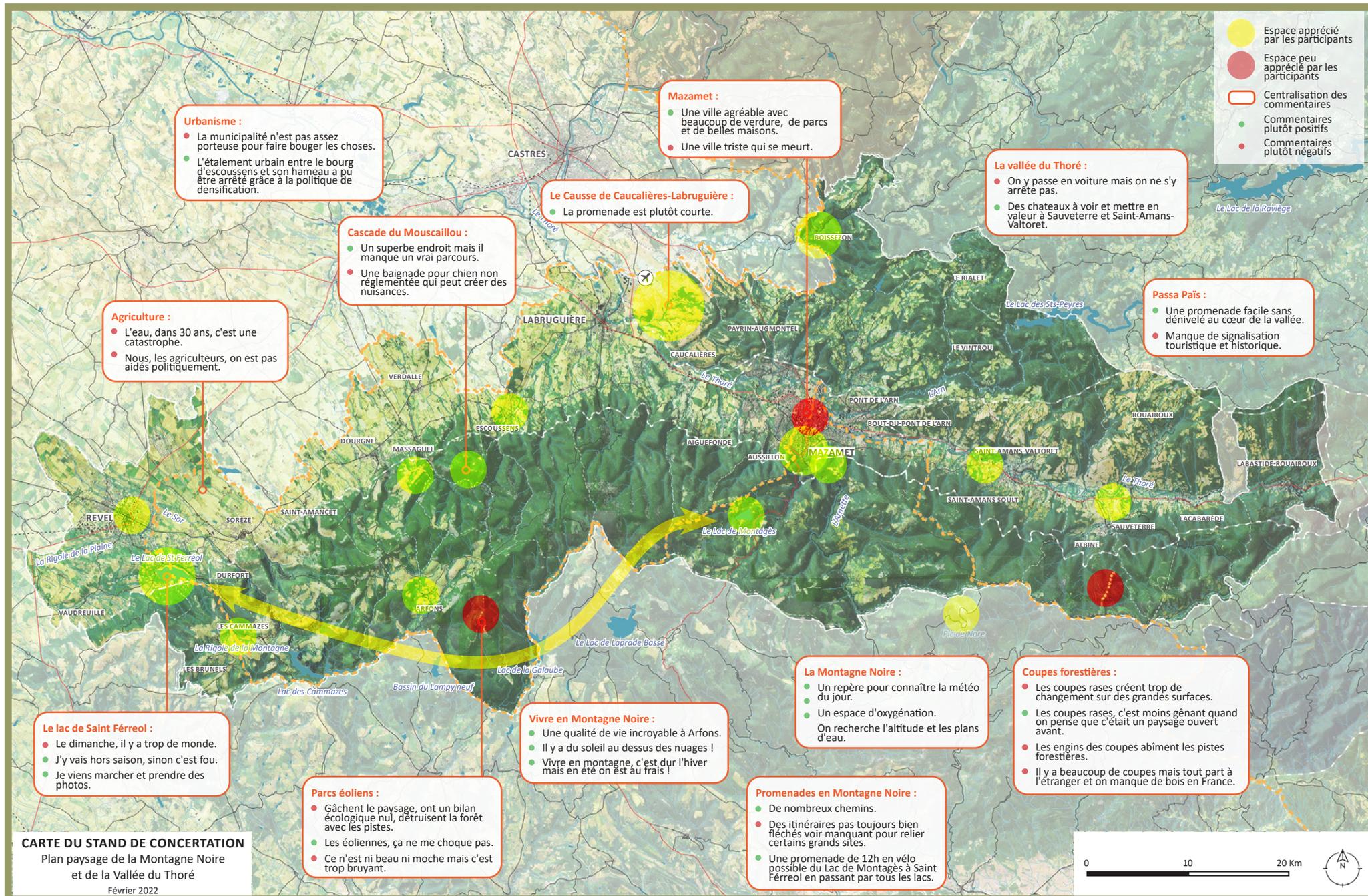
LES PAYSAGES AGRICOLES

Des paysages agricoles favorables à la biodiversité à maintenir

- Un système pastoral qui permet de maintenir les espaces naturels ouverts
- Un travail de conciliation mené entre les troupeaux surveillés par les patous, les promeneurs et la gestion du risque lié au loup
- Un secteur ovin peu rentable hors des grandes appellations incitant à la diversification des agriculteurs : développement de la vente directe, demande de reconnaissance en marque Parc, réflexion autour de logements insolites
- Les difficultés de développement des infrastructures agricoles dans les espaces naturels des documents d'urbanisme freinent les exploitations



Le rendez-vous du paysage



Stand de concertation publique

Le 11 février 2022 au marché de Labruguière, un stand de concertation a été mis en place afin de récolter les impressions des habitants ou simples pratiquants du territoire sur leurs paysages.

Pendant la matinée de résidence, l'équipe a pu discuter avec plus d'une trentaine de personnes, la plupart originaires du territoire, quelques habitants implantés depuis quelques années et quelques personnes de la plaine du Tarn proche de notre territoire. France 3 Languedoc Roussillon est venu couvrir l'événement, interrogeant la chargée de mission du PNR du Haut-Languedoc, le groupement d'étude et plusieurs participants.

Dans l'ensemble, les habitants sont très fiers de leurs paysages et leur beauté. Seuls les sujets des éoliennes, des coupes rases forestières, de l'expansion urbaine dénaturant la forme des villages et la déprise à Mazamet ont été proposés comme éléments « négatifs » du territoire. Des points noirs qui ne sont pas vus comme vraiment dommageables pour les paysages par toute une autre partie des interrogés.

Les retours concernant les activités sur le territoire sont très orientés sur la promenade, à pied principalement et à vélo, essentiellement sur la Montagne Noire et dans la vallée avec Passa Païs. Les plans d'eau aménagés sont également mis en valeur comme îlots de fraîcheur.

Très peu de commentaires ont été portés sur le développement de l'urbanisation, et sur le plateau des lacs.



Lexique

Bastide : petite ville fortifiée et à plan régulier, créée de toutes pièces au Moyen-Âge dans le sud-ouest de la France.

Béal : petit canal d'irrigation.

CA : Communauté d'agglomération.

Causse : plateau calcaire entaillé de vallées profondes et portant des formes de reliefs karstiques superficielles.

Contrefort : chaîne de montagnes latérales à une chaîne principale et moins élevée que celle-ci.

CC ou Com. Com. : Communauté de communes.

Conurbation : agglomération urbaine formée de plusieurs villes qui se sont rejointes au cours de leur croissance, mais qui ont conservé leur statut administratif distinct.

Corniche (en) : ce dit d'une route aménagée à flanc de montagne.

Écosystème : système formé par un environnement et par l'ensemble des espèces qui y vivent, s'y nourrissent et s'y reproduisent.

EPCI : Etablissement Public de Coopération Intercommunale.

Monospécifique : boisement composé d'une seule espèce d'arbres.

OPAH : Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat.

PADD : Projet d'Aménagement et de Développement Durable, faisant partie du dossier PLU(i) (Plan Local d'Urbanisme (intercommunal)).

PCAET : Plan Climat Air Energie Territorial.

Pesquier : petit étang, mare ou vivier à poissons bâti par l'Homme.

PETR : Pôle d'Equilibre Territorial et Rural.

Piémont : bande plus ou moins large de collines localisées au pied d'un volume montagneux.

Relief karstique : ensemble de roches calcaires où l'eau coule pas en surface mais s'infiltré, créant différentes

formes de cavités souterraines et des façades rocheuses en surface fortement érodées.

Ripisylve : ensemble des formations boisées (arbres, arbustes, buissons) qui se trouvent aux abords d'un cours d'eau.

Serres : crête d'un relief étroite et allongée.

SCoT : Schéma de Cohérence Territorial.

Subduction : processus d'enfoncement d'une plaque tectonique sous une autre plaque de densité plus faible.

Ubac : versant exposé au nord d'une montagne.

Vernaculaire : type d'architecture particulière à un territoire, issu des pratiques et matériaux disponibles sur place à l'époque.

Villégiature : lieu de vacances.

ZAC : Zone d'Aménagement Concerté.



Caudex

Caudex SAS
3 rue Raymond 69001 Lyon
contact@caudex.org
04 82 31 70 69
www.caudex.org